Directeurs - Gérants :

F. DE RODAYS | A. PERIVIER Rédacteur en chef. Administrateur.

> SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : Gaston CALMETTE

102.46 Rédaction 102.47 Administration

ANNONCES ET RÉCLAMES Agence P. DOLLINGEN, 16, rue Grange-Batelière

H DE VILLEMESSANT

Fondateur

REDACTION ADMINISTRATION - PUBLICITE 26, Rue Drouot, 26 - PARIS

ABONNEMENT

Trois Mois Six Mois In An Seine, Seine-et-Oise. 15 » 30 » Départements.... 18 75 37 50 Union Postale.... 21 50 43 » On s'abonne dans tous les Bureaux de Posts de France et d'Algérie.

LE

DE LA

COUR DE CASSATION

(SUITE)

DEPOSITION

DEVANT LA COUR

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1898 (Suite et fin)

Le général Roget. — M. Picquart dit: « Quand il s'agit d'un document original, tel que le projet de Manuel de tir, l'auteur du bordereau sait bien le faire ressortir. »

Je m'expliquerai plus tard complètement sur ce point.

Je me contente d'indiquer pour le moment que le projet de Manuel de tir faudrait donc le faire copier in extenso, pondant deux solutions : Ou bien on le | faire Esterhazy. lui enverra pour qu'il y copie ce qui l'intéresse; ou bien on le fera copier in

Comment peut-on dire, sans le savoir, qu'il n'y a rien d'important sur le bordereau?

Il y est question en tout cas des travaux les plus importants et les plus secrets de l'état-major de l'armée : la couverture, le nouveau plan, les modifications aux formations d'artillerie, etc.

Dire jusqu'à quel point on a renseigné à ce sujet les correspondants, je n'en sais | l'ai dit au début, que l'auteur du borde- | ment aucune connaissance du frein. rien moi-même; mais ce que je sais, c'est | reau, officier d'état-major, était en même | que ces correspondants sont parfaitement au courant de nos travaux, très à l'affût de ce qui les intéresse, parfaitement capables de contester la valeur des renseignements qui leur sont fournis, et jusqu'à un certain point d'en contrôler

Il ne me paraît pas vraisemblable qu'ils se contentent des petites copies de n'importe quoi, tirées d'un journal ou d'ail-

D'après les observations qui ont été faites au ministère en 1894 et confirmées depuis, le bordereau désigne un officier de l'état-major de l'armée, un officier de l'artillerie et probablement un stagiaire. Il désigne un officier de l'état-major de

l'armée, parce qu'il est impossible qu'en dehors de cet état-major on puisse fournir une note sur les troupes de couverture, en sachant d'avance que des modifications y seront apportées par le nouveau plan, je le prouverai tout à l'heure. Il désigne un officier de l'état-major

encore par la note sur les formations de l'artillerie, par le mot même de formations qui, pris dans cette acception, n'est employé qu'à l'état-major, même par le mot note qui est le langage courant qu'on

Il désigne un officier d'artillerie parce que trois documents, sur les cinq dont i v est question, intéressant le matériel, Norganisation et le tir de l'artillerie, il seraitbien étonnant qu'un officier d'infanterie pût fournir des renseignements de cette nature et qu'il ne fournit que des renseignements sur l'artillerie, alors que, dans le plan à l'étude, il y avait aussi des modifications intéressantes concernant l'organisation de l'infanterie.

Il faudrait au moins que cet officier d'infanterie eût une instruction spéciale, des connaissances approfondies en matière d'artillerie : et Esterhazy est exactement dans une situation contraire.

J'ai eu sous les yeux une lettre de lui, de juillet 1895, je crois, adressée au capitaine Le Rond et dans laquelle il dit une véritable hérésie sur le tir des obus allongés

Il écrit au capitaine Le Rond qu'en causant avec des camarades il leur a dit que l'obus allongé couvrait de ses projectiles une zone de 800 mètres de largeur, perpendiculairement à la trajectoire, et il demande au capitaine Le Rond s'il n'a pas dit une bêtise.

Et il demande en même temps s'il ne pourrait pas trouver dans le commerce un livre traitant des effets du feu de l'artillerie, analogue à ceux qu'ont publiés le général Philebert et le colonel Pâquier sur les effets du tir de l'infanterie.

J'ajoute que le commandant Esterhazy, major au 74°, en garnison à Rouen en 1894, y voyait presque tous les jours, au Cercle militaire, le capitaine Boone, qui commande actuellement une batterie à Versailles; que jamais Esterhazy ne lui a posé de questions sur l'artillerie; que le capitaine Boone était détenteur, à Rouen, de l'unique exemplaire du projet de Manuel de tir qui y existât, et que jamais il n'a été question entre eux de ce projet.

De même le capitaine Le Rond, tout en disant qu'Esterhazy s'intéressait aux ne lui a emprunté le projet de Manuel de tir; que s'il l'avait demandé à quelqu'un, c'était à lui, Le Rond, qu'il l'aurait demandé, et qu'enfin, lui, Le Rond, ne se serait fait aucun scrupule de le lui pouvaient l'appeie sans commettre d'était de vue technique. Ce frein est d'a hydraulique, comment spécial à l'us

Je crois devoir dire également à la Cour

aurait été détenteur d'un exemplaire du riences de Calais. par un subterfuge.

Cette information est complètement | Vitry-le-François.

Jamais le colonel Abria n'a été détenteur du projet de Manuel de tir : ce dolerie et aux régiments d'artillerie.

Esterhazy, à qui le colonel Picquart avait | campagne. inspiré des doutes sur le degré de confiance que méritait Esterhazy.

ciaire de l'affaire Esterhazy.

Mulot n'hésita pas à déclarer qu'il ne et de Bourges. ce qui serait un assez long travail, à évi- l'avait jamais vu, et qu'il avait copié cer-

de l'en distinguer à première vue.

Tout ceci semble donc établir qu'Escapable de fournir les trois documents sur l'artillerie qui sont énumérés dans | tique. le bordereau. Il sera facile de le prouver chacun de ces documents.

temps officier d'artillerie.

bureaux de l'état-major. Ces documents propres à l'état-major sont : la note sur les troupes de couverture, intéressant les 3° et 4° bureaux; la note sur les formations de l'artillerie, intéressant le 1er bureau; la note sur Madagascar, intéressant à la fois le 2º et le

3º bureau. Le bordereau décèle si particulièrement un artilleur que, quand il arriva au ministère en 1894, malgré toutes les indications qu'on avait déjà, et bien qu'il révélât aussi lui-même que l'auteur était un officier d'état-major de l'armée, on s'empressa de faire intervenir la direction de l'artillerie dans l'enquête, et la photographie qu'on fit du bordereau fut remise d'abord au directeur de l'artille- aller à lui donner des renseignements. rie, puis aux quatre chefs de bureau de l'état-major.

Note sur le frein hydraulique de 120 et sur la manière dont s'est conduite cette

Pour établir, comme je l'ai déjà indiqué, que les renseignements fournis par le bordereau étaient sans valeur, on a dit qu'il s'agissait dans cette note du frein à glycérine, modèle 1883.

Or, d'une part, il est impossible de s'expliquer ce qu'aurait pu dire l'auteur du bordereau d'un frein qui était connu depuis onze ans, et dont la description complète se trouve dans un règlement paru six ans auparavant, c'est-à-dire en 1889. Le frein à glycérine 1883 était donc du domaine public, et les agents de l'étranger n'avaient qu'à acheter le règlement de 1889 pour savoir sur ce frein tout ce

qu'il est possible de savoir. Il y a encore une autre raison, c'est que le frein à glycérine modèle 1883 ne peut pas être dénommé frein de 120; c'est un frein d'affût de siège; il est appliqué à l'affût de siège du 120, comme à l'affût de siège du 155, et il n'a d'autre objetque de relier l'affût à un point fixe du

Il existait, au contraire, en 1894, un nouveau frein, spécial au canon de 120, reliant le canon à l'affût et faisant par suite partie intégrante de la pièce, et celui-là, on peut l'appeler réellement

« frein du 120 ». Ce frein était très important, parce qu'il assurait pour la première fois la

remise en batterie automatique. Grâce à ce frein, le canon, qui recule dans une sorte de berceau, est ramené de lui-même en batterie sans aucune intervention des servants. C'est le principe qui est actuellement appliqué au nouveau canon de campagne, mais il était

alors entièrement nouveau. On a objecté que le frein de 120 court ne pouvait pas être appelé frein hydraulique, sa dénomination exacte étant celle de frein hydropneumatique. C'est très

juste. frein hydropneumatique; mais en 1894, particulièrement, où le frein était encore sans commettre d'erreur grave au point | jour-là.

tillerie, du 5 avril 1897. Ce frein, comme | soit sur cet appareil? le canon auquel il était adapté, était en Voir le Figaro du 31 mars, 1er, 2, 3 et 4 avril, donnant le dossier de l'enquête de la Cour de officiers d'artillerie et, à plus forte raison, le premier renseignement qu'il fournissait, sulta le 3° au nom du 1° et du 4°.

information d'après laquelle le colonel avaient duré de 1887 à 1891 à la fonderie ments intéressants. Abria, qui commandait le 74° en 1894, de Bourges et à la Commission d'expé- Je crois devoir dire, d'ailleurs, qu'à vice, était peu au courant de ces ques- printemps de 1894; que ces modifications

en 1891, et avaient défilé à la revue de | photographies de cette pièce.

d'un frein spécial. néraux commandant les brigades d'artil- qu'on construisait à la fonderie de Bour- tance. ges. Ce n'est qu'à la fin de 1893 qu'on Le fait qui a pu donner naissance à ce | décide d'en doter les armées, comme arracontar est le suivant : le capitaine Da- | tillerie de campagne. C'était là un fait guenet, revenant de l'Ecole de tir du tout à fait intéressant, attendu que, DÉPOSITION DE M. LE GÉNÉRAL ROGET camp de Châlons, aurait prêté au com- jusqu'alors, on n'avait eu comme canons mandant Esterhazy un cours ou des de campagne que les canons de 80 et conférences faites dans cette Ecole. Le 90 millimètres, exceptionnellement quelcapitaine Daguenet aurait, plus tard, ré-clamé ces documents au commandant leurs; ce canon de 120 court représentait frein hydraulique, que Dreyfus était un Esterhazy, sur l'invitation du comman- une artillerie de gros calibre attribuée des rares et très rares officiers qui pou-

On dota un certain nombre de régisieur Mulot, ancien secrétaire d'Ester- nant aux 1ere, 2e, 3e, 4e, 9e, 11e, 16e et 17e hazy, qui doit être dans le dossier judi- brigades d'artillerie, et c'est avec ce

Actuellement encore, les officiers d'artion des parties essentielles du frein. lons avec des officiers l'ayant vu tirer. Le projet de Manuel de tir n'a pas le Les règlements interdisent de le démoncinquième d'épaisseur d'un règlement de | ter, et, en cas de mauvais fonctionnemanœuvres ordinaire, et il est très facile | ment, le canon doit être envoyé en ma-

Il existe un règlement, datant de 1894 terhazy n'était pas l'officier d'infanterie | qui donne la description du frein, mais c'est une description purement schéma-

En 1894, ce règlement même avec d'une manière plus complète, en étudiant | cette description n'existait pas, et les officiers d'artillerie, autres que ceux dont Il est donc vraisemblable, comme je | j'ai parlé, ne pouvaient avoir normale-

Il est évident, cependant, que les officiers des batteries qui en étaient armées On a pensé que c'était un stagiaire, devaient avoir une connaissance somparce que les documents dont il est ques- | maire du canon, bien que le règlement tion au bordereau intéressent tous les | qui en donne la description n'eût pas encore paru.

J'ai dit quels étaient les officiers qui pouvaient avoir connaissance, normalement, du frein; mais, il est évident que tout officier se trouvant à Bourges au moment où l'on en faisait les essais, c'est-à-dire de 1888 à 1891, pouvait facilement recueillir par conversation, peutêtre même de visu, des renseignements intéressants sur le frein.

matériel) parlant à un camarade de son | prépare. arme, à quelqu'un qui peut le comprendre et qu'il ne suspecte pas, ne se laisse

la Pyrotechnie, soit même dans un régi- | quelquefois un an. ment, savaient quel genre de travaux on se renseigner et à s'instruire.

Je suis absolument convaincu que Dreyfus particulièrement, avec sa curiosité pour toutes les choses nouvelles, son désir bien connu d'être toujours au courant des expériences les plus récentes, a pu recueillir personnellement des renseignements pleins d'intérêt.

Par contre, je ne crois pas, connaissant la discrétion personnelle des artilleurs qui sont dans ces établissements et l'esprit de particularisme de l'arme, qu'un officier d'infanterie ait pu jamais recueillir le moindre renseignement sur ces constructions, même s'il avait été à

Je peux citer un exemple dont j'ai été témoin personnel de la profonde instruction qu'avait Dreyfus sur toutes les questions d'artillerie et montrer qu'il était au courant des expériences les plus

Dreyfus a fait partie, en 1894, du 27 juin au 4 juillet, d'un voyage d'état-major que dirigeait le chef d'état-major gé-

Je faisais également partie de ce voyage. Un jour, le groupe d'officiers dont faisait partie Dreyfus et le groupe du chef d'étatmajor lui-même, dont je faisais partie, se aussitôt après les grandes manœuvres, couverture au point de vue théorique. trouvèrent cantonnés ensemble à Char- le régiment de cuirassiers destiné à y mes. Le chef d'état-major invita les officiers de ce groupe à prendre leur repas avec nous. Le soir, pendant le dîner, ments qu'aucun de nous ne possédait, et tellement intéressants qu'il en fut ques-

tion jusqu'à la fin du dîner. derrière, d'ailleurs, et les jeunes gens re- vement des troupes faisant partie de la ports de couverture.

Je ne peux pas le concevoir. des officiers des autres armes. Il avait | il n'avait qu'à recueillir ses souvenirs | Le commandant Picquart a dit, à propos de | pitaine Dreyfus à un moment qu'il ne.

projet de Manuel de tir de l'artillerie en | Il avait été tiré en 1891 sur le polygone | reau, on avait déjà renseigné une puis- | capitaine Deprez. campagne, que cet exemplaire aurait de Bourges, et deux batteries de 120 sance étrangère non pas sur le frein, été confié au capitaine Daguenet, et qu'Es- court (qu'on appelait 120 léger) avaient mais sur le canon de 120 court, et qu'elle 4º bureau, fit prévoir au commandant nouveau plan. » terhazy l'aurait obtenu de ce dernier pris part aux manœuvres d'armée faites avait reçu notamment les dessins et les Picquart les difficultés considérables que

On savait donc, depuis cette époque, acte de trahison à Dreyfus, n'ayant au- d'un plan nouveau, en laissant valables tendu que la 1º communication relative que ce canon existait et qu'il était muni cune raison pour cela. Seulement, je crois jusqu'au printemps les autres transports au nouveau plan qui ait été faite aux cument n'a été envoyé qu'aux généraux | Jusqu'à la fin de 1893, il ne se produit | renseignés déjà, on ne pouvait pas donner | séquent, de repousser la proposition du | par lettre du 20 juin. commandant les corps d'armée, aux gé- aucun fait nouveau intéressant ce canon, des renseignements sans aucune impor- 1 des bureau.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1898

J'ajoute qu'il était le seul de son groupe ments du nouveau matériel, pendant de stagiaires à l'état-major de l'armée, Je n'insiste pas sur la déposition du l'hiver 1893-94 : huit régiments apparte- aucun autre n'étant passé par les établissements de Bourges.

Je vais passer rapidement sur les canon que ces régiments firent pour la brases du bordereau : « la manière dont Le colonel Picquart avait fait venir première fois des écoles à feu en 1894. | cette pièce s'est conduite. » On a certaine-Mulot au ministère, pour lui demander Le frein de ce canon était inconnu de ment déjà dit à la Cour qu'Esterhazy a des renseignements sur ce qu'il avait fait la masse des officiers d'artillerie; il ne été aux écoles à feu du camp de Châlons, n'est pas un document qu'on puisse résu- auprès d'Esterhazy et pour essayer de pouvait être connu que par les officiers du 5 au 9 août 1894; que le seul régiment mer en quelques lignes. On peut en dire savoir si Mulot n'avait pas copié, pour le qui l'avaient construit, à la fonderie de qui ait tiré le canon de 120, cette année- y seraient apportées par le nouveau plan. l'auteur du bordereau. la méthode dans une note très courte, commandant, le projet de Manuel de tir. Bourges, et par les officiers appartenant là, en était parti le 25 mai; que le canon mais non les procédés d'application. Il Ce document lui fut, à cet effet, présenté. aux Commissions d'expériences de Calais de 120 court n'a ensuite figuré que dans des manœuvres de masse qui ont eu lieu fin août, et que par conséquent porterait des modifications à des travaux ter si possible, et c'est pour cela que l'au- taines choses d'un livre beaucoup plus tillerie eux-mêmes ne connaissent ni les Esterhazy n'a ni vu tirer le canon de en cours d'élaboration? teur du bordereau propose à son corres- gros, pour une conférence que devait procédés de construction, ni l'organisa- 120, ni été en relations au camp de Châ-

Je n'insiste pas autrement sur ce Je passe au 2º paragraphe du bordereau, le seul que je désire traiter avec quelque développement, si la Cour le

ques modifications seront apportées par le nouveau plan.

La Cour sait ce que sont les troupes de couverture, et pourquoi elles sont transportées avant les autres sur la base de concentration.

Le bordereau ne parle pas de la couverture au point de vue théorique. Il parle des troupes qui font partie de la couverture; non de telles ou telles troupes qui seraient connues de l'auteur, mais des troupes en général, c'est-à-dire du 20 octobre. d'un dispositif d'ensemble.

Le bordereau parle aussi de modifications futures, et non de modifications passées, de celles qui seront apportées par le nouveau plan, non de celles qui ont été apportées à l'ancien. Je crois devoir appeler l'attention aussi

Il n'est pas douteux, en effet, qu'un git pas d'un plan prochain, dont la date officier d'artillerie (si discrets que soient | n'est pas encore déterminée; il s'agit du les officiers chargés des constructions de | nouveau plan, c'est-à-dire de celui qu'on C'est là tout à fait le langage de l'état-

sur l'expression nouveau plan. Il ne s'a-

major de l'armée, où l'on dit prochain plan tant qu'il n'y a pas de plan en éla-Il est certain, d'autre part, que tous | boration, et nouveau plan dès que le plan les officiers qui étaient à Bourges, soit à est à l'étude, bien que ces études durent de couverture, et qui croyait se rappeler

Non seulement ce langage est tout à faisait à la fonderie à ce moment-là, que | fait celui de l'état-major, mais encore il la question était du plus haut intérêt | répond exactement à des travaux qui ont pour les officiers d'artillerie et qu'ils de- été faits en 1894, et qui y ont été faits à vaient tous, certainement, chercher à titre d'exception dans la forme où ils ont mandant Esterhazy aurait peut-être pu

Voici quelle était la situation à ce sujet | l'armée, un détail de cette nature. au commencement de 1894.

On avait en 1892 fait un plan qui avait été mis en vigueur au printemps de 1893. Au commencement de 1894 on décida de faire un nouveau plan pour le printemps de 1895.

La réunion du Conseil supérieur dans laquelle la question fut agitée eut lieu le 6 février 1894. La décision du ministre est du 14 février; elle fut communiquée aux différents bureaux de l'état-major le 16 février.

Le nouveau plan fut mis peu de temps

après à l'étude. Les premiers mois furent employés à établir une entente verbale entre les chefs de bureau intéressés (1er, 3e, 4e), et c'est moi qui assistais à ces réunions comme sous-chef du 4º bureau.

Pendant qu'on s'occupait ainsi des détails du plan, le 1er bureau rappela au 4º qu'il devait y avoir, au mois d'octobre 1894, de nombreux changements de gar-

En effet, un quartier de cavalerie qu'on construisait à Noyon devait être prêt à | cinq ans de service). être occupé le 1er octobre.

tenir garnison. Ce changement entraînait le déplace-

ment de cinquitres régiments de cavalerie | ce sujet. Dreyfus parla des diverses expériences et des modifications dans l'organisation faites par les Commissions de Calais et de presque toutes les divisions de cava- major de corps d'armée, où j'étais resté de Bourges, et nous donna des renseigne- lerie. On attendait, d'ailleurs, un chan- quatre ans; mais ce corps d'armée ne gement de garnison pour opérer ces mo- | fournissait pas d'éléments à la couver-

Enfin, dès le mois d'avril 1894, le chef le pont de la Moselle. Nous suivions par refaire presque tous les ordres de mou- sur la manière dont se font les transfonction du nouveau plan.

3º bureau, et qui, nouveau dans le ser- avaient été apportées à la couverture au une date antérieure à l'envoi du borde- tions, fit appeler, pour le consulter, le devaientêtre définitives, et que quelqu'un

Je n'attribue aucunement ce premier de couverture à l'automne, en fonction du nouveau plan avant la fin de juin, atpouvoir en conclure qu'à des gens si bien du plan précédent. Il conseillait, par con- commandants de corps d'armée l'a été

rait la couverture pour l'automne.

J'ai dit hier, à la Cour, au sujet du nir des Compagnies de chemins de fer une note du 22 avril). qu'elles se prêtassent à ce travail; et | J'ai fini pour la couverture. malgré la bonne volonté que chacun y dant Curé, chef de bataillon au 74° comme | pour la première fois aux troupes de | vaient donner des renseignements sur | mit, il fut impossible de réaliser, dans ce | modifications aux formations de l'artillerie vait apporter le nouveau plan ; et l'on fut le mot formation, employé dans l'accepconduit à prendre, pour un grand nombre | tion qu'il a dans le bordereau, ne s'emd'éléments de la couverture, des solu- ploie qu'à l'état-major de l'armée. tions provisoires, en se disant que la solution définitive serait donnée quand on sur Madagascar, et j'arrive tout de suite

mettrait en vigueur le plan lui-même. C'est ainsi que l'on pouvait savoir à ment, en faisant le travail de préparation | discussion de cette nature qu'on a cherde la couverture, que des modifications ché à établir qu'Esterhazy pouvait être travaux aurait-il pu savoir qu'un nou- rie de campagne est un document autoveau plan, non encore commencé, ap-

ma part. La preuve en existe dans un document | dant les brigades d'artillerie, quelques officiel: c'est celui par lequel on envoyait | exemplaires aux régiments d'artillerie). les ordres de transport de la couverture aux états-majors intéressés.

certain nombre de divisions, pour cinq ba-Note sur les troupes de couverture, quel- | taillons de chasseurs, pour une compagnie | du génie, etc., la solution sera modifiée officier. par le nouveau plan, en raison de l'obligation où l'on a été de maintenir jusqu'au printemps les transports de l'ancien plan.

Ce document n'a été établi que le 15 octobre, consacrant des choses que l'on sa- mention. vait depuis le mois d'août, et il n'a été mis en place, dans le corps d'armée intéressé qu'après cette date (entre le 15 et le 20 octobre), les transports de couverture devant entrer en vigueur à partir

Ce document du 15 octobre indique d'ailleurs aux intéressés que les tableaux des premières destinations des troupes de | le cabinet du chef d'état-major et 1 pour tions nécessaires au sujet des dispositions à prendre pendant la période de titulaires, ni les stagiaires.

transition. C'est la seule fois qu'on ait fait des transports de couverture distinctement des autres transports de concentration.

Si j'ai recherché et fini par retrouver le document du 15 octobre, c'est parce que j'avais à répondre moi-même à une objection qui m'avait été faite par un officier, un très bon esprit, qui, en 1894, faisait partie d'un état-major de division qu'on leur avait dit en leur donnant les ordres de transport de la couverture que des modifications y seraient apportées par le nouveau plan.

Cet officier en concluait que le comapprendre, en dehors de l'état-major de

Il m'a rendu un très grand service en | sur les champs de tir. m'obligeant à serrer ainsi la question de plus près, et en établissant qu'on n'a pu le savoir, en dehors du ministre, que postérieurement au 15 octobre, alors que depuis trois semaines le bordereau v était déjà.

Je crois d'ailleurs qu'il serait facile d'établir que le commandant Esterhazy ne savait même pas ce que c'était que la

couverture. En tout cas, il faisait partie d'un corps d'armée qui ne fournissait aucun élément à la couverture ; aucun travail préparatoire n'avait par conséquent été demandé à ce corps d'armée, et Esterhazy ne pouvait être en relations à Rouen avec aucun officier s'occupant de la question.

Pour établir ces affirmations, je peux dire que pour mon compte je suis arrivé à l'état-major pour la première fois en 1891, étant déjà lieutenant-colonel (je n'y ai pas fait ma carrière et j'y ai passé quatre ans en tout en deux fois sur trente-

En arrivant comme lieutenant-colonel. On devait y envoyer à cette date, ou je savais tout juste ce que c'était que la Je ne connaissais rien au sujet des

Et j'avais passé cependant par un état-

troupes en faisant partie, et j'aurais été |

Dans les cours de l'Ecole supérieure En sortant de table, le chef d'état-major | d'état-major avait demandé de changer | de guerre, on parlait de la couverture au emmena le capitaine Dreyfus et continua | les débarquements de deux divisions (une | point de vue théorique; mais jusqu'en à causer avec lui, seul à seul, pendant d'infanterie et une de cavalerie); il en 1894 tout au moins, on ne donnait pas La dénomination est effectivement plus d'une heure, en se promenant sur résultait qu'au mois d'octobre on devait aux élèves même une simple indication

peu connu, les artilleurs eux-mêmes marquèrent fort la faveur spéciale qui couverture. On se demanda naturelle- Je ne rappellerai pas à la Cour (on le écoles à feu, déclare que jamais Esterhazy pouvaient l'appeler frein hydraulique était accordée à leur camarade ce ment si l'on allait ainsi refaire toute la lui a déjà dit probablement) comment venez de nous dire, le commandant Jeancouverture au mois d'octobre, pour la Dreyfus était, au contraire, en mesure | nelauraitrecupour le 2º bureautrois exem-Etant donnés les renseignements que | refaire encore une fois en fonction du | d'avoir tous les renseignements dont il | plaires du Manuel de tir le 28 mai, et en Ce frein est d'ailleurs bien un frein j'ai fournis sur le procès, peut-on ad- nouveau plan pour le printemps de 1894 s'agit, qu'il les a eus effectivement entre la urait remis un à Dreyfus qui l'aurait hydraulique, comme l'indique un règle- mettre qu'Esterhazy ait pu, par un moyen et s'il ne valait pas mieux faire pour le les mains; que, d'une manière générale, ment spécial à l'usage des officiers d'ar- quelconque, fournir quelque note que ce mois d'octobre toute la couverture en il connaissait très bien la concentration, à la suite de son séjour au 4º bureau; que Après entente verbale entre le 1er et le | lui, stagiaire au 4e bureau, avait initié au | Quant à Dreyfus, à supposer que ce fût | 4º bureau, à ce sujet, le 1er bureau con- service un titulaire arrivé après lui, le | ter de la lettre du commandant Jeannel capitaine Boulanger.

restitué au bout d'un temps très court. Pouvez-vous préciser l'époque de cette restitution?

Le général Roget. — Il semble résulqu'il a confié un des exemplaires au ca-

Ayuntamiento de Madrid

qu'un journal a publié récemment une | été adopté en 1891, après des essais qui | personnels pour donner des renseigne- | nel) qui faisait fonction de sous-chef au | cette question, que les modifications de la maison n'aurait jamais écrit : « Quel-Ce dernier, qui avait passé deux ans au ques modifications seront apportées par le

> Je demande comment quelqu'un qui l'on rencontrerait pour faire le transport | n'était pas de la maison aurait pu parler

Si l'officier était de la maison, il pou-Malgré cet avis, le 3º bureau se rallia à | vait savoir, de quelque modification qu'il (La séance est levée et renvoyée au len- la proposition faite par le 1er bureau, et le s'agît, que ces modifications n'étaient pas chef d'état-major décida que l'on établi- définitives, par la raison que, dès le mois d'avril, on s'occupait de la couverture du Les difficultés que l'on avait prévues | nouveau plan, et que déjà il était quesse présentèrent, en effet ; j'en sais quel- | tion, même en dehors de cette couverque chose pour mon compte, puisque ture, d'apporter de nouvelles modificaj'eus toutes les peines du monde à obte- tions à l'ancien plan (il y a à ce sujet

Je passe rapidement sur la Note sur les travail, toutes les modifications que de- | dont je ne dirai que ce simple mot : que

au Projet de Manuel de tir. Je serai obligé ici d'entrer dans une l'état-major, et qu'on savait effective- discussion de texte, puisque c'est par une

Je ne parlerai pas davantage de la note

Comment quelqu'un non mêlé à ces | Le Projet de Manuel de tir de l'artillegraphié portant la date du 14 mars 1894. Il a été envoyé, par bordereau du 16 mars, aux généraux commandant les Et ce que je dis ici, au sujet de ces tra- corps d'armée (un exemplaire aux génévaux, n'est pas une simple hypothèse de raux commandant des corps d'armée, un exemplaire aux généraux comman-

Ce premier envoi fut complété par d'autres, échelonnés du 16 mars au 12 Ce document indique que, pour un mai, qui portèrent le nombre des exemplaires attribués aux régiments d'artillerie à trois par batterie, c'est-à-dire un par

> Le document n'était pas secret. Les exemplaires n'étaient pas numérotés. Ils ne portaient même pas la mention : confidentiel. Seuls, les bordereaux d'envoi aux corps d'armée portaient cette

Ce projet avait de l'intérêt en 1894, parce qu'il instituait une méthode nouvelle pour le réglage du tir du canon de campagne. Dans la distribution qui fut faite du Manuel de tir par la 3º direction (direction de l'artillerie) cinq exemplaires furent

attribués à l'état-major de l'armée (1 pour couverture donnent toutes les indica- chacun des bureaux de l'état-major); les officiers n'en furent pas pourvus, ni les Ultérieurement, sur une demande officieuse faite à la direction de l'artillerie par le 2º bureau de l'état-major, où se

> plaires du projet de Manuel de tir furent envoyés pour les stagiaires. Dreyfus avait, en effet, fait remarquer, d'ailleurs légitimement, qu'il était étonnant que la direction de l'artillerie ne pourvût pas de ce Manuel les officiers de

trouvait à ce moment Dreyfus, des exem-

'état-major. Les exemplaires envoyés pour les stagiaires le furent par bordereau de la direction de l'artillerie du 26 mai 1894.

Il est spécifié dans la colonne « observations » du bordereau que ces exemplaires étaient destinés aux stagiaires qui pouvaient être appelés à s'en servir

L'envoi comprenait dix exemplaires. Ils furent tous remis au 3º bureau, chargé d'en faire la répartition, le 28 mai. Le 26 bureau recut, pour sa part, trois exemplaires.

Le commandant Jeannel, alors au 2º bureau, recut ces trois exemplaires. Il se rappelle très bien en avoir remis un à Dreyfus, comme il l'a dit au procès de 1894. Le lieutenant-colonel Jeannel m'a donné ces renseignements dans une lettre que j'ai conservée. Le lieutenant-colonel Jeannel est à Poitiers, actuelle-

ment. Dreyfus le rendit au bout d'un certain Tel est l'historique de la distribution

du projet de Manuel de tir. Si je commente maintenant la dernière phrase du bordereau, j'y trouve d'abord ceci: Chaque officier détenteur doit remettre le sien à la fin des manœuvres. C'est une inexactitude matérielle: ja-

mais il n'a été question qu'on dût rendre ce projet de Manuel, ni après les manœuvres, ni à aucun autre moment. Il a été retiré, en fait, en 1895, quand on l'a remplacé par un projet imprimé,

mais il n'avait jamais été indiqué à qui incapable de fournir la moindre note à que ce fût qu'on retirerait le projet auto-L'auteur du bordereau énonce donc là une affirmation inexacte. Aucun officier de troupes ne pouvait dire, sans l'inven-

ter (et on ne voit pas dans quel but), qu'il

devait rendre le document après les ma-Seul, un officier de l'état-major de l'armée, qui n'avait pas d'exemplaire personnel et à qui on pouvait confier un des exemplaires individuels pour la période des manœuvres, aurait été obligé

de le rendre, cette période terminée. Le président. — D'après ce que vous

détermine pas, et que Dreyfus l'aurait | nellement la conviction que le bordereau rendu au fonds commun après l'avoir | était d'un officier d'état-major, d'un arconservé deux ou trois jours.

tion des stagiaires, qui pouvaient les uti- spécialement Dreyfus, parce qu'il s'est liser et qui auraient pu les faire copier. | trouvé dans les établissements de Bourexemplaires ait disparu.

document, de la manière suivante : ni même par la garnison de Bourges. disposition que très peu de jours.

la plume d'Esterhazy.

procurer le plus facilement. d'artillerie; on en avait même fait des | de fait.

envois supplémentaires, à l'époque des | Ce sont ses indiscrétions relatives à | le croirais pas. écoles à feu, pour les officiers de réserve | des points de fait qu'on a reprochées à | et de l'armée territoriale. Si Esterhazy avait demandé ce docu- Je vais parler à ce sujet d'une ques- clarer l'auteur du bordereau. ment à un officier d'artillerie, il n'y avait | tion que je connais personnellement.

commettre d'indiscrétion.

le lui aurait prêté. qu'Esterhazy ait essayé de se procurer ce | rale. document, ni qu'il l'ait effectivement eu | Ce sont habituellement des jeunes | mandé.

pas ce quelqu'un.

Esterhazy, c'est bien certainement celui- major de l'armée. là, qu'il aurait trouvé partout, tandis que | Il est naturel qu'on prenne des précauformations de l'artillerie, il ne pouvait | d'eux. les trouver qu'à l'état-major de l'armée, et des renseignements sur le frein hydraulique, nulle part. La phrase s'explique au contraire faci-

lement si l'auteur du bordereau est Il est exact, pour lui, non pas que le

document fût extrêmement difficile à se procurer, mais qu'il avait eu de la peine a se le procurer. Le document n'était pas un document de l'état-major de l'armée; il avait fallu

faire une démarche spéciale à la direction de l'artillerie pour l'avoir; il ne le min de fer quelconque, sans que ce transdétenait pas à titre personnel - et il est port ait aucun rapport avec la réalité. certain qu'il n'aurait pas pu le garder pendant plus de quelques jours, parce qu'un autre stagiaire, non pourvu, aurait pu en réclamer un et qu'on se serait plaires.

raison, le seul qu'il lui fût difficile d'avoir. | que ce serait plus intéressant.

Je passe à la ligne suivante : Le minis-

Cette phrase désigne, pour moi, contrairement à ce qu'on a dit, un officier de l'état-major, et un artilleur : un officier de l'état-major parce que le mot corps est ici en opposition avec état-major; un officier disant dans les corps tout seul, quand il s'agit de régiments d'artillerie, est un officier d'artillerie, qui sous-entend naturellement la désignation de l'arme. Le mot corps, pour un artilleur, veut dire naturellement : un corps d'artillerie. Un fantassin aurait dit : dans les régiments d'artillerie.

Je passe enfin à la dernière phrase : Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse..., etc.

Il semble, d'après le commencement du bordereau, que l'auteur envoie le projet du Manuel de tir. Cette dernière phrase semble prouver qu'il se ravise au dernier moment et qu'il propose deux solutions à son correspondant: ou bien de lui envoyer le projet de Manuel pour qu'il y prenne ce qui l'intéresse, ou bien de le faire copier in extenso - et de lui en adresser la copie

Puisqu'on se réserve la possibilité de le faire copier, c'est qu'on ne l'envoie pas. Il semble que le sens exact de la phrase | major. soit le suivant :

J'ai le projet de Manuel à ma disposition. Si vous voulez y prendre ce qui vous intéresse, je le prendrai, à moins que vous ne vouliez, etc.

Si on l'envoyait, pour si mal que l'on écrive, on aurait dit : je le reprendrai ou j'irai le reprendre.

Il n'est pas vraisemblable, d'ailleurs, qu'on s'expose à se rencontrer deux fois avec un correspondant comme celui-là, pour un document aussi peu important. L'auteur du bordereau a le document à sa disposition : il peut le prendre quand | reur. il voudra et l'envoyer à son correspondant

qui y prendra ce qui l'intéresse. La manière de procéder qu'indique prend ce qui l'intéresse et le renvoie ensuite. Il faut pour procéder ainsi avoir

tout son temps. Il faut donc que l'auteur du bordereau ait le projet de Manuel à sa disposition immédiate et permanente.

C'est le cas de Dreyfus. Esterhazy pourrait s'être fait prêter un Manuel, mais s'il l'avait pour un temps probablement limité (comme semble d'ailleurs l'indiquer l'auteur du bordereau), il ne pourrait pas prendre des dis-

positions pareilles. Esterhazy aurait le Manuel à sa disposition immédiate, mais non permanente. Les délais, pour cette opération, se- là-dessus que des hypothèses... raient doubles pour Esterhazy que pour

déjà quand il écrit. Et si on place, comme on a voulu le faire, la fabrication du bordereau pendant le séjour d'Esterhazy au camp de Châlons, il est matériellement impossible que tout cela ait pu se faire entre

le 5 et le 9 août. Le président. - Il y avait toujours, dans les bureaux, un certain nombre d'officiers stagiaires appartenant à l'artillerie, quatre, si je ne me trompe. Quelles sont les raisons qui vous ont déterminé à porter plus particulièrement vos soupçons sur Dreyfus?

Le général Roget. - Par l'étude que j'ai faite du bordereau, j'ai acquis person-

tilleur, d'un stagiaire.

Les exemplaires restaient à la disposi- Et je crois que le bordereau désigne Il n'a pas été vérifié qu'un des trois | ges à l'époque des essais du 120 court et parce qu'aucun autre artilleur de son Le bordereau s'exprime, au sujet de ce groupe n'est passé par les établissements l'attribution du bordereau à Dreyfus

à se procurer, et je ne peux l'avoir à ma constaté au procès les tendances de apprécier, Esterhazy serait reconnu l'au-Dreyfus à se procurer d'une manière in- teur de ce document, quelles conséquences Cette phrase ne s'expliquerait pas sous | discrète des renseignements secrets inté- | cette certitude pourrait-elle avoir, au ressant la défense nationale

C'était, de tous les documents énumé- | Il est très légitime qu'un officier sta- | fus? rés au bordereau, celui qu'il pouvait se giaire à l'état-major cherche à s'ins-Il était répandu, à raison d'un exem- sont des méthodes et des principes, et le bordereau, je ne pourrais évidemment qui ont été ignorés de ses chefs - j'enplaire par officier, dans tous les régiments | non des renseignements sur des points | pas le contester; mais si Esterhazy me | tends par ses chefs, le général Gonse et | l'affaire Esterhazy, ont commencé à par-

Dreyfus.

aucune raison pour qu'on ne le lui confiât | Au 4º bureau, par exemple, on ap- et on lui a fait répéter cette affirmation, même. pas ; le document n'étant pas secret, tout | prend aux stagiaires comment se fait un | à laquelle il a essayé, d'ailleurs, de se officier d'artillerie pouvait le prêter à un plan de transport, quelles sont les mé- soustraire, au Conseil d'enquête devant avec Esterhazy au cours du procès, à camarade, même d'une autre arme, sans thodes de travail et les procédés employés. lequel il a comparu; il a avoué par con-Il est complètement inutile de les initier | séquent à ce Conseil, sur interpellation | aux ordres qu'il en avait reçus. Le capitaine Le Rond, qui conduisait | à la concentration des armées, et cela | précise, qu'on lui avait offert ladite | les officiers d'infanterie sur le champ de | peut être très nuisible : les stagiaires | somme pour faire cette déclaration; c'est | mière entrevue entre du Paty et Esterhazy | pièce. tir, déclare formellement que si Esterhazy | viennent à l'état-major, désignés sim- constaté au procès-verbal du Conseil | doit être du 31 octobre. lui avait demandé le projet de Manuel, il | plement par leur numéro de sortie, sans | d'enquête — et il y a les cinq témoins qu'on ait aucune connaissance ni de On n'a jamais pu établir, du reste, leur caractère, ni de leur valeur mo-

entre les mains; et, après tout le bruit | gens qui, un peu par gloriole ou par le | qu'a fait l'affaire, il serait bien étonnant, | désir de se montrer bien renseignés, ne | si Esterhazy avait emprunté ce projet de | sont pas toujours très discrets; ils res-Manuel à quelqu'un, qu'on ne retrouvât | tent en relation avec leurs camarades de | l'Ecole de guerre, et je sais qu'il y a un | à moins qu'il n'ait eu un complice à l'état- | à Londres d'abord. Dans tous les cas, le document que | café, près de l'Ecole militaire, où des jeu- | major de l'armée. pouvait se procurer le plus facilement | nes gens ont parlé des travaux de l'Etat-

leur donner les secrets de la concentra- pas dans les locaux où il est actuelle- au ministère. tion quand on peut faire autrement, ment. parce que ce sont des secrets qui se par les mains d'un moins grand nombre

de personnes. Eh bien ! au 4º bureau, on a fait faire aux stagiaires un plan de transport fictif, comme exercice: par exemple, on leur donne deux corps d'armée quelconques à transporter par une ligne de che-

J'ai donné, pendant le deuxième semestre 1893, des transports de ce genre à faire aux stagiaires.

Dreyfus, en particulier, est venu m'expoaperçu de la disparition d'un des exem- ser à deux reprises, dans mon bureau, à ce qu'Esterhazy se déclarât l'auteur du Cette lettre a été remise par le garçon martin-la-Planchette. S'il lui était difficile, relativement, de | à faire ce travail, et il m'a demandé se procurer ce document, il avait, au d'une façon précise à faire le transport à Henry, alors que j'étais chargé de le L'officier de service voyant la mention | née par l'agent était caractéristique et contraire, tous les autres à sa disposi- réel de deux corps d'armée par leurs li-

tre en a envoyé un nombre fixe dans les conservé, je l'avoue, une mauvaise im- et je posai cette question parce qu'on comme il avait l'habitude de le faire, par lettre et une carte-télégramme, par lespression de cette demande.

> C'est, d'ailleurs, tout ce que j'ai à lui reprocher, et c'était un officier remarquable sous tous les rapports.

Comment se fait-il qu'un officier dans la situation de stagiaire, auquel on ne montrait par conséquent que ce qu'on montrait aux autres, ait eu une connaissance si complète de la concentration? Ce ne pouvait être que par des procédés irréguliers.

Il avait d'ailleurs des facilités plus grandes que les autres stagiaires du 4º bureau, parce qu'il était au réseau de l'Est où tout vient aboutir et où l'on a tous les secrets.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il connais-

sait tous les secrets. Le président. - Un précédent técouverture. Grâce à une erreur de desti- sincère; je le crois, du moins. nation, Dreyfus aurait pu garder, pendant vingt-quatre heures, ce travail que seul il aurait eu entre les mains?

Le général Roget. — Voici ce qui s'est | entrer au ministère ? passé, en effet, au 3º bureau de l'état-

A la fin du mois d'août, on faisait tirer à l'imprimerie du service géographique les documents relatifs à la couverture qu'on préparait, et les stagiaires du 3º bureau étaient chargés à tour de rôle d'aller surveiller ce tirage.

Dreyfus en ayant été chargé un jour, ne se rendit pas à l'imprimerie du service géographique où on l'attendit vainement tout un après-midi; il s'était rendu à l'imprimerie du service intérieur, et cette erreur est tout à fait singulière.

Cependant, ce peut n'être qu'une er-

Les documents qu'il rapporta du service intérieur ne parurent pas pouvoir être utilisés. On lui fit des reprocette phrase est assez compliquée : on ches au sujet de sa maladresse écrit; on attend la réponse, on prend le notamment le colonel Picquart — et on manuel; on l'envoie; le correspondant y lui laissa les documents entre les mains pour les faire tirer de nouveau le lendemain; c'est lui, en effet, qui, le lendemain, surveilla le travail.

M. le président. — Comment, dans votre appréciation et en présence de cette expression du bordereau: Je vous adresse, la livraison matérielle des documents

énumérés aurait-elle été opérée? On n'a pas pu la faire en un lieu déterminé, les mots sans nouvelles indiquant une interruption de relations. Ce serait donc par la poste ou par tout autre mode

La première phrase du bordereau dit, Dreyfus, car Dreyfus attendait la réponse | bien certainement, non pas qu'il y a eu du correspondant pour prendre le Ma- une interruption dans les relations, devait se battre en duel avec lui. nuel, tandisqu'Esterhazy aurait dû l'avoir | mais qu'il n'y a pas d'avis pour une entrevue déterminée.

> Il est probable que l'auteur du bordereau qui allait partir en manœuvres et qui avait, tout prêts, un certain nombre qu'il n'y eût pas concert pour une entrevue déterminée. Le mot « je vous adresse », dans mon opinion, ne signifie son tour à un autre. pas nécessairement qu'on envoie par la poste ou par toute autre voie. C'est une expression qui se comprend dans un bordereau d'envoi, mais qui peut simplement être significative de remise de documents.

(La séance est suspendue.)

SUITE DE LA DÉPOSITION DU GÉNÉRAL ROGET

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1898 REPRISE A DEUX HEURES DE L'APRÈS-MIDI

Le président. — Dans l'hypothèse où viendrait à être contredite, et où, par un Le document est extrêmement difficile | En dehors de ce point précis, on a ensemble de circonstances que je ne puis | solument et je serais porté à ne pas le | cerne, persuadé que la pièce appelée dopoint de vue de la culpabilité de Drey-

truire, mais ce qu'il vient y acquérir ce vait qu'Esterhazy a écrit matériellement procès, des agissements répréhensibles mation, sur les faits suivants : donnait lui-même cette affirmation, je ne | le général de Boisdeffre.

(c'est-à-dire les cinq membres).

somme parce qu'on ne le lui a pas de-

Quant au point de savoir si Esterhazy pouvait avoir en sa possession et livrer les documents énumérés au bordereau, j'estime que c'est absolument impossible, |

hazy a eu des rapports avec Etat-major? l'aurait rapportée au ministère le 14 no- cette conversation. Le général Roget. — Il est à ma con- vembre.

conservent d'autant mieux qu'ils passent | ma part) qu'il n'y a pas fait autre chose | lui a montré une pièce qui n'était pas la | lui avait promis de le lui remettre, à un | pression qu'il y auraiteulieu de prendre à que de disposer peut-être des fonds se- photographie. crets pour son usage personnel. Il a Me Tézenas, mis en présence de la vraie J'ai pu, en outre, me procurer la cerquitté le service en passant capitaine.

Tunisie d'où je crois qu'il n'est revenu | guerre. qu'en 1892, en passant major.

Préoccupé de la possibilité qu'il y avait | lui-même.

hazy se connaissaient. Henry me répondit qu'il croyait qu'ils | capitaine Nourrisson, la lettre qu'on ve- | se préparait contre Esterhazy. s'étaient connus en Tunisie, comme des j nait d'apporter. fois, en 1895, où il était venu je ne sais | être le cachet d'Esterhazy.

trop pourquoi. autrement sûr de l'expression que j'ai

employée. C'est une page de rapport qui a été faite après coup, sur la demande du mi-

nistre, et que j'ai faite très rapidement. Henry, à ce moment-là, seul avec moi, ne sachant pas ce qui allait se passer, ni moin, M. Cavaignac, nous a parlé d'un quelle décision on prendrait à son égard, incident personnel à Dreyfus, relative- n'ayant d'ailleurs aucune raison pour ne ment à l'impression d'un travail sur la pas dire la vérité, a été certainement pièce est rentrée au ministère, d'après

Le président. — Avez-vous connaissance des démarches qui auraient été faites par Esterhazy, en 1895 ou 1896, pour

Le général Roget. — Ces démarches ont été faites, en effet, mais en 1896. Le régiment d'Esterhazy devait quitter Paris après les manœuvres d'automne, et les régiments qui changent dans ces con- sion est absolument inexacte. ditions ne rentrent pas à Paris : ils vont directement du point de dislocation des suspecter le témoin.

manœuvres à leur garnison en province. ne plus rentrer à Paris.

entrer au ministère-et il ne pouvait être | par du Paty voulant s'assurer, ainsi, que employé au ministère, n'étant pas bre- le document ne s'égarait pas. veté, qu'à la direction de l'infanterie (2º bureau) ou qu'au service des ren- | formelle avec les faits. seignements.

Il a demandé l'un ou l'autre; je crois pouvoir dire, sans en être absolument su certainement qu'il y avait eu des resûr, qu'il a demandé de préférence la di- lations entre du Paty et son oncle, mais rection de l'infanterie. Le président. — Savez-vous si le colo-

nel Henry et Esterhazy se connaissaient et avaient des rapports ensemble? Le général Roget : Je ne peux pas l'affirmer d'une façon absolue. Mais je ne le crois pas.

D'après tout ce que je sais de l'affaire et des premiers rapports qui ont existé entre Henry et du Paty, je suis porté à croire, d'une façon très ferme, qu'Henry et Esterhazy ne se connaissaient pas. Henry n'a été en rapport, à ma con-

naissance, avec Esterhazy que postérieuconstances suivantes: Henry avait, à la Cour d'assises de la On a commencé à interroger Christian, | ranza, quoique parti après.

clamé la priorité de la rencontre.

A la suite de ce reproche, Henry de- irait au million. lui donna comme lieu de rendez-vous | en ce propos. mière fois chez la fille Pays.

A ma connaissance, il n'y en a pas eu | proposition de recevoir un million. pendant la période du procès Esterhazy. Le président. - Savez-vous si Es-Dreyfus?

Le général Roget. — Je l'ignore ab-

Le président. — Quelle a été la nature | hazy par du Paty. des rapports entre Esterhazy et du Paty? part du colonel du Paty, au cours du pro- 1894. Le général Roget. - Si on me prou- cès Esterhazy, et antérieurement à ce Je m'appuie, pour établir cette affir-

Je sais qu'on a offert une grosse somme | n'avais jamais affaire à lui; je n'étais, | du général Gonse, entre le général, Henry (600,000 francs) à Esterhazy pour se dé- | d'ailleurs, aucunement mêlé aux affaires, | et du Paty. et je n'ai appris ses agissements qu'au

Il n'a pas dit qui lui avait offert cette | disant dame voilée (quatre entrevues, je | zaine d'octobre et deux en novembre). tobre que la dame voilée lui aurait remis la pièce appelée le document libérateur;

cette pièce aurait été soi-disant envoyée

Il n'a jamais été employé à aucun titre | tré au ministère est la suivante : le 14 no- | du Paty. par le ministère depuis l'époque où il l'a vembre, vers onze heures à onze heures

les soi-disant difficultés qu'il rencontrait | bordereau et de l'impression que cela | de bureau de service à l'officier d'ordonpouvait avoir sur l'opinion, j'ai demandé | nance du ministre, de service ce jour-là. | eu des relations récentes entre le colonel | après, le chef du cabinet, général de | quatre jours après. J'ai refusé d'accéder à ce désir et j'ai | Sandherr et le commandant Esterhazy- | Torcy, rentrant au ministère et passant,

> officiers qui se rencontrent dans un | Il ouvrit la première enveloppe qui | dans la même manière que la lettre siposte ; qu'il n'avait jamais vu Esterhazy | était en papier bulle , fermée à la cire | gnée « Espérance » doivent être du 22 et | de cause. au service des renseignements qu'une | noire par un cachet armorié qui doit | 23 octobre.

Dans cette enveloppe se trouvait une Je crois avoir mis dans le rapport que lettre, à l'adresse du ministre, et une sej'ai fourni à ce sujet que c'était pour ap- | conde enveloppe fermée de la même porter un renseignement qu'il aurait re- manière que la première et contenant la cueilli par hasard; mais je ne suis pas | pièce dite, depuis, document libérateur.

Le général de Torcy, voyant qu'il s'as'était jamais occupé, replaça le tout | privé. dans une enveloppe qu'il ferma et qu'il rendit à l'officier de service.

ministre, le général Billot.

Telle est la manière exacte dont la une enquête faite par mes soins et au cours de laquelle j'ai interrogé successivement les garçons de bureau du cabinet du ministre, le capitaine Nourrisson, et demandé des renseignements par écrit au général de Torcy qui avait, à ce moment, quitté le ministère.

Si la version que donne Christian Esterhazy est ce que l'on m'a dit, cette ver-J'ai, d'ailleurs, de fortes raisons pour

août 1896, pour aller aux manœuvres et remis ce document à Esterhazy sur l'es- tobre, au parc de Montsouris. planade des Invalides, entre six et sept Or, Esterhazy trouvait beaucoup plus | heures du soir, et qu'Esterhazy serait | du Paty et de ses premières communicaagréable d'être en garnison à Paris qu'à allé immédiatement le porter au minis- tions avec Esterhazy. Rouen. Il a fait faire des démarches pour | tère de la guerre, surveillé par derrière

Ce témoignage est en contradiction contradiction, que Christian Esterhazy a | fus est ou non coupable?

u'il a invente une partie de sa deposi-Le témoin est tout à fait suspect au point de vue de la moralité : c'est le neveu d'Esterhazy, que son oncle voulait marier, avec une tache si grosse fût-elle, pourvu qu'elle ne fût pas d'une notoriété

aveuglante. Je connais d'ailleurs les conditions dans lesquelles le témoignage de Christian Esterhazy a été recueilli.

Christian Esterhazy, voulant se venger de son oncle, est venu à Paris et s'est rendu chez Mº Herbin, avocat à la Cour Le général Roget. — Je ne puis faire rement au procès Zola et dans les cir- d'appel, qu'il avait connu à Royan. Me Herbin l'a conduit chez Me Labori.

> Seine, donné un démenti à Picquart et | puis, dans une deuxième entrevue, à laquelle assistait M. Trarieux, on a conti-Le commandant Esterhazy, qui voulait | nué à interroger ce témoin qui a été en- | mettant, l'ait déchiré, et qu'il n'ait conaussi se battre avec Picquart, avait ré- voyé quelques jours après (une dizaine servé que le deuxième pour le donner à de jours, je crois) faire sa déposition ses chefs. Henry avait eu le tort de lui céder son | chez M. Bertulus. Christian Esterhazy | qui devait une réparation au colonel qu'on lui avait offert, en sous-entendu, avait été remis à la poste par Souffrain. Picquart et il n'avait pas le droit de céder | de l'argent pour déposer.

celui-ci) pour qu'Henry lui cherchât un | pu croire qu'on lui avait offert de l'ar- | coup à Souffrain - l'employée a su partémoin pour son duel avec Picquart. Et gent pour faire sa déposition; que sa faitement distinguer les photographies je ne crois pas qu'il y ait eu d'autres re- conscience n'en a nullement été alarmée, l'une de l'autre) m'avaient donné la et qu'il a même envisagé avec plaisir la persuasion que la dépêche avait été dé-

témoin et je n'ajoute foi qu'à celles de pas ce qu'a pu établir l'instruction Berterhazy aurait eu des rapports avec ses affirmations qui sont confirmées au- tulus sur ce point.

cument libérateur a été remise à Ester-Je suis persuadé aussi que c'était une

Le général Roget. — Il y a eu, de la | pièce qu'il avait conservée du procès de |

Lorsque les journaux, au début de ler de la pièce dont il s'agit, la conversa-Je n'étais pas le chef de du Paty, je | tion suivante eut lieu dans les bureaux

Le général Gonse demandait quelle C'est Esterhazy, du moins, qui l'a dit; cours de l'enquête que j'ai faite moi- pouvait être la pièce dont parlait Esterhazy, et on se demandait vainement de Je sais que du Paty a eu des relations | quoi il s'agissait, lorsque du Paty dit général Gonse, ni Henry ni personne Je suis à peu près certain que la pre- | n'aurait pensé spontanément à cette

Henry a même dit, sur le moment : Le commandant Esterhazy a dit qu'il | Que pourrait-il faire de cette pièce? Et en |

avait eu des entrevues avec une soi- quoi établirait-elle son innocence? C'est l'étonnement exprimé par Henry crois, dont deux dans la deuxième quin- dans cette circonstance qui a fait qu'il s'est souvenu du fait pour me le révéler, C'est dans une des entrevues de fin oc- quand je faisais mon enquête, et j'en ai obtenu confirmation auprès du général Gonse.

Il est vraisemblable que du Paty, qui en avait l'idée, était celui qui l'avait re-Bref, Esterhazy en aurait été déten- mise. C'est du moins l'idée que je me suis Le président. — Savez-vous si Ester- | teur pendant une quinzaine de jours et | formée à partir du jour où j'ai connu

des documents sur la couverture, sur le naissance qu'il a été employé au service nouveau plan, sur les modifications aux sans avoir aucune suspicion vis-à-vis des renseignements avec M. Weil en la probablement ja- les tomplètement faux qu'Esterhazy pièce n'a fait aucun séjourentre les mains de du Paty, j'étais chef du cabinet du ait eu cette pièce en sa possession pen- d'Esterhazy, qu'il ne l'a probablement ja- ministre de la guerre, et, bien que je ne 1878 et 1879, à une époque où le service dant un si long temps. J'estime qu'il ne mais lue, qu'il s'est contenté de préparer fusse pas chargé officiellement de cette Il est d'ailleurs tout à fait inutile de était à peine organisé et ne fonctionnait l'avait jamais vue quand on l'a rapportée d'avance la lettre et les enveloppes qu'on enquête, qui était purement personnelle, lui avait dit de préparer; mais il est proba- le ministre savait que je la faisais, et que Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a ble que du Paty, dans une entrevue pré- les éléments qu'elle m'aurait fournis pour-J'estime (c'est une simple opinion de trompé son propre avocat à ce sujet et cédente, lui avait parlé du document et raient servir de base aux mesures de réjour donné, pour sa défense.

lui a donné l'adresse d'Esterhazy à Dom-

On m'a même dit (je n'ai pas pu vérifier le fait) que l'adresse de la lettre dongarder à vue dans un salon contigu du | (secret et personnel ou confidentiel) n'ou- | différait de l'adresse usuelle : je conclus tion. Et c'est certainement, par compa- gnes de transport réelles, sous prétexte salon du ministre, s'il savait qu'il y eût vrit pas la lettre, mais, peu de temps de ce fait que c'est du Paty qui a écrit

> J'attribue également à du Paty une m'avait dit aussi que Sandherr et Ester- le cabinet de service avant de monter | quelles le général de Boisdeffre, chef d'échez lui, recut de l'officier de service, le | tat-major, a été mis au courant de ce qui | Cette lettre et cette carte, conçues

> > Le président. — A quelle cause pouvez-vous attribuer l'attitude de du Paty

dans toutes ces circonstances? gissait de l'affaire Esterhazy dont il ne | 1896, à la suite de questions d'ordre | graphies faites en 1894 de la pièce dont

Le commandant du Paty a eu connaissance de l'enquête de Picquart en 1896, La lettre fut remise le lendemain au puisque Picquart lui a montré un spécimen de l'écriture d'Esterhazy, qu'il avait | étayer l'accusation. fait photographier: il connaissait donc la personnalité d'Esterhazy par l'enquête Picquart.

Après le départ de Picquart, les choses rentrèrent dans le calme, au ministère, jusqu'au moment où une campagne de presse très violente fut le prélude de l'affaire Esterhazy, et mit en cause personnellement du Paty, comme officier de | fautes graves dans le service.

police judiciaire au procès de 1894. Poussé à la fois par le désir de défendre son œuvre, et par son animosité contre Picquart, du Paty commença les agissements dont j'ai parlé. Le premier, fut la lettre du 20 octobre à Esterhazy, puis les Il aurait dit, en effet, devant le juge | lettres anonymes au chef d'état-major, Esterhazy devait donc quitter Paris fin | d'instruction Bertulus, que du Paty avait | et enfin l'entrevue qui eut lieu le 31 oc-

> Voilà, je crois, le mobile des actes de Question posée par un des conseil-

lers. — La fabrication, par du Paty, des lettres et des télégrammes dont vous venez de parler est-elle, dans votre pensée, de nature à exercer une influence quel-Je suis porté à croire, d'après cette | conque sur la question de savoir si Drey-

> absolument aucun rapport avec l'affaire sédons le cliché pellicule. » Dreyfus, en l'état de ma déposition. Il y a simplement eu conflit entre Picquart et du Paty, et du Paty cherchait à contre- dure? carrer l'œuvre de Picquart. Le général Roget. — Je ne crois pas

> Le président. — Pouvez-vous nous que la question ainsi posée se référat à donner quelques renseignements sur les télégrammes envoyés à Picquart en Tunisie sous les signatures Speranza et

M. le général Roget. — Sur ce point, mon enquête ne m'a pas donné de résultats aussi concluants.

le télégramme signé Blanche est ar- la manière dont la pièce originale était rivé avant le télégramme signé Spe- arrivée au ministère. J'ai été surpris de ce que M. Picquart, recevant un télégramme aussi compro-

J'ai cru pendant longtemps - et je ne | nière quelconque, la décision du Conseil tour et, personnellement, quand je l'ap- est sorti de ces entrevues avec la convic- suis pas encore persuadé du contraire, de guerre qui a statué en 1894 dans l'afde documents, a voulu s'en défaire, bien pris, je lui en fis le reproche. C'était lui tion (absolument erronée selon moi) que le télégramme signé « Speranza » faire Dreyfus?

Les constatations faites à l'origine — au Il est même allé jusqu'à dire que ça moment de l'enquête de Pellieux — les témoignages de l'agent de la Sûreté,

posée par Souffrain (comme on avait dit Je suspecte donc profondément le qu'elle était de son écriture). Je ne sais

Je ne répugnerais pas du tout à admet-Je suis, néanmoins, en ce qui me con- tre que du Paty a pu inspirer ces télégrammes; mais je n'en sais absolument rien, et je n'ai pas cru devoir pousser mes investigations plus loin, après un arrêt de la Chambre d'accusation, que je croyais, de très bonne foi, avoir terminé la question en ce qui concerne du Paty. (L'audience est levée et renvoyée au lendemain.)

SUITE DE LA DÉPOSITION DU GÉNÉRAL-ROGET

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1898

Le président. - Vous nous avez dit hier quels étaient les procédés que l'on pouvait relever contre le commandant du Paty, tant au cours de l'instruction suivie contre Dreyfus, que plus tard, dans ses relations avec Esterhazy.

Avez-vous eu connaissance de ces faits par votre enquête personnelle, ou bien ont-ils été l'objet d'une enquête judiciaire militaire, et sont-ce eux qui ont servi de base à la décision disciplinaire qui a été, plus tard, prise contre du Paty? Le général Roget. — J'ai eu connais-

faire Dreyfus par l'examen des documents du procès. J'y ai trouvé la marque d'un esprit romanesque et présomptueux, sans que je puisse y trouver des agissements répré-

sance du rôle joué par du Paty dans l'af-

hensibles. J'ai eu connaissance, ensuite, du rôle joué par du Paty dans l'affaire Esterhazy par une enquête personnelle; mais, au Il me paraît à peu près certain que la moment où j'ai fait cette enquête à l'égard

l'égard de du Paty. Quand le ministre m'a fait l'honneur photographie, a reconnu le fait devant | titude que la lettre du 20 octobre 1897, | de me consulter sur ce point (ce ministre Il est d'abord allé à Marseille, puis en moi, dans le cabinet du ministre de la signée Esperanza, et dans laquelle on était M. le général Zurlinden; M. Cavaiprévenait Esterhazy de la campagne qui gnac n'avait pas cru devoir prendre de ·La manière dont le document est ren- allait être entreprise contre lui, est de décision à l'égard de du Paty parce que cet officier était à ce moment sous le Je sais, en effet, que, le 16 octobre, du coup des poursuites devant la juridiction et demie du soir, un individu dont le si- Paty est allé au service des renseigne- civile, qu'il y avait un arrêt rendu par la Je n'ai pas connaissance qu'on l'ait vu gnalement se rapporte à celui d'Esterhazy ments, et qu'il a demandé, sous un pré- Chambre des mises en accusation, que au service des renseignements, sauf une est venu à l'hôtel du ministre, 14, rue texte quelconque, l'adresse d'Esterhazy; cet arrêt avait été déféré à la Cour de fois ; je connais cette circonstance de la Saint-Dominique, disant avoir une lettre qu'on la renvoyé à l'agent chargé de la cassation et que la Cour n'avait pas entrès importante à remettre au ministre surveillance d'Esterhazy, et que celui-ci core prononcé), je lui fis remarquer qu'il y avait lieu d'examiner tout d'abord s'il vavait eu dans les agissements de du Paty des actes pouvant être qualifiés crime ou délit.

Je ne pouvais trouver ces actes que pour l'affaire des faux télégrammes, ou dans la communication à une personne étrangère à l'armée d'un document secret pouvant intéresser la sûreté exté-

rieure de l'Etat. Sur la question des faux télégrammes, au sujet de laquelle je n'avais pu me faire une conviction, je croyais de très bonne foi que les arrêts rendus par la juridiction civile mettaient du Paty hors

Sur le fait de la communication du document secret, je n'avais que des présomptions: je ne pouvais pas établir comment le document secret était sorti Le général Roget. — Le commandant | du ministère de la guerre, ni ou, ni comdu Paty de Clam, après avoir été très lié | ment il avait été pris. Personne n'a pu avec le commandant Picquart, s'est me dire, à ce moment, le colonel Sanbrouillé avec lui, au cours de l'année dherr étant mort, le nombre de photo-

> Le témoignage de Christian Esterhazy, étant donné ce que j'ai dit hier à la Cour, ne me paraissait pas suffisant pour Enfin le fait même que Esterhazy

n'avait jamais eu connaissance du document me paraissait enlever au délit une partie de sa gravité. J'exposai ces raisons au ministre, seul chargé de prendre la décision, mais en estimant qu'on pourrait traduire du

Paty devant un Conseil d'enquête pour M. le général Zurlinden chargea alors le général Renouard, chef d'état-major général de l'armée, de faire une enquête préliminaire et un rapport en vue de

cette comparution. M. le général Renouard crut devoir conclure à la mise en retrait d'emploi par mesure disciplinaire, et le général Zurlinden approuva les conclusions de

Le président. — Au point de vue des procédés employés par le commandant du Paty de Clam dans son instruction, on vous pria de relever ce fait qu'en présentant pour la première fois la photographie du bordereau à Dreyfus, il lui aurait dit : « Voici la photographie d'une lettre qui vous est attribuée. Cette lettre a été prise à l'étranger au moyen d'un por-Le général Roget. — Ces affaires n'ont tefeuille photographique, et nous en pos-

La question ainsi posée se référait-elle à un renseignement extérieur à la procé-

un renseignement extérieur à la procédure. Le procédé employé par du Paty dans cette circonstance peut lui avoir été inspiré par son ignorance des fonctions d'officier de police judiciaire ou par le désir de cacher, dans cette instruction prélimi-En ce qui concerne d'abord les deux naire et dans l'instruction ultérieure. télégrammes, en eux-mêmes, je crois que | pour éviter les indiscrétions possibles,

> Sur interpellation d'un conseiller. — Les faits répréhensibles qui se seraient produits en 1897, de la part de du Paty, les rapports qu'il aurait eus alors avec Esterhazy seraient-ils, dans la pensée du témoin, de nature à infirmer, d'une ma-

Le général Roget. - Pour moi, en aucune façon.

Les agissements de du Paty n'ont pu manda un rendez-vous à Esterhazy qui | Je n'ajoute pas la moindre confiance | d'une jeune fille employée au bureau de | avoir que des effets secondaires à tous la poste, du receveur de la poste (celui | les points de vue. En ce qui concerne la l'adresse de la fille Pays. C'est ainsi qu'à | Je ne crois ni à une offre d'argent | de la jeune fille surtout, qui avait re- | procédure suivie contre Esterhazy, ils ma connaissance il est allé pour la pre- quelconque, ni à une offre d'un million; connu la photographie de Souffrain dans | n'ont pu que faire suspecter cette procémais je tire du fait la conclusion que M. | une douzaine de photographies qu'on lui | dure sans motif sérieux, l'intervention Plus tard, Esterhazy est allé chez Henry | Christian Esterhazy, sortant d'une en- avait représentées, dont l'une représen- de du Paty n'ayant pu produire - étant (ce qui n'amusait pas d'ailleurs beaucoup | trevue avec des hommes honorables, a | tait un autre agent ressemblant beau- | donné ce que je connais de lui — que

des maladresses dans la défense d'Ester-

En ce qui concerne l'affaire Dreyfus, je ne vois pas qu'ils aient pu avoir une influence quelconque, attendu que si le Conseil de guerre a acquitté Esterhazy, c'est qu'on n'a apporté contre lui pas même l'ombre d'une preuve.

La Cour a paru attacher de l'importance aux démarches qui ont été faites par Esterhazy pour se faire attacher au ministère de la guerre au moment où son régiment quittait Paris.

J'ai expliqué pour quelles raisons il avait fait ces démarches, et j'ai omis de dire qu'elles avaient toutes été faites par l'entremise de ses chefs naturels, ou bien par celle d'un officier d'ordonnance du

général Billot. Je sais, notamment, qu'Esterhazy a écrit à ce sujet au commandant Thévenet, alors attaché au cabinet du mi-

nistre. Esterhazy, qui ne se doutait pas, d'ailleurs, de ce qui se passait à ce moment au service des renseignements, n'a pas fait de démarches à l'état-major de l'armée, ou du moins j'ai cherché, sans les trouver, les traces de ses démarches.

Il me paraît évident (et c'est ce point que je voulais faire ressortir) que si Esterhazy avait connu soit du Paty, soit Henry, il n'aurait pas manqué de les intéresser à ses démarches.

Le président. — Esterhazy, dans de nombreuses publications et des lettres adressées par lui, se dit avoir toujours été l'homme de l'état-major, n'avoir fait qu'obéir et n'avoir gardé le silence sur ce qu'il savait que par respect pour la discipline et pour l'armée.

Pourriez-vous donner quelques renseignements à la Cour sur cette attitude d'Esterhazy?

Le général Roget. - Il s'agit de savoir d'abord si Esterhazy est de bonne

Cela me paraît tout à fait douteux. Esterhazy est en relations avec des personnages tout à fait douteux, qui même au cours de son procès l'ont inspiré et inspiré singulièrement.

Je sais pertinemment qu'il a fait une tentative de chantage : il l'a faite verbalement chez M. le général de Pellieux, commandant le département de la Seine. La preuve de cette tentative est dans

une lettre qu'il a écrite au même général de Pellieux, quelques jours après, la tentative.

Je suis persuadé, d'autre part, qu'Esterhazy est en partie de bonne foi: il est, dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, inspiré par du Paty. Ce dernier court aussi les salons en ce

moment, disant qu'il a été l'agent de ses chefs, ce qui est faux ; il cherche ainsi à sauver sa mise personnelle. Il a probablement dit à Esterhazy qu'il

agissait du consentement de ses chefs et il y a dans tous les agissements de l'un ou de l'autre une idée bien visible de compromettre l'état-major; ils sentaient parfaitement, l'un et l'autre, que le meilleur moyen de se tirer d'affaire était de s'accrocher à des personnages plus haut placés.

La meilleure preuve, d'ailleurs, que ce qu'on appelle l'état-major dans cette affaire (c'est-à-dire le général de Boisdefire et le général Gonse) ne pouvait être tenu par aucune espèce de crainte au sujet des révélations d'Esterhazy, c'est que jamais on ne m'a empêché de chercher la vérité dans toute cette affaire, que non seulement on ne m'a pas empěché, mais qu'on m'a fourni tous les moyens d'investigation dont j'avais be-

Le président. - Que savez-vous des agissements qui seraient attribués au lieutenant-colonel Picquart, alors qu'il a cru devoir se livrer à des investigations

au sujet de la culpabilité de Dreyfus? Le général Roget. - C'était un sujet que je n'avais pas l'intention d'aborder devant la Cour.

M. Picquart est le témoin principal dans cette affaire : sans lui elle n'existerait pas. Et la Chambre criminelle n'aurait pas en ce moment à faire d'enquête

En même temps que témoin dans cette enceinte, il est accusé devant une autre juridiction, et je n'aurais pas voulu parler des charges qui pesent sur lui, craignant de paraître vouloir affaiblir, devant la Cour, la valeur de son témoi-

Ce témoignage, je suis prêt à le discuter, même contradictoirement. Je ne vois aucun inconvénient à être

confronté avec lui : devant la justice il n'y a pas de grade, il n'y a que des témoins. Autant donc je suis disposé à discuter

le témoignage qu'il vous apportera, autant je l'étais peu à vouloir l'affaiblir

Mais puisque la Cour me pose la question, j'y répondrai.

Je n'ai pas eu à m'occuper spécialement des agissements du lieutenant-colonel Picquart. Quand j'ai commencé mon enquête, il

avait déjà comparu lui-même devant un Conseil d'enquête et il avait été mis en Quelle que soit mon opinion person-

nelle sur la mesure qui avait été prise, à ce moment, à son égard, je croyais que tout était terminé, en ce qui le concerne. faire une opinion sur le fond de l'affaire,

Mais j'ai eu nécessairement, pour me à rechercher quelles étaient les charges Picquart.

mon enquête.

Les charges que Picquart a relevées contre Esterhazy, en dehors de la quesêtre rangées en deux catégories:

1º Relations louches qu'Esterhazy avait eues avec l'agent d'une puissance étran-

2º Eléments moraux tirés de la vie privée d'Esterhazy (vie dissipée, dettes, affaires véreuses, etc.)

seconde catégorie de charges : Esterhazy | comme il avait l'habitude de le faire, il n'est pas défendable sous ce rapport. qu'on peut être perdu de dettes sans être inoui! Y en aurait-il encore un?

possible avec un homme comme Ester-

Il reste à examiner purement et sim- pareille, un chef de renseignements? plement les relations louches qu'aurait | Se rendre immédiatement chez son

de vue, repose sur deux éléments :

1º Le document qu'on appelle le « petit

2º Le rapport d'un agent. Je suis tout prêt à discuter sur ces deux charges, si la Cour le désire.

Je vais parler d'abord du petit bleu. Je crois devoir faire remarquer d'abord qu'il y a un intérêt évident à chercher quelle est la valeur de ce document, parce que s'il avait de la valeur, ce serait une preuve de relations louches, et surtout parce que c'est le seul document qui puisse prouver ces relations louches. Esterhazy a eu des relations avouées,

normales, avec un agent de l'étranger.

Il est allé deux fois, sans se cacher, dans une ambassade, pour des motifs parfaitement plausibles; j'ai à ce sujet e témoignage de M. Picquart lui-même ; l y a, en effet, dans le dossier de l'affaire, une note de M. Picquart à l'agent chargé de la surveillance d'Esterhazy, qui est conque en ces termes : « Le bienfaisant c'était le terme dont Picquart se servait pour désigner Esterhazy dans sa correspondance avec l'agent) est allé deux fois au jardin (traduire : ambassade) pour des motifs d'ailleurs plausibles. » (Signé)

Robert (je crois). Par conséquent, le grief qu'on pourrait faire à Esterhazy d'être allé deux fois à cette ambassade n'existe même pas, au dire de Picquart.

Il n'y a pas eu d'autres relations, que je sache, avouées ou connues. Ces relations n'ont rien de suspect. Par conséquent, s'il y a eu des rela-

tions suspectes, il faut en fournir la preuve : la preuve serait le petit bleu ; il n'y en a pas d'autres.

Il semble donc absolument essentiel d'examiner quelle est la valeur du « petit

La première fois que j'ai eu à examiner le petit bleu, au mois de mai 1898, j'ai constaté ce que tout le monde peut voir de prime abord, c'est que l'écriture n'est pas naturelle; c'est une écriture déguisée, contrefaite, qui rend le document suspect de prime abord.

Non seulement cette écriture ne ressemble pas à celle de l'agent auquel on veut l'attribuer, mais elle ne ressemble à aucune autre écriture existant au service des renseignements et provenant de

la source indiquée. J'ai compulsé moi-même un nombre considérable de pièces : toutes sont d'écriture naturelle. Les pièces, au nombre | nage, et il n'avait pu recevoir, à ce mopour dire qu'il ne dirait rien et en avouant de 1,500 à 2,000 (chiffre approximatif), ment, aucun renseignement par une comprennent toutes sortes de documents : lettres privées de toute nature

et de tous correspondants. Quand sur une collection telle, qui s'étend sur l'espace de huit ans, on trouve un jour, sans l'avoir jamais vue avant, sans l'avoir jamais revue depuis, une écriture déguisée, alors que toutes les autres sont naturelles, il y a présomption grave que la pièce ne vient pas de la source indiquée.

Je crois, pour compléter cette affirmamation, devoir invoquer le témoignage de Picquart, qui, dans sa lettre au garde des sceaux, a dit lui-même : « J'ai été pendant dix-huit mois chef du service des renseignements et je n'ai jamais vu des rapports d'espion en écriture dégui-

Le petit bleu a, d'ailleurs, les apparences d'un document frauduleux. Le nom d'Esterhazy qui figure sur l'adresse n'est pas écrit de la même manière que les autres mots de l'adresse.

Le mot « Esterhazy » paraît être de la même manière que les autres mots, mais les lettres n'y sont pas liées. De plus, dans ce mot, les lettres sont empâtées et baveuses.

Le même caractère se retrouve au chiffre 7 du numéro 27 de la rue de la Bienfaisance, porté sur l'adresse.

Les photographies du petit bleu, faites à l'époque, reproduisent d'ailleurs bien

Les circonstances dans lesquelles le petit bleu est arrivé au ministère sont

tout à fait suspectes. Il me faudrait ici invoquer le témoignage de Henry, qui est suspect luimême, bien qu'évidemment il soit sincère, dans les circonstances, par sa circonspection même.

Henry, que j'ai interrogé souvent après le procès Zola, bien que ce fût une nature grossière et passionnée, n'a jamais voulu affirmer que le petit bleu ne fût pas dans le paquet, de peur d'erreur

Mais ce qu'il a affirmé toujours avec la plus grande netteté, c'est qu'il n'y a pas vu et qu'il n'a jamais vulde fragments

du petit bleu. Il est certain qu'il ne l'avait pas vu, parce qu'au moment où ce paquet est pas de photographies du bordereau sur voulait faire apposer le cachet de la poste arrivé au ministère Henry est parti aussitôt après pour Nancy où l'appelait l'affaire Boulot; qu'il a perdu sa mère presque en même temps, qu'il est resté près | ment où le bordereau est arrivé au mibleu qu'au moment où des photogra- ment, en quelques jours, pour pouvoir phies de ce document séchaient dans le faire l'enquête au sujet de l'écriture imbureau de Lauth et qu'il a manifesté son | médiatement étonnement à la vue de cette pièce.

1º Que le petit bleu révèle par son écriindiquée;

3º Qu'il est venu au ministère dans des

circonstances mal définies. Je vais examiner maintenant les maquent à m'occuper des agissements de et dit jusqu'à présent, pour donner de l'authenticité à la pièce mais pour sup-

nal et y substituer une photographie. Après avoir gardé pendant quatre ou cinq jours le paquet qui lui avait été tion de similitude des écritures, peuvent | remis par Henry, Picquart le remet à Lauth pour faire reconstituer les papiers.

Bien que Picquart ait l'habitude de faire une sorte de triage et de reconstitution sommaire, afin de se rendre compte de ce qu'il y a dans le paquet, il remet le tout à Lauth sans rien dire.

Lauth trouve le petit bleu, le reconstitue et, comme Henry est absent, au lieu Je ne veux pas m'occuper de cette de passer par l'intermédiaire d'Henry,

Picquart prend le petit bleu, l'examine, Mais au point de vue moral tout est l'enferme dans son tiroir sans rien dire et sans manifester aucun étonnement. Que devait faire, dans une circonstance

eues Esterhazy avec un agent de l'étran- chef, le général Gonse, et lui dire : « Voici que la pièce en question a immédiatece qu'on vient de trouver. Ce comman- ment été montrée en original aux chefs au moins prévenu par Lauth-ne craindra continuer la surveillance qui a duré vue de l'authenticité. L'accusation de M. Picquart, à ce point dant Esterhazy est suspect, nous allons qui devaient la connaître et qu'elle a été pas de le faire lui-même, car il a affirmé ainsi jusqu'au mois de novembre 1897; Ce travail fut confié au capitaine Cuiouvrir une enquête sur lui. »

arrivé au ministère très probablement à moment. la fin de février ou au plus tard dans les premiers jours de mars. Cela peut s'établir par l'absence d'Henry et le procès

Picquart garde le petit bleu dans son tiroir, sans en parler à personne. Il en parlera, pour la première fois, au

général de Boisdeffre le 6 août et au général Gonse au commencement de septembre. Ne pouvant expliquer pour quelle rai-

son il a tardé ainsi cinq ou six mois à rendre compte à ses chefs, il a altéré gravement la vérité sur ce point. A cinq reprises différentes (enquête Pellieux, enquête Ravary, procès Esterhazy, procès Zola, et probablement l'instruction Fabre), il a déclaré avoir reçu le petit bleu d'abord au milieu du mois de mai, puis au commencement.

Je crois, sans en être certain, qu'au cours de l'instruction Fabre, et tout au moins au cours de l'instruction actuelle, il a été obligé de reconnaître qu'il avait reçu le petit bleu au commencement de

Il allègue évidemment la possibilité qu'il a eue de commettre, à deux ans de distance, une erreur de date semblable; mais on ne peut guère lui accorder le bénéfice de cette erreur, parce que, dans le rapport qu'il a fourni au général Gonse à la date du 1er septembre 1896, rapport d'une importance capitale, parce que c'était un acte d'accusation contre Esterhazy, il a commis la même erreur et dit que le petit bleu était arrivé fin

Il a commis une autre erreur plus si-

Il a dit, au cours du procès Zola, qu'il n'avait sérieusement commencé à surveiller Esterhazy qu'au mois de juillet, et que ses recherches auraient été interrompues par un deuil de famille.

A part le deuil, tout est inexact. Si la surveillance n'avait été exercée sérieusement qu'en juillet, on ne pourrait pas trouver, dès le 17 avril, un rapport des plus circonstanciés de l'agent

chargé de la surveillance. Il est à remarquer, d'autre part, que le 8 avril Picquart a donné à cet agent des instructions si précises et si détaillées sur Esterhazy qu'il devait être déjà lui-même très documenté sur le personvoie connue, attendu qu'il n'a vu le commandant Curé (auquel il a parlé d'Esterhazy) que dans la deuxième quinzaine

Quoi qu'il en soit, Picquart, après avoir conservé le petit bleu dans son tiroir pendant une douzaine de jours (je crois), le donne à Lauth pour le photographier, en lui recommandant de faire disparaître les traces de déchirures.

Il a donné, au sujet de cette recommandation, les raisons suivantes au procès

La première, la moins importante, dit-il, est qu'une photographie est plus lisible quand les traces de déchirures n'y apparaissent pas; dans tous les cas, s'il agissait dans ce but, il était complètement inutile d'obtenir le fini du travail qu'il exigeait et qu'on n'a jamais pu arriver à obtenir.

La deuxième raison est tout à fait spécieuse: il voulait, dit-il, éviter les indis-1 crétions qui pouvaient être commises; en voyant des photographies avec des traces de déchirures, on se serait douté d'où la pièce venait : mais il n'avait à montrer ces photographies à personne qu'au général Gonse, et il était même complètement inutile de faire une pho-

Il parle à ce sujet du bordereau de 1894, et il y avait une raison majeure de photographier ce bordereau, c'est qu'il fallait en identifier l'écriture avec celle de | au service des renseignements et que l'origiquelqu'un et qu'il fallait à cet effet remettre des photographies aux chefs des différents bureaux de l'état-major et aux différents directeurs. Il n'y avait ici aucune raison de photographier le petit bleu; il n'y avait qu'à montrer l'original, comme on l'aurait produit en justice.

Le but était tout autre, comme je l'indiquerai tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, Lauth s'évertue à photographier le petit bleu en faisant dis-

paraître les traces de déchirures. Demande de l'un des conseillers. -Il a été dit par le colonel Picquart, au conque; mais il n'est pas douteux qu'i cours du procès Zola, que l'on avait pris soin de faire disparaître les déchirures du bordereau, au moment où ce document a été photographié. Cette assertion

est-elle exacte? Le général Roget. - Je ne connais lesquelles on ait fait disparaître les traces | sur un petit bleu n'ayant pas servi, c'estde déchirures, à moins qu'elles n'aient été faites après le procès; car, au mol'un mois absent, qu'il n'a vu le petit | nistère, on l'a photographié très rapide-

Je crois donc avoir le droit de retenir : térêt, pour le bordereau, à faire cette à ce moment, des manœuvres de seur opération, parce qu'il devait circuler dans ture même qu'il ne vient pas de la source | toutes les mains, tandis qu'il n'y avait | devoir de bons serviteurs. aucun intérêt à le faire pour le petit bleu sonne ne devait voir la photographie.

Le président. - En admettant par hypothèse qu'il fût nécessaire de faire photographier le petit bleu, était-ce au colonœuvres frauduleuses auxquelles s'est | nel Picquart, chef de bureau, qu'il apparqui pesaient sur Esterhazy et par consé- livré Picquart, non pas, comme on l'a cru | tenait de prendre cette initiative? Ne devait-il pas, d'abord et avant tout, en référer à ses supérieurs, soit le général C'est dans ces conditions que j'ai fait | primer purement et simplement l'origi- | Gonse, soit le général de Boisdeffre?

Le général Roget. - Je réponds qu'il devait d'abord et immédiatement montrer l'original à ses chefs, alors qu'il est

Le président. - Est-il incorrect que le chef du bureau des renseignements de son initiative personnelle?

Le général Reget. — Ce n'est pas in- pre main. correct s'il s'agit d'une pièce quelconque. C'est absolument incorrect s'il s'agit | fuse de certifier quoi que ce soitet pousse de photographier une pièce mettant sur une exclamation (« Jamais de la vie! », la trace d'un acte de trahison, avant d'en je crois) dont le bruit, passant à travers par quel procédé, de les intercepter à avait remarqué, et qui me le dit un jour, Tout ce qu'on peut dire à ce sujet, c'est dit, en lui présentant le petit bleu : C'est n'aurais pas pris sur moi de faire photo- dan qui travaillait dans la pièce voisine. faire une perquisition chez lui sans man- ressemblait trop à une pièce de compase rend dans le bureau de Picquart et lui avoir parlé à son chef. Pour ma part, je graphier la pièce sans en avoir référé à A la sortie de Lauth, Valdan et Junck | dat régulier, et tout cela non seulement | raison écrite sur le même papier, avec le

> Le président. — N'a-t-on pas fait photographier la pièce « cette canaille de D » et dans quelles circonstances?

Le général Roget. - Je suis persuadé

(La séance est suspendue à midi.)

REPRISE DE LA SÉANCE A DEUX HEURES

Le général Roget, continuant sa déposition. - M. Lauth s'évertue à photographier le petit bleu en faisant disparaître les traces de déchirures. Il s'adjoint même pour ce travail le capitaine Junk, qui est plus au courant que lui de certains procédés photographiques.

Mais le service des renseignements est mal outillé pour de semblables travaux. Il faudrait un pupitre à retouches. On achète un pupitre à retouches sur l'auto-

risation de Picquart. Malgré tout, les résultats obtenus ne sont pas très satisfaisants et Lauth, enfin impatienté, demande à Picquart pourquoi il tient tant à faire disparaître les traces de déchirures, et Picquart répond : Je leur ai dit, là-haut, que je ne recevais plus de papiers par cette voie et je veux leur faire croire que j'ai inter-cepté le petit bleu à la poste.

Le capitaine Junck, qui n'a pas été entendu au procès Zola, est encore plus explicite sur ce point, et j'y reviendrai

tout à l'heure. Picquart a dit, en effet, à son chef, le général Gonse, qu'il ne recevait plus de papiers par la voie que l'on sait, en donnant pour raison que c'était un jeu trop dangereux, et en ajoutant même qu'il avait rompu avec l'agent qui apportait

les papiers. Ces deux assertions étaient fausses; il piers continuaient à arriver.

C'était un moyen qu'avait pris Picquart vis-à-vis de ses chefs pour rester | ments français. seul maître des renseignements qui arri-

vaient par cette voie. Il s'était, en même temps, vis-à-vis de

Sous son prédécesseur, Henry, qui recevait les papiers, était chargé aussi piers en langue française et remettait | aucun renseignement, du reste. directement à Lauth les papiers en lan-

On n'apportait au chef du service les

Picquart change ces errements et exige | deuxième entrevue avec R. C. que les papiers à remettre à Lauth pas- | Mais, par suite d'événements divers, et | sent d'abord entre ses mains à l'état de | notamment de la difficulté de combi-

paquet de fragments. de remarquer seulement que ce n'était | je crois. pas une question de principe qui le guidait, attendu qu'il y avait deux sources d'où venaient des renseignements dans le même état et par les mêmes moyens, qu'il n'a rien changé à ce qui se pratiquait pour l'une d'elles, et qu'il n'a moculpabilité de Dreyfus.

Je ne veux en tirer d'autre consé- servir, même au prix d'une grosse menquence que celle-ci : c'est qu'il s'était sualité. ainsi réservé la possibilité, vis-à-vis de ses inférieurs, comme vis-à-vis de ses

Picquart et ses subordonnés (conversation qui eut lieu deux fois certainement), etat-major. le capitaine Junck dit à Picquart:

faudra produire. Et Picquart répond: — Non, puisque j'aurai dit que j'ai in-tercepté le « petit bleu » à la poste, que le « petit bleu » a été photographié au passage

nal a touché le destinataire. - Mais le « petit bleu » ne porte pas de cachet de la poste, lui fait-on observer. Et Picquart adresse alors des invites successives à Lauth d'abord, puis à Gribelin, pour faire apposer un cachet anti-daté de la poste sur le petit bleu.

L'un et l'autre se resusent à cette né-Je sais bien qu'à l'égard de Gribelin Picquart a posé une question, non point comme s'il s'agissait d'apposer le cachet sur le petit bleu, mais sur une lettre quels'agissait du petit bleu dans l'esprit de Picquart, ou du moins que tout le monde l'a ainsi compris au bureau, puisque dans une conversation ultérieure, entre Junck et Gribelin, Junck fit à ce der nier la réflexion suivante : « Si encore il à-dire sur un imprimé de carte-télégramme, on pourrait peut-être demander cette complaisance. » Il s'agissait donc couramment au bureau de faire apposer le cachet sur le petit bleu, et Gribelin ne

ne l'avait pas compris autrement. Je suis persuadé d'ailleurs que tous ces Je répète qu'en tout cas il y avait in- braves gens ne se rendaient pas compte chef et qu'ils servaient ses desseins par

Mais les faits existent, indépendam-2º Que c'est un document d'apparence qui ne devait pas circuler et dont per- ment de l'interprétation qu'on leur donne. Pendant qu'on était, d'ailleurs, en discussion dans l'intérieur du bureau, sur ce | pour quels services. point, Lauth qui, je crois, l'avait déjà dit dans une première conversation, demande à Picquart : Si vous dites avoir intercepté | su à quoi il était employé. ce « petit bleu » à la poste, qu'est-ce qu'il prouvera? Il est d'une écriture inconnue et il n'est pas signé.

celle de l'agent. rapport avec celle de l'agent dont il s'agit, constaté qu'il en a parlé pour la première et Picquart ne peut pas l'ignorer, puis-fois cinq ou six meis après. et Picquart ne peut pas l'ignorer, puis-qu'il connaît l'écriture de l'agent, qu'il mais encore les agents d'une agence prien a eu de nombreux spécimens sous vée les yeux, et que certaines traductions, prenne sur lui de faire une photographie, tout au moins, sont annotées de sa pro- Esterhazy fournit des rapports presque transporté et conservé au cabinet du mi-

Mais, cette fois, Lauth s'indigne, il re- | dres actes d'Esterhazy. et Lauth répond, encore indigné : « Il | mais sans que ce chef le soupçonne. voudrait me faire certifier que l'écriture du petit bleu est celle de telle per- au moins sept mois.

sonne! » Et ce que Lauth a refusé de faire, Picphotographiée par leur ordre : je ne sais | au général de Boisdeffre d'abord, et au | elle a cessé lors de la dénonciation faite | gnet, parce qu'il avait été déjà employé

petit bleu était celle de l'agent dont il | vingt ou vingt et un mois.

Je ne sais pas ce que le général de Boisdeffre a pu répondre; mais je sais | relations suspectes pour Esterhazy. bien que le général Gonse n'en a pas cru

Voilà l'histoire du petit bleu. La Cour appréciera.

charge contre Esterhazy qu'un agent lui aurait dit qu'un officier supérieur trahissait : cet officier supérieur, dont on n'a pas donné le nom, aurait été, pour lui, Esterhazy. Voici ce qui s'est passé à ce sujet: On pourrait croire, d'après l'assertion

de M. Picquart, que c'était un agent à nous. Il n'en est rien. Un nommé R. C., agent d'une puissance étrangère qu'on avait essayé en diverses circonstances de gagner, sans succès d'ailleurs, fit des ouvertures de

lui-même, en 1896. Picquart désira envoyer deux officiers de son service s'aboucher avec cetagent, Il leur donna des instructions avant leur départ, dans lesquelles était marquée d'avance la préoccupation d'obtenir de cet agent le renseignement concernant l'officier supérieur qui trahissait. Ce furent Henry et Lauth qui furent désignés

dans cette mission. L'entrevue eut lieu dans une ville

Malgré toutes les instances que firent n'avait pas rompu avec l'agent et les pa- Henry et Lauth, ils ne purent rien obtenir de R. C., qui fût pratiquement intéressant pour le service des renseigne-

Ils obtinrent seulement le nom d'un agent de la puissance (agent brûlé dont on voulait se débarrasser, comme on le ses inférieurs, assuré une liberté sem- sut plus tard); mais R. C., si discret sur blable en changeant les usages du bu- ce qui concernait les choses qui nous intéressaient, entama de lui-même la conversation sur Dreyfus, disant qu'on s'était trompé en France, et que le traître

d'en faire le triage : il conservait les pa- était un officier supérieur. Il ne donna Cette première entrevue eut lieu, je

crois, en août 1896. Picquart ne trouva pas ces renseignedocuments qu'une fois qu'ils avaient été | ments suffisamment décisifs, et il fut convenu qu'on chercherait à avoir une

ner des entrevues de cette nature, la C'était évidemment son droit comme | deuxième ne put avoir lieu qu'après le chef de service; je ne peux m'empêcher | départ de Picquart, au mois de janvier 1897, On se rencontra, cette fois, dans une

autre ville de l'étranger, et ce furent

Junck et Lauth qui assistèrent à l'en-Ils ne purent pas obtenir davantage de R. C. le moindre renseignement, et cet difié les errements du service que pour | homme qui se disait en disgrâce auprès celle des sources de renseignements qui | de l'état-major étranger qu'il servait, pouvait l'intéresser au point de vue de la | être dénué de ressources et en être réduit aux expédients, refusa de nous

Il n'en dit pas davantage que la première fois sur l'officier supérieur qui trachefs, tout au moins de faire disparaître | hissait, et Lauth et Junck rapportèrent | claire. des documents et, spécialement, vis-à- de cette entrevue l'impression, très nette, vis de ses inférieurs, celle d'en intro- qu'ils avaient eu affaire à un agent qui leur avait été envoyé à dessein par l'état-Au sujet de cette conversation entre | major dont il s'agit, ou du moins qui n'agissait qu'avec l'autorisation de cet

Telle est, avec le petit bleu, la preuve - Mais en justice, c'est l'original qu'il des relations louches qu'aurait eues Es-

Je vais maintenant exposer à la Cour quels sont les moyens employés par Picquart pour surveiller Esterhazy. M. Picquart a dit aussi au procès Zola: « Il y a une chose que nous faisons au

nous trouvons en présence de quelqu'un | gramme. qui peut être soupçonné de relations louches : nous prenons un spécimen de son | ce procédé. écriture et nous le comparons avec les écritures que nous possédons. » Il y a lieu de remarquer, à ce propos, que la première chose à faire, quand on mission donné à Picquart, le 27 octo-

reçoit une pièce d'écriture inconnue, est | bre 1896. de chercher à savoir quelle est cette écri-C'est donc cette écriture d'abord qu'il

aurait fallu comparer avec celles qui existent au service. Picquart n'en a rien fait et n'a jamais | dire sur cette question. demandé à ses subordonnés les nombreux spécimens d'écriture existant au la Cour ce que vous savez des événe-

dossier; ce qu'il a cherché à se procurer, c'est l'écriture d'Esterhazy. L'opération est la suivante : étant don- Henry, et le suicide de cet officier supénée une écriture inconnue d'un docu- rieur? ment que n'a même pas touché Esterhazy, il cherche à se procurer l'écriture de ce | devoir dire à la Cour, pour fixer un point dernier pour la comparer à quoi ? à l'écri- qui me paraît avoir son importance, que ture du bordereau. Cela paraît tout au la pièce fausse dont il s'agit n'a été mon-

moins singulier. A partir du commencement d'avril, une surveillance incessante est exercée sur Esterhazy. Picquart y emploie un agent spécial.

Peut-être y a-t-il employé aussi le sieur Germain Ducasse, soi-disant secrétaire de Mlle de Comminges, mais qui touchait deux cents francs par mois sur les fonds du ministère de la guerre, on ne sait pas

Les officiers le connaissaient sous le nom de Durand; mais ils n'ont jamais | secrètes, et que le général Gonse n'ou-

Les habitudes antérieures du service étaient que l'on travaillait en commun, pour ainsi dire, chaque officier sachant | laissée entre les mains. Or cette écriture déguisée n'a aucun la sauvegarde des officiers eux-mêmes. pas poussé les choses plus loin, n'étant Picquart a des procédés particuliers; engagé à rien, ni responsable de rien.

journaliers, on suit pas à pas les moin- nistre.

On intercepte ses lettres à la poste. lui demandent ce qui vient de se passer, sans l'autorisation du chef de Picquart, même crayon bleu.

Cette enquête a duré huit mois, tout | même remarque.

J'ai oublié de dire que le petit bleu est | ni dans quelles circonstances, ni à quel | général Gonse ensuite que l'écriture du | contre Esterhazy; elle avait duré ainsi

Pendant ces vingt ou vingt et un mois on n'a trouvé aucune espèce de trace de

On n'en a trouvé ni par la voie d'où venait le petit bleu, et ceci est un fait intéressant: pour un autre officier qu'on Je ne veux pas conclure, parce que je | avait suspecté avant Esterhazy, et qu'on ne veux pas avoir l'air de faire un réqui- a surveillé pendant quatre ou cinq mois, on a trouvé quatre ou cinq lettres (banales d'ailleurs), venant de la source qu'on connaît. Pendant vingt et un mois, on M. Picquart a donné comme autre

n'en a trouvé aucune d'Esterhazy. On n'a trouvé aucune trace de relations suspectes dans la correspondance qui lui était adressée; on n'en a pas davantage trouvé trace dans aucun de ses actes.

Pendant ce temps, Picquart faisait une enquête personnelle : il a interrogé le sieur Mulot, il écrivait au colonel Abria. Il faisait venir le capitaine Le Rond; il n'a rien trouvé d'autre.

J'ai eu sous les yeux tous les rapports d'agents ainsi que les notes personnelles de Picquart, et j'y vois qu'Esterhazy a des embarras d'argent, qu'il est poursuivi par ses créanciers, que ses traites sont protestées, qu'il est cité en justice, soit devant le juge de paix, soit devant le Tribunal de première instance.

Une fois, on croit saisir quelque chose

Esterhazy recevait par lettre chargée 1,000 ou 2,000 francs; on a fait une enquête et on trouve que c'était un terme de loyer d'une maison qu'il possédait à Belleville. On apprend aussi que cette maison il la vend; il la vend même 150,000 francs, je crois; mais comme, d'après son contrat de mariage, il fallait faire remploi de cette somme, je crois qu'on ne porta la valeur de la maison qu'à 100,000 francs; -voilà tout ce qu'on trouve et ses embarras d'argent sont même une preuve que s'il fait de l'espionnage, il est bien mal payé.

Après cette surveillance, qui dure sept à huit mois, Picquart fournit au général Gonse, à la date du 1er septembre 1896, un rapport qui ne contient absolument que les choses insignifiantes que je viens d'exposer à la Cour.

Quelques jours après, paraît l'article de l'Eclair (le numéro qui porte la date du 15 septembre et qui paraît le 14 au matin), et à la suite de cet article Picquart propose au général Gonse, dans une note du 15 septembre qui a été publiée récemment, mais à laquelle on a attribué, je crois, la date du 11 (je n'ai pas pu vérifier, n'ayant pas eu les documents en main depuis longtemps, si mon opinion que la note est du 15 est bien fondée), d'envoyer à Esterhazy un télégramme conçu en ces termes : Affaire urgente intéressant maison R.

Venez immédiatement Paris. Vous ferai attendre à la gare. Signé: C. (la signature du petit bleu). Il donne pour motif que l'article de

l'Eclair a dû mettre Esterhazy sur ses gardes, qu'il y a lieu d'opérer rapidement, dans les deux jours au plus tard. Je demande à la Cour de lire l'article de l'Eclair et de voir s'il y a quelque chose qui ait pu mettre Esterhazy sur ses gardes. Si Esterhazy, dit M. Picquart dans

cette note, vient à Paris, son affaire sera Il propose même verbalement d'aposter des agents, dans la gare Saint-Lazare, pour le faire arrêter séance tenante. Or, voici dans quelles circonstances le

télégramme aurait été envoyé. C'était la fin des grandes manœuvres de 1896. Esterhazy, qui assistait à ces manœuvres, après lesquelles son régiment devait rentrer à Rouen, n'était pas venu à Paris depuis longtemps. Il me paraît, à moi, évident qu'il allait y venir immédiatement après les manœuvres, ne fût-ce que pour voir la fille Pays, sa maîtresse, et qu'il pouvait y venir, enfin, service des renseignements, quand nous | qu'il fût ou non touché par le télé-

> Le général Gonse refusa d'employer Puis, commencerent alors les différends entre Picquart et ses chefs, différends qui se terminèrent par l'ordre de

M. Picquart traîna les choses en longueur jusqu'au 16 novembre, je crois, et partit à cette date pour sa mission dans

C'est tout ce qu'il y a d'intéressant à Le président. - Voudriez-vous dire à ments qui ont amené la découverte du faux commis par le lieutenant-colonel

Le général Roget. - Je crois d'abord trée la première fois au général de Pellieux qu'au moment du procès Zola. C'est un point qui a son importance, parce qu'on pourrait croire que c'est la

connaissance de cette pièce qui a fausse l'enquête du général de Pellieux. Je croyais savoir qu'il en était ainsi, je m'en suis assuré récemment. La Cour pourra interroger le général de Pellieux et le général Gonse qui lui a montré la

La Cour sait, d'ailleurs, que jusqu'à ces derniers temps ces pièces étaient tenues vrait pas volontiers son armoire. Je l'ai vue, aussi tardivement, pour

mon compte, et on ne me l'avait jamais certifier que l'écriture du « petit bleu » est tie à deux points de vue: au point de vue j'ai fait quelques objections pour m'asde la bonne exécution du service et pour | surer si elle était authentique, et je n'ai

> Ce n'est que plus tard, comme chef de cabinet de M. Cavaignac, que j'ai eu la pièce entre les mains, ayant obtenu du L'agent spécial chargé de surveiller ministre que le dossier dit « secret » serait

La première impression de doute que j'aie eue, au sujet de cette pièce, m'a été On a trouvé même le moyen, je ne sais | donnée par M. Cavaignac lui-même, qui la cloison, va frapper le capitaine Val- leur arrivée à son domicile. On a fait dans la conversation, que cette pièce

Je sis immédiatement, moi-même, la

M. Cavaignac avait donné l'ordre de Postérieurement au départ de Picquart, | lui faire un rapport sur l'affaire, et d'exale général Gonse, enfin informé au mois | miner avec la plus scrupuleuse attention quart — sans excuse cette fois, car il était | de septembre de ce qui se passait, a fait | toutes les pièces du dossier, au point de

J'ai remarqué, ou je crus remarquer, manière de me regarder n'étaient pas | avait résolu de ne pas lui en parler. celles habituelles.

La Cour sait, par un rapport de moi qui est très circonstancié, comment le capitaine Cuignet s'aperçut, un soir; par hasard, que certains indices rendaient la pièce suspecte.

Il me fit part de son impression avec une grande émotion, dès le lendemain matin. C'était le dimanche 24 août.

Dès que j'eus vérifié, moi-même, la remarque faite la veille par le capitaine Cuignet, j'allai rendre compte, extrêmement ému moi-même, au ministre qui, sans voir les pièces et sans savoir encore de quoi il s'agissait, se rendit compte, à ma propre émotion, que c'était très

Je ne crois pas devoir entrer dans les détails de cette découverte : ils sont consignés dans mon rapport auquel je me

Je peux ajouter, simplement, qu'après l'aventure d'Henry j'ai été chargé de le garder, dans la pièce contiguë au cabinet du ministre, et que j'ai essayé, pendant l'heure que j'ai passée avec lui, de le faire parler.

Henry, dégagé du poids qui l'oppressait, car certainement, dans la situation où il se trouvait depuis plusieurs mois, l'aveu était pour lui une délivrance, m'a parlé, je crois, très sincèrement. Dans tous les cas, il avait recommencé à me regarder en face.

J'ai essayé surtout de savoir s'il avait eu un complice.

Il m'a toujours affirmé que non, avec la plus grande énergie; mais je ne suis pas très sûr, cependant, qu'il n'y ait pas eu quelque inspirateur. C'est une simple impression que je donne à la Cour.

Ce que je puis dire à la Cour, c'est que les chefs auxquels j'ai fait part de cette découverte m'ont paru tellement atterrés, j'ai vu sur leur visage une expression de stupéfaction si douloureuse, j'ai | bien s'expliquer sur la portée de la | du matin, la présentation des autorités d'Henry dans le cabinet du ministre, si clarations qui lui auraient été faites par que la remise des récompenses. M. Louconforme aux mêmes sentiments, qu'il | Henry sur l'origine du bordereau. était impossible de soupçonner qu'ils eussent jamais pu avoir l'idée que la pièce était fausse.

Et, si je crois devoir faire cette déclaration, c'est qu'au milieu du conflit des passions excitées par cette malheureuse affaire on n'a pas craint d'insinuer qu'Henry n'avait pas fait son faux tout

J'ai une opinion sur la genèse de ce

Henry était un très brave soldat, d'extraction humble, qui n'avait qu'une instruction primaire, qui était certainement inférieur à la situation qu'il occupait, et qui s'y est trouvé surtout inférieur à l'époque de crise qu'il a traversée.

Les chefs d'Henry, le général de Boisdeffre, parce qu'il ne voyait pas les services de près (sa fonction s'y opposait d'abord); le général Gonse, par le scrupule d'une conscience timorée, étaient je crois, dans un état particulier devant les agissements de Picquart.

Henry qui connaissait ces agissements, et qui connaissait bien aussi son chef direct et les scrupules de sa conscience, a pensé, sans doute, qu'il n'opposerait pas une résistance suffisante à ce qu'il croyait être une machination dangereuse, et il a fait cette pièce, sans se rendre compte de l'énormité de l'acte, pour rasséréner ses chefs, comme il l'a dit lui-même dans son interrogatoire. Et il ne croyait pas commettre un si grand crime, parce que son acte, postérieur de deux ans au procès Dreyfus, ne changeait en rien la situation du condamné (pour lui), parce qu'il croyait, le malheureux, que la pièce ne sortirait jamais de son service, et enfin (de cela, je suis sûr), parce qu'il croyait ne faire que consigner par écrit la conversation qui s'échangeait à ce moment entre les deux correspondants. Il me l'a dit en propres termes et voici

sur quoi il se basait. Il savait par le rapport d'un de ses agents qu'il y avait échange de vues journalières à ce moment-là entre les deux

correspondants. On avait une lettre qui prouvait l'intérêt qu'ils avaient à se rencontrer et à se concerter; on en avait une autre qui semblait encore plus significative, bien

qu'aucun nom ne fût prononcé. Il a vu dans ces indices un état d'esprit qui correspondait à la lettre qu'il a fabriquée et qui s'encadrait, d'ailleurs, tellement bien dans la correspondance qu'elle a trompé M. Cavaignac, qui avait pourtant étudié la question avec soin.

cations (ce que je ne sais pas), les témoins qui auraient exprimé une opinion différente n'étaient certainement pas en mesure de connaître comme moi la personnalité d'Henry et les mobiles qui ont

pu l'inspirer. tard avoir falsifiée?

Le général Roget. — Je ne peux pas l'assurer à la Cour, mais je crois qu'il

A ce moment, je n'avais aucune fonction auprès du ministre et je ne sais pas exactement comment il a préparé son

Le président. — Il est une autre circonstance dans laquelle les scrupules d'Henry, à l'endroit de cette pièce, avaient pu s'éveiller : c'est au procès Zola, lorsque le général de Pellieux l'a invoquée et sous prétexte de les résumer. que le lendemain le général de Bois-

deffre a confirmé son existence. A ce moment déjà, le lieutenant-colonel Picquart avait déclaré que c'était un

Le général Roget. — L'affirmation de M. Picquart que la pièce était un faux a dans l'enquête. paru à tout le monde être une affirmation gratuite, puisqu'il ne la connaissait | cette déposition du général Roget émane

c'était un faux que s'il avait pu consul- qu'elle est de nature à contre-balanter, dans l'intervalle, le correspondant.

crois qu'il ne la connaissait pas, et je condamné. crois simplement que le général Billot, alors ministre de la guerre, dans son ca- selon le point de vue auquel on se place binet, en présence du général de Bois- - elle est précédée d'un petit préambule deffre et du général Gonse, a fait allu- qui l'anéantit pour ainsi dire en face sion, non pas à la pièce, mais à un des gens qui ont appris à raisonner et MM. Noté et Boussagol, baryton et harpiste à être traduits devant une Haute Cour de jusrenseignement qu'il avait reçu et qui | qui ont l'esprit scientifique.

En ce qui concerne les conversations | résultat de cette enquête. » dont M. Picquart a parlé dans sa dépo-

Gonse étant avec lui chez le ministre.

d'Henry et dans le trajet au Mont-Valérien, il a tenu au colonel Ferry, qui l'accompagnait, le propos suivant: - Quel malheur d'avoir rencontré de pareils misérables!

De qui a-t-il voulu parler?

parlait de Picquart et de du Paty. l'intérêt de qui j'ai agi. Je suis absolu-

d'Henry? ouvert cette lettre en présence de l'offi- où il s'est, dit-on, coupé la gorge. cier de police judiciaire que je m'étais

fait adjoindre. J'y ai vu simplement le récit fait à sa femme d'un malheureux, convaincu de

crime, pour se disculper. Je ne connais rien dans l'affaire qui m'autorise à avoir une autre opinion. C'est l'impression que j'ai éprouvée au moment où j'ai ouvert la lettre.

Demande faite par un conseiller. — Je prierai le général Roget de vouloir vu leur attitude, pendant l'interrogatoire | phrase de son rapport relative aux dé- | aura lieu dans une salle de la gare, ainsi |

quelle était l'origine du bordereau que je connaissais déjà; j'ai employé, moi, l'expression : par la voie ordinaire, qui était absolument significative pour le ministre et qui me paraissait aussi significative pour toutes les personnes qui pouvaient lire mon rapport, étant donné que, depuis que l'affaire est pendante, on a tellement fait allusion souvent à cette voie, que je la croyais connue de tout le

Mon rapport était fait pour le ministre : il n'avait pas besoin d'être plus explicite et on en a tiré certainement des l'origine du bordereau.

La lecture faite, après dictée, le témoin a déclaré persister dans sa déposition et a signe avec nous.

Signé: Général ROGET.

La belle journée d'hier semble nous remettre au beau temps, malgré les quelques nuages qui courent dans l'espace. La pression est 770mm dans le centre de la France, notamment Paris. Il n'est signalé de pluie nulle part. La température s'est relevée: à Paris, elle donl'après-midi. Le temps est donc très doux, le ciel nuageux, mais au beau. Dans la soirée, le baromètre restait à 769mm.

Monte-Carlo. — Thermomètre : le matin à huit heures, 140; à midi, 160. Temps splendide.

Les Courses

A 2 heures, Courses à Maisons-Laffitte. — Gagnants de Robert Milton:

Prix de Montesson: Pradas. Prix de Champagne: Muté. Prix d'Orgeval: Saint-Médard.

Prix Lagrange: Holocauste. Prix Palmiste: Hatto. Prix de Villechétive : Militaire.

CONCOURS HIPPIQUE

A 9 heures du matin : Examens d'équitation pour jeunes gens de dix à vingt Si on a donné à la Cour d'autres expli- ans. — A 1 heure: 1re classe, 2e division, chevaux attelés seuls. — A 3 heures Sauts d'obstacles, Prix de l'Omnium.

LA DÉPOSITION DE M. LE GÉNÉRAL ROGET Si nous étions assez peu honnêtes pour Le président. — Henry savait-il que prendre exemple sur les singuliers in- que depuis si longtemps on les surnom- visage. M. Cavaignac allait, dans son discours, dustriels de presse qui nous honorent de mait auto...médons! se servir de la pièce qu'il a reconnu plus | leurs injures ou de leurs dénonciations; si dans l'affaire qui passionne les esprits, nous n'étions pas uniquement guidés par le souci de la vérité et par le désir de la faire connaître au public, sans même nous inquiéter de l'issue des débats devant la Cour de cassation, il nous aurait été bien facile de nous comporter, vis-àvis de la déposition de M. le général Roget, comme quelques-uns de nos dévis de certains documents. Ils les suppriment, les tronquent ou les défigurent | maines encore.

> Nous avons donné cependant la déposition du général Roget qui converge tout entière vers la démonstration de la culpabilité de Dreyfus, comme nous donnerions la démonstration mathématique de cette culpabilité si elle était | maine sainte. Elles recommenceront le jeudi |

Je désire aller plus loin et dire que visiblement d'un homme des plus intel-Il n'aurait pu être fondé à déclarer que | ligents, d'un esprit des plus ouverts, et cer, auprès de ceux qui jugent un peu D'après ce que je sais de l'affaire, je vite, certaines dépositions favorables au

Malheureusement—ou heureusement,

à classer des papiers de l'affaire, et qu'on | confirmait sa conviction que M. Picquart | M. le général Roget dit : « Je n'ai été ne voulait pas initier d'autres officiers | faisait fausse route en cherchant à subs- | mêlé en rien à l'affaire Dreyfus. Je commandais un régiment en province quand La pièce a été montrée au général elle a eu lieu. » Et il raconte ensuite qu'il Gonse à un moment où Picquart était | n'est revenu au ministère qu'en 1897-98, pendant que cet examen se faisait au ca- absent pour deux ou trois jours, et | trois ans après cette affaire dont il ignobinet du ministre, qu'Henry manifestait | comme il était entendu à ce moment que | rait le premier mot. Il ajoute : « J'ai fait quelques traces d'inquiétude : certaine- | Picquart allait quitter le ministère (son | mon enquête personnelle; ce que j'y ai ment, son attitude à mon égard et sa ordre de mission était déjà signé), on appris m'a fait désigner comme chef de cabinet de plusieurs ministres, et voici le

> M. le général Roget, qui a étudié l'afsition devant M. Bertulus et qu'il aurait | faire trois ans après sa conclusion, a eues avec le général de Boisdeffre et le donc vu passer sous ses yeux cette série général Gonse, je déclare n'en avoir pas | de documents rassemblés après coup | Eddy, MM. Henri et Achille Duchène, Mme Amélie pour fortifier une accusation qui, de Je déclare également que la manière l'aveu de tous, a paru chanceler dès qu'on dont il présenta l'affaire dans sa lettre | a voulu l'analyser. Cette série de docuau garde des sceaux n'est pas exacte, ments en contenait un qui a paru à M. le qu'il n'a pas rencontré le général Gonse en sortant de chez le ministre, le général Roget, et à son ministre, péremp-toire, puisqu'ils l'ont exposé à l'admi-toire, puisqu'ils l'ont exposé à l'admi-Jullien, Victor Genest, Chollet, M. et Mme Duration des fidèles en août dernier : c'était | quesnel, tous les collaborateurs du Figaro, etc. Le président — Après l'arrestation | un faux, le faux d'Henry.

Au point de vue du bon sens, il est regrettable que M. le général Roget ait été obligé de déclarer, à la préface de sa déposition, qu'il n'avait été mêlé en rien à l'affaire. Il eût donné un gage de sécurité plus complet à la Cour et au public, s'il Le général Roget. — J'imagine qu'il | avait pu dire précisément le contraire de ce qu'il a dit; à savoir: J'ai été mêlé à Le président. — Dans la dernière let- l'affaire depuis son début. J'étais au mitre écrite par Henry à sa femme, au nistère quand le bordereau y est arrivé, Mont-Valérien, il s'exprime ainsi : « Je | et je ne l'ai pas quitté depuis. Sai suivi vois que tout le monde, sauf toi, va jour par jour tout ce qui s'est fait et je

m'abandonner, et, cependant, tu sais dans | puis en parler en connaissance de cause. Hélas! il y avait un officier qui poument innocent. On le sait, et tout le vait dire cela. Il était tellement au coumonde le saura plus tard, mais en ce mo- rant de l'affaire qu'il a compris la nécesment, je ne puis parler ». Pourriez-vous | sité de la corser pour la rendre vraiseméclairer la Cour sur les raisons qui, en ce | blable. Celui-là, ce n'est pas Déroulède grave moment, ont déterminé le silence | qui a arrêté son cheval par la bride ; c'est M. Cavaignac qui l'a cueilli sur son rond Le général Roget. — C'est moi qui ai | de cuir pour l'envoyer au Mont-Valérien,

Son spectre plane sur l'enquête. — J.

A Travers Paris

Le Président de la République guittera Paris ce soir, à neuf heures et demie, pour se rendre à Montélimar. Le programme du voyage de M. Loubet a été

A l'arrivée à Valence, demain à 8 h. 25 bet sortira dans la cour de la gare, où Le général Roget. — Henry m'a dit seront assemblées les députations des corps constitués et des sociétés diverses.

Le Président de la République quittera Valence à 9 heures 10 du matin et arrivera à dix heures à Montélimar. La réception des autorités aura lieu dans une salle de la gare; puis, la remise des décorations militaires sera faite devant les troupes qui rendront les honneurs.

Le départ du cortège se fera à dix heures quinze. Arrivé à la mairie, M. Loubet recevra les autorités et remettra les récompenses et décorations. Le Président se rendra ensuite à l'hospice et regagnera son domicile à midi quaranteinterprétations qu'il ne comportait pas et | cinq minutes. De là, il se rendra à pied | Paris, M. Lemercier, que le sieur Jacquet, qui ont pu faire porter la suspicion sur au banquet qui se terminera à trois heures. M. Loubet retournera ensuite à pied à son domicile.

Là s'arrêtera la partie officielle du voyage du Président de la République. Le lendemain, 7 avril, M. Loubet offrira un déjeuner intime et se rendra à trois | niable alibi. heures au vélodrome, où il assistera à la grande course finale. Il quittera le vélodrome à trois heures et demie et reprendra le train pour Paris à quatre heures. Le Président de la République sera de

retour à Paris samedi, à six heures qua-

rante-cinq du matin.

On a enterré avant-hier à Paris M. Berthold Zeller, professeur d'histoire à la Sorbonne. Dans sa carrière relativement courte, puisqu'il est mort à cintrès élevée, et la hauteur barométrique atteint | quante et un ans, Berthold Zeller a enrichi notre domaine historique de travaux importants, tous couronnés par l'Acadé-La température s'est relevée: à Paris, elle don-nait hier 10° dans la matinée et 18° dans l'après midi Le temps est donc très dour le l'après midi Le temps est donc très dour le et Marie de Médicis, et enfin l'Histoire de France racontée par les contemporains. C'était un savant modeste, consciencieux,

profondément chrétien. La semaine prochaine sera marquée, à l'Hôtel Drouot, par la vente après décès de la très importante collection de | y déjeunait en compagnie d'un ami qui lui dit : tableaux modernes et d'aquarelles de M. Alfred Hartmann. L'Exposition, qui aura lieu le 10 et le 11 avril, occupera les salles 5, 6, 7 et 8 réunies. Le catalogue ne porte pas moins de quatre cent cinq numéros.

Les chapeaux portés par l'impératrice Joséphine et les princesses dans Plus que Reine! à la Porte-Saint-Martin, sont la reproduction exacte des chapeaux de l'époque, exécutée par la maison Carlier.

Nouvelles à la Main

Observation entendue à propos des cochers de petites voitures qui conduisent aujourd'hui les nouveaux flacres auto-

— Evidemment ils étaient prédestinés à mener un jour des automobiles, puis-

Le Masque de Fer.

Le Monde et la Ville

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

- La comtesse Tornielli, souffrante tout cet hiver, et prise, pendantles premiers jours de mars, d'une violente attaque d'influenza, commence à peine à se lever pour quelques heures. loyaux concurrents se comportent vis-à- | Elle est toujours très faible et le médecin lui conseille un repos absolu pour quelques se-

Elle ne pourra donc pas commencer de si tôt ses réceptions du mercredi, de quatre à

- Les réceptions de la princesse Jeanne Bonaparte marquise de Villeneuve, qui sont | C'est pourquoi il sera gardé jusqu'à aujourchaque hiver des plus recherchées et des plus | d'hui. brillantes, avaient été interrompues par la se-6 avril et se continueront jusqu'au commencement de juin.

MARIAGES - Malgré les vacances pascales, une assistance nombreuse se trouvait hier réunie à Saint-Louis d'Antin où l'on célébrait le mariage de notre ami et collaborateur George Grippon La Motte avec Mile Madeleine Chack-Scalini. M. l'abbé Paul Lambert, premier vicaire de la paroisse, a donné la bénédiction nuptiale et a dit la messe, pendant laquelle ont été exécutés plusieurs morceaux d'excellente musique avec le concours de M. | à l'examen du procureur général. Francis Thomé et ses jeunes violonistes, de

velt, Mme et Mlles Thomé, M. Vigy, enseigne de vant les assises. Laurent, Mme Raphaël Félix, Mme Franceschi Mme Emilie Broisat, M. Pannetier de Milleville, M. Jules Cayron, docteur et Mme Chantemesse, M. et Mme Gustave Coulon, M. et Mme Roty, baron Legoux, M., Mme et Mlles Frantz Jourdain, Mmes Damain, M. et Mme Bertol-Graivil, Mme Rosenbaum, MM. Arosa, M. Peyrebonne, Mme Ullmann, M. et Mme Adolphe Brisson, M. Wilbrod Chabrol, M. et Mme Méja, Mme Magnard, docteur Le Juge de Segrais Mme Houbronne Mme docteur Le Juge de Segrais, Mme Houbronne, Mme Saint-Germain, MM. et Mme Montès, Mme et Mlle Vernon, M. Cassigneul, M. et Mlle Eugène Leroux, Mme Regnal, docteur Maison, Mme Amel, M Georges Boyer, M. Pierre Giffard, M. Sauffroy, M. et Mme Melchissedec, Mme de Villerez, M. et Mme Perronnet, M. Dessenon, M. et Mlle Robida, marquise de Beaumont, M. et Mme Lavezzari, M. Rouet de Clermont, Mme et Mlle Caboche, M. Plantier, MM. Hemon et des Longchamps, commissaires de marine; Me Henri Robert, MM. Au retour de l'église, réception et lunch chez Mme Chack-Scalini, rue de Rome.

C'est ce matin, à dix heures, qu'auront lieu les obsèques de Mme Desprez, née Bonnières de Wierre, en l'église Sainte-Clotilde.

- Nous apprenons la mort : - De M. Herbulot, conseiller municipal et président du Tribunal de commerce de Charleville, décédé en cette ville à l'âge de 69 ans; - Du docteur Frédéric Duriau, décédé à Dunkerque, à l'àge de 69 ans; - Du banquier Guyer-Zeller, décédé à Zurich. Surnommé le « roi des chemins de fer », il avait construit un grand nombre de chemins de fer de montagne; - Du docteur Léon Bertrand, ancien conseiller général du Puy-de-Dôme, décédé au Pont-du-Château, à l'age de 53 ans; — De M. Cabos, sous-préfet

- L'archiduc Ernest, général de cavalerie, chevalier de l'ordre autrichien de la Toison d'Or, est mort à Aria, où il s'était rendu pour soigner son mauvais état de santé.

Son Altesse Impériale, fils ainé de l'archiduc Rénier et de la princesse Elisabeth de Carignan, défunts, était né à Milan, le 8 août 1824. Son frère puiné est l'archiduc Rénier, membre honoraire et administrateur de l'Académie impériale des sciences, et commandant en chef de la landwehr des royaumes et des pays représentés au Reichsrath.

L'importance et l'étendue de la déposition du général Roget nous forcent de retarder plusieurs des principales rubriques du journal, la suite de notre feuilleton et le Porte-Saint-Martin.

Nouvelles Diverses

LE CRIME DE CHOISY-LE-ROI Cette affaire reste toujours à l'état de mys-

On a cru hier tenir successivement plusieurs individus susceptibles d'avoir commis ce

Tout d'abord le juge d'instruction de Versailles, M. Moreau, avertissait son collègue de dont nous avons raconté l'arrestation pour attentat à la pudeur sur une fillette, à Versailles-Montreuil, pourrait peut-être être l'auteur du crime de Choisy. M. Lemercier a envoyé à Versailles un agent de la Sûreté qui a posé à Jacquet des questions précises, mais en pure perte, car le prisonnier a fourni un indé-

De son côté, l'inspecteur principal Baube prévenait son chef, M. Cochefert, qu'un garçon de ferme de Choisy, Alexandre B..., avait tenu, en présence de témoins, des profournir, lui aussi, l'emploi de son temps le Enfin, à deux heures de l'après-midi, le

Parquet de Pontoise prévenait le Parquet de Paris que le nommé Plateaux, un terrassier nomade qui avait disparu de Choisyle-Roi le lendemain de l'assassinat de la petite Martin et qu'on recherchait depuis ce temps, était tenu à la disposition de la justice.

MM. Lemercier et Cochefert, immédiate-ment prévenus, ont envoyé à Pontoise le sous-brigadier de la Sûreté Dol, qui a prié très poliment Plateaux de l'accompagner jusqu'au service de la Sûreté, à Paris, où sa présence était indispensable. Voici dans quelles circonstances Plateaux

a été découvert. Après avoir quitté Choisy, il travailla sur son chemin et gagna Pierrelaye, petite localité voisine de Pontoise. En compagnie d'un chemineau comme lui, il entra avant-hier dans une cambuse où il coucha. Hier à midi il

- Dis donc, Plateaux, si nous redemandions une portion? La patronne de la guinguette, qui lisait les journaux et avait été déjà frappée par ce nom de Plateaux, dit à son client : - Mais dites donc, vous, Plateaux, est-ce que vous ne seriez pas l'homme qu'on re-

cherche pour le crime de Choisy?

— Vous rigolez, la mère! répondit le terrassier. Je viens, en effet, de Choisy, mais ce n'est pas moi, oh! la! la! non! — Č'est égal, répliqua la débitante, vous de-

vriez bien allez voir le maire, puisqu'on vous - Oh! je veux bien; tenez, j'y vais de

Plateaux sortit et il trouva les gendarmes à la porte de la cambuse. Les autorités avaient

Plateaux fut donc ramené à la Sûreté, où il arriva à cinq heures et demie. Suivant la formule consacrée, on le « cuisina » quelque présentation sera précédée d'une conférence peu, non sans l'avoir examiné. Il portait de de M. Eddy-Lévis sur la Nuance dans le sennombreuses égratignures aux mains et au timent.

un copain, à Choisy. Tenez, précisément le lendemain de ce fameux crime, vous savez, la petite fille violée!... Comme la Sûreté avait établi l'emploi de

son temps le soir du crime, M. Cochefert lui - Oui, le soir de ce fameux crime, il paraît

que vous étiez ivre ; on vous a vu vers huit heures errer autour de la meule de foin, vous avez donc du voir ce qui s'y est passé. - Non, ce soir-là, à huit heures, j'étais couché dans une écurie appartenant à MM. Morillon et Corvol, qui, il est vrai, est distante à peine de trente mètres de la meule; et quoique je ne me sois pas endormi de suite, je n'ai entendu aucun cri!

Cette assertion de Plateaux a été reconnue fausse. Bien d'autres dépositions qu'il dément énergiquement ont besoin d'être éclaircies.

On le voit, les présomptions relevées contre lui sont graves. De plus, il est prouve que dimanche, il lavait dans la Seine une des deux chemises qu'il portait sur lui.

AU PARQUET

M. le juge d'instruction Fabre, chargé de l'instruction relative à la « Ligue antisémitique », a rendu hier une ordonnance renvoyant M. Jules Guerin, president de cette ligue, devant la police correctionnelle.

M. Pasques a rendu ces jours-ci son ordon-nance relative à l'affaire Déroulède-Marcel Habert. Le dossier est en ce moment soumis Bien que les deux inculpés aient demandé

M. et Mme Poilpot, M., Mme et Mlle Roose- | qu'ils seront tout simplement renvoyés de-

Jean de Paris.

Figaro à la Bourse

Ma foi! pour un lendemain de noce, le marché ne manque pas d'une certaine allure. Ce n'est pas que les transactions soient extraordinairement actives; sauf pour deux ou trois valeurs, Rio, Suez, Extérieure espagnole, elles ne sont que suffisantes. Mais enfin, il y a de l'entrain et de la bonne humeur. Nous devons cela à l'absence absolue de toute préoccupation politique, et généralement de tout thème susceptible de provoquer des variations moroses. Il n'y a guere que le groupe turc qui ait donné lieu à des manifestations de ce genre, sur le bruit, venu de Londres, d'une collision entre Turcs et Bulgares. A part cela, rien, exactement rien de fâcheux. Et pour ce qui est de la cherté de l'argent, il n'en est plus même question.

Le 3 0/0 gagne 2 centimes à 101 95, le 3 1/2 0/0 5 centimes à 103 70. Au comptant, 15 centimes d'augmentation pour l'un, 10 cen-

times de diminution pour l'autre. nouvelle avance de 45 centimes : voyez amélioration du change. Le 6 0/0 cubain est à 289, le 5 0/0 à 252; ils ont ainsi progressé d'une dizaine de francs. Le Turc C recule de 32 centimes à 26 62, le Turc D d'à peu près rences sont insignifiantes, si bien que je n'ai | martin, baron Baillod, Faverot. qu'à citer les cours sans les commenter : Italien à 94 60, Russe 3 0/0 1891 à 93 95, Russe 3 0/0 1896 à 93 80, 5 0/0 Brésilien à 70, 4 0/0 à 62 60, Minas Geraes à 364, Espi-

rito Santo à 356, etc. Le Lyonnais monte de 891 à 897, le Comptoir de 606 à 609. Grande fermeté de la Société générale à 582, de la Banque interna-Communale 1879 à 491, la Communale 1880 avec la ruse des paysans riverains de la Biè-à 498, la Communale 1885 à 492 50, la Com- vre. Faut-il regretter le bruit des grelots dans

10 francs sur le Midi à 1,390, de 12 francs sur une autre, sans beaucoup d'originalité. Les très fermes, comme tout le reste du groupe. de 40 francs à 3,800. L'Oural-Volga va vivement de 570 à 580. Sur le Gaz à 1,251 et la Memorandum. Toujours la poudre Guinebert Thomson-Houston à 1,595, petites augmenta- de Perlinpinpin. Les personnes admises dans compte rendu de notre collaborateur M. tions de 5 francs. La Sosnovice passe de 1,875 l'enclosure ont continué à parier très libre-Henry Fouquier: Plus que reine, à la à 1892. Sur le Rio, 25 francs de hausse à ment. 1,050: à New-York, les valeurs cuprifères donnent lieu à des affaires gigantesques. La De Beers est plus faible à 704 50. Les Tramways de Tours sont fermes à 117 75, les Tavernes Pousset à 204, etc.

A l'Odéon: Mlle Yahne vient deresigner avec M. Ginisty, pour la nouvelle pièce de MM. Fabrice Carré et Paul Bilhaud, la Bru, qui sera jouée prochainement et où elle doit faire une création intéressante.

Mlle Alice Béry, l'alerte soubrette qui se fit applaudir dans des rôles de gaieté et de verve, vient d'envoyer sa démission de pensionnaire à M. Ginisty.

Aujourd'hui a lieu, à la Gaîté, la matinée annuelle donnée au bénéfice de la Caisse de secours des employés de ce théâtre. La Comédie-Française, l'Opéra-Comique, l'Odéon, les Nouveautés, le Châtelet, etc.,

prêtent leur concours à cette représentation pos de nature à le faire soupçonner. B... a pu intéressante dont le programme comprend, par conséquent, les noms les plus aimés du public parisien. Avant de partir pour Toulouse, où il va

présider la séance de clôture du congrès des sociétés savantes, M. Leygues a nommé, au titre étranger, officier de l'instruction publique Mlle Rosita Mauri, professeur de la classe de perfectionnement à l'Opéra. Nous adressons au ministre des félicitations d'autant plus vives, à ce propos, que la créatrice de tant de ballets applaudis à

l'Opéra, qui est une artiste des plus modestes, avait toujours décliné l'offre d'une distinction honorifique. En lui attribuant au titre étranger le plus haut grade, M. Leygues a fait un acte qui sera approuvé par les nombreuses élèves de l'éminent professeur. Aujourd'hui a lieu le mariage de M. Ar

thur Riga, le sympathique et habile régisseur du théâtre des Variétés, avec Mme veuve Les témoins du marié sont: MM. Emile Ca-

dot et Demey, le ministre de l'instruction publique du Vieux Marcheur; ceux de la mariée : MM. Amable, le décorateur connu, et Paul Sarazin.

Jules Huret. SPECTACLES & CONCERTS

Au Nouveau-Cirque, matinée à 2 h. 1/2. — A la Bodinière, à 3 heures : La Chanson d'un certain âge (les Hydropathes: origines de la chanson de Montmartre). Auditions par Mlle Myriam Manuel et M. Guyon fils. Causerie de M. Jacques Ferny. Au piano, M. Adrien Rey. - A 4 h. 1/2: 1re représentation de l'Epingle, comédie en un acte, de M. Eddy-Lévis, QUINTESSENCE BOUTON D'OR HOUBIRANT ouée par M. Abel Deval, de la Renaissance, et Mme Marcelle Valdey, du Gymnase. La re-présentation sera précédée d'une conférence

Ce soir: Au théâtre des Capucines, première représentation : la Soirée Bourgeois, fantaisie en un acte de M. F. Gallipaux :

MM. Galipaux (rentrée) Libersac M. Bourgeois Mme Bourgeois Mlle L. Bréval (rentrée) Et allez donc, c'est pas l' Compère!... revue en deux actes de MM. J. Oudot et H. de

M. Dayle Mlle Jane Saulier (débuts) Le Compère On commencera à 9 h. 1/4 par le Convive, PERA. — 8 h. — Le Tannhauser.

DEMAIN comédie de M. H. Pagat. A. Mercklein.

La Vie Sportive

LE TURF NOTES SUR MAISONS-LAFFITTE

C'est la journée du prix Lagrange et de son objet d'art qui sera, je crois, le « Grand Frédéric » de Gerome. Cet objet d'art sera sans OHATELET. - 8 h. 0/0. - La Poudre de Perlindoute offert en holocauste, à Holocauste, U pinpin. on peut voir dans le prix de Montesson : Pradas et Cyclamen; dans le prix de Champagne: Muté et Julietta; dans le prix d'Orgeval; Saint Médard et Soi Même; dans le prix Palmiste: Hatto et Parador; dans le prix de Villechetive: Militaire et Hameau.

CONCOURS HIPPIQUE

Beaucoup de monde à cette séance. - Une de l'Opéra. Reconnu parmi les assistants : | tice, il est des maintenant presque certain | des meilleures depuis l'ouverture. Le signal | Pailleure l'Enfant prodigue.

est donné. La foule élégante envahit les tribunes réservées. Le haut flirt va marcher.

A une heure, examen des chevaux attelės seuls de la 2e classe, 2e division. Bon ensemble. Le prix extraordinaire revient aux jeunes, c'est-à-dire à la première division. Le jeune lauréat qui a triomphé de son aîné a peut-être de moins belles actions que lui, mais il est plus régulier de silhouette et plus harmonieux

- surtout en place. Les sauts d'obstacles n'ont pas pu se terminer. La nuit est venue, les concurrents sautaient toujours. Les onze derniers ont fait entendre au jury que la puissance des ténebres ne leur était pas favorable. La suite est à aujourd'hui, dix heures.Les examens de jeunes gens seront relégués au petit manège. Aperçu dans les tribunes :

Mmes la comtesse des Isnards, la marquise de Poléon, la comtesse de Tanlay, la comtesse de Dreux-Brézé, la vicomtesse de Matharel, la vicomtesse de Grollier, la comtesse de Noinville, la princesse de Montglyon, la princesse de Lu-cinge, la comtesse de Beaumont, la princesse de Ligne, Mme Duringe, la baronne de Précourt, la marquise de Montferrier, la marquise de Panisse, la comtesse de Dresbach, Mme Malmenayde, Mme Mir, la comtesse du Petit-Thouars, la comtesse de Saulty, la vicomtesse d'Alton, la comtesse d'Hautpoul, la marquise de Balleroy, la comtesse d'Anlau, la marquise de La Roche-foucauld, la marquise de Portes, la duchesse de Reggio, la comtesse de Montaigu, la vicomtesse de Vanssay, la princesse Zurlo, la comtesse L'Extérieure, à 60 85 après 60 95, est en de Montozon, la comtesse de Montreuil, la comtesse de Saint-Légier, la duchesse de Bellune, la comtesse du Douet, la comtesse du Montey-nard, la marquise de Miramon, la baronne de Langlade, la comtesse de Bellescize, la comtesse de Cherisey, la princesse de La Tour-d'Auvergne, la comtesse de Bryas, la marquise de Courcival, autant à 22 45; on a fait 26 85 et 22 80 au plus la vicomtesse de Saint-Genys, ainsi que MM. haut. Sur les autres fonds d'Etats, les diffé- Méline, les généraux Cabrié, de Kerhué, de Ker-

COURSES A AUTEUIL

Un Auteuil de semaine très satisfaisant, comme nombre et comme qualité de partants. Ce mardi était, il n'y a pas longtemps, le mardi de La Croix-de-Berny. La première reconstitionale à 612, de la Banque des valeurs in- tuton des courses dans le berceau des steepledustrielles à 227, de la Rente foncière à 464, chases eut d'abord une grande vogue. Puis du Crédit foncier à 751. Les obligations au on eut des difficultés avec les propriétaires comptant se recommandent toujours par leur | des champs pour l'installation sommaire de belle tenue; il y a des plus-values pour la | la piste et des tribunes. On se lassa de lutter

la poussière des routes?.. Reprise de 5 francs sur le Lyon à 1,950, de | Hier, nous assistions à une journée comme le Nord à 2,147. Les Chemins espagnols sont | seconds favoris ont beaucoup battu les premiers. Strada poursuit ses exploits depuis Le Suez, sur quelques gros achats, monte qu'il a changé d'écurie. Dans le prix d'A-le 40 francs à 3,800. L'Oural-Volga va vive- chères de 10,000 francs, Peu de Chose a battu

Le Prix du Chaillou, 3,000 fr. 2,800 mètres. a été pour Magyar, à M. F. Baranger (Collier), battant New Primrose, à la vicomtesse de Rainneville (J. Monk), et Dentist, à M. Dessormes (Alb. Johnson).

Bella était distancée de la deuxième place

pour ne pas avoir porté son poids. New Primrose était placée seconde et Dentist Pari mutuel à 10 fr. : 44 fr. 50. Placés : Magyar, 15 fr.; New Primrose, 28 fr.; Den-

tist, 13 francs. Le Prix du Chêne-Capitaine, 4,000 fr., 3,400 mètres, a été pour Lock, à M. Oscar Soarez (F. Morris), battant Brahma, à M. G. de Fondclair (A. Flint). Pari mutuel à 10 fr. : 54 fr. 50. Places :

Lock, 45 fr. 50; Brahma, 45 fr.

Le Prix d'Achères, 10,000 fr., 4,000 m., a été pour Peu de Chose, au baron Finot (Brooks), battant Memorandum, à M. G. Ledat (Rich), et Feu Sacré, à M. Fauguet-Lemaître Tournay a mené devant Grelot, Feu Sacré, Peu de Chose et Memorandum. A la rivière Tournay faisait une faute. Feu Sacré et Gre-

lot continuaient devant Tournay, Memorandum et Peu de Chose. Entre les tournants Feu Sacré menait toujours devant Tournay, Grelot, Peu de Chose et Memorandum. Au bull finch Grelot se dérobait. Peu de Chose venait à la dernière haie sur Feu Sacré et l'emportait d'une longueur et demie sur Memorandum. Feu Sacré troisième à deux lon-Pari mutuel à 10 fr.: 50 fr. 50. Places: Peu

de Chose, 20 fr. 50; Memorandum, 20 fr. Le Prix Artus-Talon, 4,500 fr., 3,500 met., a été pour Forfar, au comte G. de Cherisey (M. H. Nivière), battant Rocambole, au comte G. de Ganay (M. Bausil), et Gamaches, à M. Gilbert (M. V. Touchard). Pari mutuel à 10 fr. : 27 fr. 50. Placés :

Forfar, 14 fr. 50; Rocambole, 18 fr.; Gama-Le Prix de la Croix-Dauphine, 5,000 fr., 3,000 mètres, a été pour Pantalon, à M. Georges Cuvillier (A. Clay), battant Auneuil, à M. A. E. Dodge (A. Flint), et Tancarville,

Pari mutuel à 10 fr. : 20 fr. 50. Places : Pantalon, 14 fr. 50; Auneuil, 39 fr. Le Prix du Val, 4,000 fr., 3,000 m., a été pour Strada, à M. E. Fischhof (E. Flint), battant Newcastle, à M. Ch. Liénart (T. Newby), et Petit, à M. L. Olry (H. Jennings). Pari mutuel à 10 fr.: 174 fr. Places: Strada, 50 fr. 50; Newcastle, 25 fr. 50; Petit, 32 fr.

Robert Milton.

au comte L. de La Boutetière (C. Reeves).

EAU D'HOUBIGANT ERNEST DIAMANT du CAP, 24, B' des Reliene

Racahout Delangrenier

QUEEN'S VIOLET (Violette de) ESSENCE NATURELLE (IR Roine) JONES, 23, B' Capucines.

Petites Annonces

La Ligne...... 6 francs.
Par Dix insertions ou Cinquante lignes dans le délai d'un mois, la Ligne.. 5 francs. La Ligne se compose de trente-six lettres.

PLAISIRS PARISIENS Programme des Théâtres

DEMAIN, Relache.

Vendredi 7 avril : Faust. Samedi 8 avril : Tannhauser. Lundi 10 avril : Le Prophète. MRANCAIS. - 8 h. 0/0. - Othello. Jeudi : Francillon. Vendredi: Othello. Samedi : Le Monde où l'on s'ennuie.

OEPRA-COMIQUE.—7 h.3/4.—Le Chalet; Lakmé. Jeudi et samedi : Beaucoup de bruit pour Vendredi : Carmen.

DEON. -8 h. 1/4. - Les Truands.
Même spectacle toute la semaine.

veux-je dire. Il s'agira pour le demi-frère de GYMNASE. — 8 h. 1/2.—Le Serment d'Yvonne; Gardefeu de battre Ivan IV. Pour le reste, Un Conseil judiciaire. VAUDEVILLE. - 8 h. 1/2. - Mme de Lavalette. THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 1/2.— La Samaritaine.

WARIETES. - 8 h. - Monsieur X...; le Vieux Marcheur. DALAIS-ROYAL. -8 h. 1/4. - Caillette; Un fil à

PORTE-St-MARTIN. -8 h. 1/4. - Plus que Reine. DENAISSANCE. - 8 h. 1/2. - Le Bouffe et le GAITE. - 8 h. 1/2. - La Fille de Mme Angot. MBIGU. - 8 h. 1/2. - Les Chevaliers du A Brouillard.

MOUVEAUTES. - 8 h. 1/2. - La Dame de chez Maxim. BOUFFES-PARISIENS. - 8 h. 3/4. - Véronique MOLIES-DRAMATIQUES (OPÉRA POPULAIRE). -8 h. 1/2. - Les Mousquetaires de la Reine. THEATRE-ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS)

8 h. 1/4 .- L'Assomption d'Hannele Mattern Julien n'est pas un ingrat; le Gendarme est COMEDIE-PARISIENNE. - 8 h. 1/2. - La Petite famille; les Miettes; l'Anglais tel qu'on le

NOUVEAU-THEATRE. - 8 h. 1/2. - Marthe OLUNY. - 8 h. 1/4. - Un et un font trois; A qui le Caleçon; le Monsieur de chez Maxim. DEJAZET. - 8 h. 1/2. - Le Budget; Nounou THEATRE DE LA REPUBLIQUE. - 8 h. 1/2. -Le Chat botté.

BOUFFES-DU-NORD. - 8 h. - La Mère La Victoire. DELLEVILLE. - 8 h. 1/4. - Le Cardinal Mazarin. ONTMARTRE. — 8 h. 0/0. — Le Tour du monde d'un Gamin de Paris.

CIRQUE D'HIVER .- 8h.1/2 .- Spectacle équestre. WARDIN D'ACCLIMATATION. Jeudis et dimanches : Concert. CINEMATOGRAPHE, fondé par MM. Lumière, de Lyon, 14, boulev. des Capucines (Salon indien).

Spectacles, Plaisirs du Jour

FOLIES-BERGERE Téléphone 102.59 LA LOIE FULLER. - OTERO. La Princesse au Sabbat, ballet. JANE THYLDA. Jeudis, dim. et fêtes FOLIES-BERGERE NOUVEAU CIRQUE Télép. 241.84.—81/2. matinées à 2º1/2. | et les ELEPHANTS NOUVEAU CIRQUE THERESE RENZ

LE BOOMERANG WATSON, son coq et son ane BILLY, le Chien de Miss CHESTER PARIS LA MONTAGNE D'AIMANT, ballet Angèle HÉRAUD, Renée GAUTIER Tous les soirs spectacle varié. LITTLE TICH LA TORTAJADA, la célèbre troupe arabe HADJI-ABDULLHA. - Les 7 Péchés capitaux. Thalès, Suzanne Derva: L. Willy. OLYMPIA Dimanches et fêtes matinées.

CHAMPS-ELYSEES ALIAID PATINAGE SUR VRAIE GLACE TOUS LES JOURS Le matin, de 9 heures à midi GLACE L'après-midi, de 2 hres à 7 heures Le soir, de 9 heures à minuit. ELDORADO Clovis, Delmarre, Margto Favart. Minuit et demi, M. Baudoin, Mmo Samuel. La Manille, MM. Prika, Labruny, etc. P. DARTY, FRACSON, POLAIRE SCALA P. DARTY, FRACSON, POLAIRE Le Vieux marcheur de la Scala : Bertholy, Puget. BODINIERE à 3 heures et à 4 h. 1/2. TOUS LES JOURS tinées-Conférences. — Le soir, Spectacle.

ARISIANA PAULUS, Anna Thibaud, Villé-Dora, Ducreux-Giralduc, Vilbert Télép. 156.70 | La Demoiselle de chez Maxim. Girier MRÉTEAU 58, rue Pigalle. Tél. 136, 42. T's les soirs, 9h1/2: Fursy, Hyspa Moy. Et Allez | Superficie 124 met. environ. — Rev. brut: 1,500 fr. donc! Le Gallo et Mary Auber ATHURINS 36, r. Mathurins. -91/4.

Tél. 213.41. | Deval; le Sphinx. Georges Fragerolle. LES CAPUCINES 9^{h1}/4, la Soirée Bourgeois: Galipaux, Mlle Bréval. 39, Bd Capucines. Tél. 156. 40 | La Revue: J^{no} Saulier

ESVIGNOLETTES A 9 h., VIGNO-LETTES-REVUE ité d'Antin, 29. Tél. 248-11 | Les Babylones. CIROUE MEDRANO r.des Martyrs. Télép. Attract. nouvles. Matin.: Dim., jeud., fêtes, à 2 h.1/2 MOULIN-ROUGE Tous les soirs, à 8 h.1/2. SPECTACLE-CONCERT-BAL Tous les Samedis, grande Fête de Nuit. RAND GUIGNOL, rue Chaptal (Tél. 228-34) -9 h. ILa Berrichonne; le Million; Amants et Princesos CIGALE Télép. 407.60. — Tous les soirs, Ohé, Vénus! pièce-féerie en 2 act. et 9 tabl. CARILLON 43,r.Tr-Auvergne.—Paul Delmet. Tel.256.43.—91/2.—La Pelotte. MAITE-ROCHECHOUART.—Tél. 406-23.—Specta-I cle-Concert. - A 9 h.: Ca colle! revue en 2 act.et 9 tabl. de M. Mougel .- Mo Lise Berty; M. Maréchal. GRANDS DUFAYEL De 2 h. à 5 hres, MAGASINS DUFAYEL Attractus variées. AVIEPOLE NORD La mer Glaciale et ses habits: Chasse aux ours 18, r de Clichy. Entrée 1f. | blancs, etc. De 2 h. à mint. GRANDE ROUE Av. de Suffren, 74.—De 11h à 7h. Entr.: 1f. Ascenson: 1f. Concert, Théâtre, Attractas. Ouverte de 10 heures

TOUR EIFFEL Ouverte de 10 heure du matin à la nuit. for étage : Brasserie. - BARS à tous les étages. COIRÉES MONDAINES (Magie, Illusions, etc.) Ecrire au Dr Cagliostro, au Figaro. BYR JUMELLES, pince-nez, lunettes, faces à main. Il Maison recommandée pour ses verres en cristal de roche. 60, Chaussée d'Antin (pr. Trinité).

EXPOSITIONS

SALON DU FIGARO

L'ART DANS L'HABITATION MODERNE LE CASTEL BERANGER

Œuvre de HECTOR GUIMARD Ouvert de 11 heures à 6 heures

Le Vendredi réservé aux Invitations

AVIS MONDAINS

Correspondance personnelle

Pour simplifier l'envoi des insertions de Correspondance PERSONNELLE, nous délivrons des Bons de 6 Francs. Chaque Bon représente une ligne. 850. Pass. 6h. Si mieu. lev.m. droit. car.a.t.c.ch. 1154.

C. M. Merci tel. D. Fait avec M. velo 2 et 3. A toi. Im

SPORTS Chevaux et Voitures

LFRED BELVALLETTE ET Cio, 21, Ch.-Elysées A VOITURES DE CHASSE ET DE CAMPAGNE ON DEMANDE VICTORIA, tr. bon état, première marque. — DARD, 36, rue Parmentier, Neuilly. TATTERSALL, CHEVx chasse gar. attel. TANDEM

VENTES ET LOCATIONS Paris

A GENCE DE LOCATIONS, 10, rue de la Paix. A HOTELS, APPARTIS, PROPRIÉTÉS. Vente et locaton. PIED-A-TERRE meublé particul, 71, r. Miromesnil ENTRESOL MEUBLÉ privé, 2, rue Bienfaisance DASSY-ETOILE. Spécialité de Ventes et Locations à l'Office Imm, 57, r. de Passy. Téléph. 693.90. OCCASION. - HOTEL A VENDRE, moitié valeur. - John ARTHUR, 40, rue Marbeuf. BOUR HOTEL, PENSION DE FAMILLE, etc., louer en principale location, BELLE PROPRIÉTE de 800 mètres de superficie, sur quai, à 5 minutes de la nouvelle gare d'Orléans du quai d'Orsay. S'adr. à Me BLANCHET, notaire, 11, rue Beaujolais

Pensions bourgeoises TEUNE ALLEMAND, bne fam., des. trouv. à Paris chamb. meubl. av. ou sans pension, dans bonne famille. - Adress. renseigts et prix, à MENCK

poste restante, bureau central, rue du Louvre.

Environs de Paris

Province

DD & St-GRATIEN, GRANDE VILLA LUULA très bien meublée. Jardin 4,000 mèt S'adresser sur place au Jardinier, 5, av. Girardon, et avenue Barbe-Bleue, 17. QAISON 1899. - CHATEAUX, VILLAS, etc.,

LOUER, dans l'Ouest, 5h. de Paris, JOLI PETIT CHATEAU meublé, parc et jardin potager, 15,000 met., 6 chamb. à couch., servitudes, écur. rem. Chasse sr 220 hect. Situation saine pr excelled Prix demandé, 1,200f pr an. 4845, bureau Figaro.

louer ou à vendre. S'ad. TIFFEN, 22, r. Capucines

OFFICIERS MINISTERIELS A ces Annonces est applique un Tarif dégressif, dont les prix

diminuent en raison de l'importance des ordres.

ADJUDICATIONS

Paris

2 MAISONS: 1° R. St-Sauveur, 71 et 73; 2° R. Mandar, 8. C° 1,000 m et 240 m. Rev. br. 41,400 f et 11,005 f. M. à p.: 500,000 f et 100.000 f. A. Adir sr 1 ench. ch. not. à p.: 500,000f et 100,000f. A Adjr sr 1 ench., ch. not., le 11 avril 99. Mo Dupuy, not., 32, r. des Mathurins. PROPTÉ à PARIS, 17, rue Campagne-Première, au fond de l'impasse. Co 806 m lib. M. à p. 100,000 f. A Adjr se 1 ench., ch. not. Paris. 25 avril 99. S'adr. aux not. Mes A. Morel-d'Arleux, Brécheux et FLEURY, 64, faubourg St-Honoré, depos. de l'ench.

VILLE DE PARIS A Adjr sr 1 ench., ch. not.de Paris, le 25 avril 1899, TERRAIN ANGLE RÉAUMUR et MONTMARTRE. Coe 205m17. M. à p.(1,600f le m. 328,272f. S'ad.not. Mes Mahot de La Querantonnais. 14 r.ds Pyramides, et Delorme, 11, r. Auber, dép. ench. MAISon R. TUR BIGO, 89, et N.-D.-Nazareth. Coo angle R. TUR 402m. R.b. 62, 320f. M. ap. 700,000f. WEUILLY-S/SEINE, 2 MAISONS: 10 B4 Bineau, 98 2º Rue Borghèse,32. Cees 720m et 247m. Rev. brut 2,500f et 1,800f.M. à TERRAIN, rue Borghèse, 32. pr. 30,000 et 20,000f. TCco 153m67c.M. à p. 5,000f. Adj sr 1 ench., ch.n., 2 mai 99. S'ad. aux not. Mes Delorme 11, r. Auber, et Duhau, 3, r. Lassitte, dép. de l'ench.

VENTE aux criées de la Seine, le samedi 22 avril 1899, à deux heures 1º MAISON A PARIS RUE DE LA VICTOIRE, N° 14 et RUE LE PELETIER, Nº 45. Revenu brut environ..... 28,000 francs. Mise à prix..... 280,000 francs.

2º MAISON A PARIS RUE LE PELETIER, N° 47 Revenu brut environ...... 25,000 francs Mise a prix..... 250,000 francs. S'adresser à Mes Adam, rue du Harlay-au-Palais, 20; Cahon, de Biéville, avoués; Bertrand et Pierre Delapalme, notaires à Paris VENTE au Palais de justice, à Paris,

le 22 avril 1899, a deux neures 1º PROPRIÉTÉ A PARIS BOULEVARD HENRI IV, 35#35bis Superficie...... 519 mètres environ Revenu brut..... 15,410 fr. environ

Mise à prix..... 200,000 francs 2° MAISON, RUE D'ALIGRE, Superficie...... 338 mètres environ Revenu brut..... 6,900 francs environ Mise à prix..... 100,000 francs 3° MAISON, RUE VITRUVE, 15

Mise à prix..... 10,000 francs PROPRIÉTES A ALFORTVILLE 4º RUE VICTOR-HUGO, 79. Rev. brut: 3,125 fr. env. Mise à prix..... 20,000 francs 5º Rue Victor-Hugo, 81. — Revenu brut évalué: 3,000 fr. environ. Mise à prix: 75,000 fr. 6º CHEMIN LATERAL, 80. Superf. 176m env. Revenu

brut: 2,700 fr. env. Mise à prix: 10,000 fr. PROPRIÉTÉS A NEUILLY-PLAISANCE 7º Av. DE LA PRAIRIE, 51. Superf. 4,300m environ. Revenu brut: 1,000 fr. M. a pr.: 6,000 fr. 8º Av. DE LA PRAIRIE, 40. Superf. 1,360m environ. Rev. brut: 450 fr. envir. M. à pr.: 4,000 fr. 9º Av. DE LA PRAIRIE, 42 PRÉSUMÉ. Revenu brut évalué: 100 fr. - Mise à prix: 500 francs.

S'adresser à M° Emile Roche, avoué, Bd Beaumar-chais, 4; à M° Adam, av., et à M° Cotelle, notro. JENTE Chambre des notaires à Paris, le 25 avril 1899, à midi, 1º MAISON 46, AVENUE DE CLICHY 209 mètres. Rev. br. 13,176 fr. M. à pr.: 160,000f. 2º ET PIÈCES DE TERRE ET PRÉ à NAY-DEUX PIÈCES DE TERRE RAC (Aveyron) louées 125 francs. - Mise à prix : 2,500 francs. S'adresser : à Paris, à Me Aron, notaire, 28, avenue de l'Opéra; à Pontoise, à Me PIERENS, Mallet et Chartier, avoués.

Environs de Paris

PROPte à NEUILLY (Seine), av. du Roule, 181. Coo 446m. Rev. prbail 2,200f. M. ap. 30,000f. PROPte à PUTEAUX, r. République, 61. Ccc 600m. Rev. br. 1,913f. M.ap.12,000f. Adj.s.1 ench. étde Brault, not. Neuilly 24 avril, 2h. MICHELEZ, nre Paris, 50 av. Wagram, d.enc CHATEAU D'ORGEVAL, gare Poissy ou Villennes (S.-et-O.). Coe7h., bx arbres, sources. M.àp. 80,000f MARENNE y attenant. Coo 26 hect. bx bois. M.ap. \$ 50,000f. A ADJ. s. 1 ench. ch. not. Paris, 9 mai. Mº MOREL-D'ARLEUX, not., 15, r. des Saints-Pères VENTE au Palais, à Paris, le 12 avril1899, à 2h.1er lot: PROPRIÉTÉ à CHARENTON (Seine), av. de Gravelle, 57. Coe 221m75. Mise à prix 23,000 fr. TERRAIN et Constructions à 2° lot: Grand TERRAIN PARIS, passe Vignon 10 (15° arr.), en nature de marais. C°° 7,229m65. Mise à pr. 60,000 fr. TERRAIN et CONSTRUCTIONS à 3º lot : GRAND TERRAIN PARIS, rue Saint-Charles, 216, en nature de marais. Coº 6,498m73.

Mise à prix : 70,000 francs. S'adresser à Me FERTÉ, avoué à Paris, rue des Petits-Champs, no 36, et à Me Leclerc notaire

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le 29 avril 1899, à deux heures, GRANDE PROPRIÉTÉ

A BILLANCOURT 188, av. de Versailles. Revenu pr bail principal: 1,800 francs.
Mise à prix: 18,000 francs. Q'adresser à Mes Henry Mutel, avoué, 34, rue Ste-Anne; études Lisle et Massion, notaires.

VENTES A L'AMIABLE

Paris

MOTEL av. Marceau, 58, angle R. Bassano, belle architecture, constructions de 1er ord. tr.bon état. Habitat. confortab. A Vdre A L'AMIAB. S'adr. M. P. DELAPALME, notaire, Ch.-d'Antin, 15.

MAISONS RECOMMANDEES

Objets artistiques

MENTE AU CHATEAU DE HEESWKIJ: I. La salle d'armes. — Catalogue illustré chez Frédéric MULLER et Cie, Amsterdam.

Ameublement DOTHENHEIM, UNIQUE BEC DE GAZ garanti

50 0/0 plus de clarté sans augmenter la consommation. Prix: 15 fr. par douzaine. Spécimen sur demande, 154, boulevard Saint-Germain. DAGER FRERES, 49, rue Vivienne TAPISSERIE, EBENISTERIE,

se rendent en province, sans engager le client, pour faire devis, soumettre dessins et échantillons Parfumerie

MOUTES BELLES! par la nouvelle méthode hygiénique de Mme A. Duchêne, membre de 'Académie nationale, 22, rue St-Augustin (près avenue Opéra). Leçons de beauté : lundi, vendredi, 2 h. à 6 heures. - Brochure La Beaute : 1 fr. 15.

Hygiène, Médecine, Pharmacie

LE meilleur tonique est le VIN COCA MARIANI. SAGE-FEMME Vvo Méhaline, 10, rue des Acacias. ES ANALYSES MÉDICALES (urines, crachats, L sang, etc.) exigent un outillage perfectionné et une grande science. Elles sont exécutées d'une façon irréprochable dans le LABORATOIRE MODELE de la PHARMACIE NORMALE, rue Drouot, 19, par l'un des directeurs, ancien chef de laboratoire de la Faculté de médecine de Paris.

VOYAGES ET EXCURSIONS

Grands Hôtels recommandés à « l'Etranger »

et Casinos

ALLEMAGNE

WIESBADEN Hôtel Nassauerhof, magnifi-quemt reconstruit et agrandi. Hôtels recommandés de France Pensions de famille, Boarding-Houses

> Ces Annonces jouissent d'une très grande réduction pour un minimum de 15 insertions par mois.

1er ORDRE. Gd confort. Sita uniq. SAISON DE BAINS SALINS auMidiets Mer. Calorif. Ascens Lumière électr. Bains. Douches. Lawn-Tennis couvert. Dépêches GRAND HOTEL Havas. Téléphone. - Arrange-DIARRII I ments et pension à prix moder.

PARIS LANGHAM HOTEL Avenue ch.-Elys. L'hôtel par excelle des famil. aristocrat. CALIES-DE-BÉARN. - Ga Hôtel du Parc et de l'Etabliss' thermal. 10r ord. Seul ay' ascenseur.

Articles de Voyage pour mariages. Sacs et Valises-CADEAUX pour mariages. Sacs et Valises-Nécessaires, modèles riches et très nouveaux. - Paniers à vivres (spécialité pour automobiles) garnis pour 1 à 12 person nes. - Fabrique spéciale. Catalogue illust. fco.

AU DÉPART AVENUE DE L'OPÉRA, 29 Paquebots-poste français

MOUVEMENTS

Ténériffe, 1er avril. CONCORDIA (C. R.), parti pour La Plata. Rio-Janeiro, 1ºr avril.

CARAVELLAS (C. R.), arrivé, venant du Havre et escales. Cape-Town, 1er avril. SANTA-FÉ (C. R.), parti pour le Transvaal et Madagascar.

Santos, 1er avril. PARANAGUA (C. R.), parti pour Montevideo, en retour pour Le Havre. Lisbonne, 1er avril. ENTRE-RIOS (C. R.), parti pour le Transvaal

et Madagascar. Leixoes, 2 avril. PAMPA (C. R.), arrivé, venant du Havre et allant au Brésil. New-Orléans, 2 avril. CAMPANA (C. R.), parti pour Le Havre.

Bombay, 2 avril. INDUS (M. M.), arrivé à 7 h. matin, allant en Indo-Chine. Marseille, 2 avril. DOURO (M. M.), arrivé à 10 h. matin, venant de Constantinople. Pauillac, 2 avril.

PORTUGAL (M. M.), arrivé à 5 h. soir, venant de La Plata et du Brésil. Le Havre, 3 avril. URUGUAY (C. R.), arrivé, venant de Marseille et Barcelone.

La Havane, 3 avril. LA NAVARRE (C. G. T.), arrivé à 7 h. matin, allant au Mexique. Port-Saïd, 3 avril. SYDNEY (M. M.), parti à midi, venant de l'Indo-Libreville, 4 avril.

VILLE-DE-MARANHAO (C. R.), parti pour le

Offres et Demandes

PRÉTS st hypoth. Paris, prov. dep. 3,50%, avances immédtes av. formalités. Potier, 42, r. Vivienne.

Mariages

ne fille, 18a., brune, gentle, dés. épr Mrriche, pouv lui trouv empl. Ecr. L.R., Soisy-ss-Montmorency

RENSEIGHEMENTS UTILES

TEUNE HOMME, 25 a., meil. monde, famille riche, robuste, acclimaté aux pays chauds, dés. situaton sérse aux colonies, pourrait s'intéresser plus tard prsomme importicets'y marier. Ecr. E.D.M., Figaro

OCCASIONS Ventes, Achats, Echanges

Tous les MERCREDIS, les annonces publiées sous cette rubrique sont au tarif réduit de 3 francs la ligne. Ce Tarif n'est applicable

qu'aux Particuliers. SUPERBE ARMOIRE LOUIS XIV, dorure de l'époque, A VENDRE. PETIT, 45, rue de Cormeilles, Levallois-Perret. **■**OLIE BOITE ciselée, or massif, 18° solo, à Vdre. Mds s'abstir. Me DE BERTHY, de 3 à 5h. 19, Bd Montmartre. ON DEMANDE à acheter d'occasion belle SALLE A MANGER.Indiquer prix. Ecr. A.F., 25, Figaro. MPORTANT MOBILIER d'Aubusson, 17 pièces, à vendre. - S'adresser de 11h à 2h, rue Vézelay, 7. DICYCLETTE angl.neuve, mod. 99, pneus syst. Dunlop D val.320f, cause mal., 130f. CAM, 6, r. Fres-Bourgeois. VENDRE; après décès gd maître, SCULPTURES A signées, original unique, visible de 9 h. à 4 h. STAIGER, 51, rue Turbigo. OCCASION exceptionnle, pressée. — A VENDRE TROIS OBJETS de la toilette d'Empereur russe

ERSEIGHEMENT Dans le numéro du MERCREDI, les Annonces de AVIS cette Rubrique : Institutions, Cours et Leçons, sont au Tarif réduit de 3 fr. la Ligne.

Alexandre Ier. - S'adr. 94, Hôt. Helder, 11h à midi.

Institutions

THATEAU D'AUTEUIL. - PENSIONNAT DE JEUNES FILLES dirigé par Miles Bouré, 16, rue d'Auteuil, PARIS. — Demander le prospectus. MCOLE D'ART, 35, rue Boissy-d'Anglas. Cours mixte de Musique d'ensemble, Le vendredi, à 4 h. 1/2. Cours mixte de violon,

Le jeudi, à 2 heures. M. René Samson, 1er violon Opéra-Comique. NSTITUTION ROGER-MOMENHEIM Paris, 2, rue Lhomond (Panthéon), Paris. BACCALAUREAT CLASSIQUE

BACCALAUREAT MODERNE DENTRÉE DE PAQUES, cours spéciaux pour la session de JUILLET-AOUT.

COLLEGE UNIVRE DE ST-SERVAN en vue de la mer, à 1/4 d'hre St-Malo, Paramé, Dinard. Baccal. Cours de vacances. Climat, soins et régime excellent pour jeunes élèves de santé délicate. Bains de mer de mai à octobre sur plage particulière de toute sécurité. Très nombreux élèves de Paris pr. et recond. avec 50 % réduct. voyag. Principal du Collège recevra familles à Paris jusqu'au 10 avril, Hôtel de Rome, 15, rue de Rome, Paris.

INSTITUTION GAIGNEAU, 175, B4 PEREIRE. BACCALAUREATS, ECOLES, Pension, Demipens., Externat, Revision pr la session de Juillet. NSTITON ANGLO-FRsc jnes filles, Miss CLARE, Mile QUESNÉE, 18, Cromwell Crescent Kensington, ondon. Références Paris-London-Pétersbourg. ECOLE DE COMMERCE, Stuttgart. Demander prospectus au direct C. W. Yung. CTUTTGART, INSTITUT RAUSCHER, Pensionnat D pour jeunes gens. Les élèves y apprennent l'allemand sans interrompre leurs études ordinaires. Meilleures référ. S'adr. au Dr M. le proff Widmann. PENSIONNAT Diles fondé en 1860 à Galluis (S.-O.) DENSION DE Jnos GENS. Cette institut., vaste et aérée. hors Paris, ne prend q. 25 pensionn. 45f pr mois, tout compris. Etudes sérieuses. S'adr. au Dr, du au 11 avril; Faubs St-Denis, 78, Paris, de 2 à 6 h.

Cours et Leçons

Conservatoire et enseignant sa méthode, donne leçons: 2 par semaine, 10 francs par mois. Lui écrire au Figaro, sous B. M. A. MAMILLE angl., honor., dés. jeune élève français, 125 francs par mois. Bonnes référ. — Ecrire à M. Osborne, La Rochelle. The Drive, Tonbridge, Kent, Angleterre.

PROFESSEUR DE PIANO ET CHANT

les Participes en 6 leçons. — Orthographe en un mois, à tout àge. Succès assuré. Leçons données maison, dem. place. M. A., 6, rue de Surène. Par l'auteur de la Méthode Carrey, 84, rue de Passy. Maître d'hôtel, 30 ans. célibataire. 7 ans de référ. MISS F., prof' d'angl. 38, r. Vivienne. S'ad. 3h1/2 25h. ANGLAIS Prêtre français, dep. 16a. en Angle-terre, rec. 2 ou 3 élèves prl'anglais.

M.l'Abbé,26 Lancaster Park, Richmond, pr. Londres NCOLE PRATIQUE DE COMMERCE : PIGIER, 1 52, rue de Rivoli. Sténographie, Dactylographie Langues étrangères (42 heures de conversation par semaine), le français enseigné aux étrangers, traductions. Comptabilité. Cours par correspondance. 1,194 emplois offerts en 1897. Préparation aux examens de la Banque de France, professeur lycée Paris, habit. hôtel privé pr. Bois de Boulognerec.pens.ou1/2pens.Lux, r. Bellini, 18. ame meilleur monde prendrait élèves pensionnaires à partir 250 fr. par mois. Surtout recom. our demoiselles américaines voulant se perfect. ingue française ou enf. sculs, qui trouv. soins naternels. Ecrire T. H., 3, rue Gustave-Courbet. ducation en Angleterre, vie de famille. Bon. référ. M. Leaver, 59, Beaconsfield Villas, Brighton. ours et leçons d'angl. et d allem. J.D., 19, r. Bassano énage français des plus honor., mari professeur. offre chamb.en pens, a elève franç.ou etrang.app ere sr jardins, Paris-Passy. Vielarge, prix mod., au pes.éduc.compl.Ecr. F.X.W.L.,bur.pl. Trocadéro. stitutrice allem., dipl. angl. franc., excell.music., meill.refer., cherche situation. Ecr. N.O.4, Figaro, le allem., sach. franç., angl., dés. place institute. Références. Ecrire S.D., 54, rue Pierre-Charron. Ine homme, 30a., docteur en droit, réf. 1er ordre, très France recom., dés.pl.précept.ousecrét.gdefam. (France etrang.). Ens. franc., espag., angl., allem., mathém., droit, piano, escr., ferait éduc.compl.1ou2jnes gens. Rien d.ag. Perenseig. écr. Marq.r. Aboukir, 80, Paris. Jamille angl. dem. Dile franç. comme élève. Bonnes référ.indiq.Ecr.Mrs Maffett, Kingstown, Dublin. lle, brevet sup., médaillée, anglais, piano, donne W lec. Prix mod. Hautes ref. J.H. 5, rue Demours. nstite brevet sup.expér., b.éduc., pouv.prép.exam. des.pos.extern.ou lec. D. 17, r. Ambroise-Thomas. BBE Rey prép. à t. examens langues vivantes. A Elèves en retard. Etrangers. 9 bis, rue d'Assas. Piano-chant-solfège par élève de grands maîtres. Prix mod. Très bonnes réf. L.V.,5, rue Demours.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Dans le numéro du MERCREDI, les Annonces de cette rubrique sont au Tarif réduit de 3 francs la ligne.

Emplois divers

AME veuve, 44 ans, excellentes références, demande place pour diriger intérieur, près personne âgée ou malade, ou dame de compagnie. FRÉZAL, 40, rue Véron.

MONSIEUR, 50 ans, 25 ans dans 1res maisons I bronzes d'art, premier vendeur, parle anglais, correspondance, désire situation honorable dans commerce quelconque. Excellentes références. Ecrire à M. LECOCQ, à Villemoisson,

par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise) MEMOISELLE, 37 ans, bien élevée, de bonne famille, demande emploi pour diriger l'intérieur de Mr veuf avec enfants; a déjà occupé poste semblable. Très recommandée par le

Figaro. — Ecrire Figaro. S. T. V. Tendarme retraité demande place de garçon de M bureau ou gardien. Gaillot, 88, rue du Rocher. n demande secrétaire corresp. langues franç., angl., allem., ayant connaiss. affaires financières et indust. Bonnes référ. exigées. A. B., 45, Figaro. n demande une gouvernante pour un hôtel de U 1er ordre. Age 30 à 40 ans. Doit parler couramment anglais et français. Ecrire Figaro H. D. H.

Joindre copies de certificats. an demande pour commerce de luxe jeune I homme de bonne famille, représentant bien. Références exigées. Ecrire E. F., 9, Figaro. rès bonne lingère, 25 ans, sach. tr. bien coudre et rep., dés.pl.ling.oufmoch.J.M., 76, fg St-Antoine. Alle,28 ans,apte à tout trav. dans commerce, dem. emploiougér. B. réf. Cluzel, 28, rue du Rocher. euve, 36 ans, bonnes réf., dés. pl.à tout faire chez pers.sloougouv.d'enf.Ecr. G. B., 1, pass. Colbert. Couturière dipl.dem.journées.T.D., 60, r. d'Argout. EUVE, 25 ans, meilleures références, désire pl.

dame de compagnie, voyagerait. S'adresser V. S., rue de la Victoire, 56. Couturière costume, répond. journ. C. C., 1, r. Littré. ame, veuve, 35 a., ay.eu rev. fort., dés.pl. auprès Mr ou dame seuls, se charg.intér.et donnerait soins dévoués. Ecr. M. F., 19, rue Meynadier, bnes réf. GENTS D'ASSURANCES, munis de bnes réf.,

sont demandés à Paris et dans région. -Conditions très avantageuses. Sadresser: Mutuelle Nationale, 42, r. Châteaudun, Paris Teune Allemand dem.pl.dans une maison d'exportation, d'ab.com.volont. H.R., 31, r. des Récollets. me,30 a., exc. réf., recom. par mtre, dem. pl. hme de Repeine ou courses mais.comm.E.,338,r.St-Honoré On demande demoiselle dans sa famille, parlant Vangl.ou dame mariée prsalon d'essayage d. mais. de cout. 1er ord. quart. Opéra. Ecr. B. L.,24, Figaro. Pame de compagnie-garde malade désire place, référ. de 1er ordre. — Ecr. Figaro, B. M., 18. Jeune homme, Allemand, cherche place dans industrie ou commerce comme correspon-

dant. - Ecrire à Walther Schade, 86, avenue Victor-Hugo. Dame, 28 ans, disting., sérieuse, brev., sach. com-merce, comptab., dem. pl. caisse, dame Cie, gouvernante ou institutrice. - D. E., 76, rue de la Victoire. Couturière, robes, jupons, faisant la mode, de-mande journées. — J. T., 11, rue de Grenelle. AN DEMANDE UN JEUNE DESSINATEUR, de préférence connaissant l'électricité et les

S'adresser, dans la matinée, à la Société des Appareils téléphoniques, 68, r. Nationale, Ivry-Port.

Gens de Maison

Valets de chambre

Val.dech., 30 a.; b. réf., dem.pl. E. D., 29, r. Taitbout. Jeune homme, 19 a., demande petite place valet de chambre ou groom. Gabriel, 3, rue Boissière. Don valet de ch.-maître d'hôtel, 28 a., très bonnes Dréfér., demande place. P. F., 11, r. de Courcelles. Valet de ch.-mtre d'hôtel, célib., 38 a., dem.pl., très bnes ref., 2 mais.en 18a.G.L., 27, r. Pierre-Charron. Valet de ch., 30 ans, encore en service, dés.pl. Paris ou prov. Voyagt. Bnes ref. A. N., 224, Bd Pereire. Wal. de ch.,2f a.,tr.recom. par mtres, dem. pl. ferait extra,2 a. même mais. Ec. P.H.,102,r.de Courcelles Papissier valet de ch.-mtre d'hôtel, excell. référ., demande pl. Ecrire Figaro L. O. C. - R. des ag. Envoi des adresses de 940 élèves reçus aux Ron valet de ch., sérieux, 25 a., 1 m 75, encore en serv... dem.pl., réf. 1er ord. Voyagerait. L.G., 69, av. Kléber Walet de chambre, 28 ans, bonnes références, demande place. P. T., 39, rue Caumartin. Walet dech.-mtre d'hôtel, 30 a., 4 ans renseignem. demande place. L. D., 79, r. Saint-Lazare. On dem. un bon valet de chambre. Excellentes références exigées. Ecrire C. B., 25, Figaro. Walet de ch.-cuisinier, dés. pl.ch.Mr seul Paris ou prov.Voyag.Rëf.1° ord.C.D., 8,bd Malesherbes. Valet de chambre, 45 ans, célib., 14 ans même mais., desire place. A. P., 6, passage Madeleine.

Val.ch., 29 a., 2 et 4 a.réf., d.pl.E.M., 41, r. Boursault Maître d'hôtel; 42 ans, demande extra, recomm, par maîtres. — J. D., 2, rue Marbeuf. Walet ch.-mtre d'hôtel,30 ans,5 et 2 ans memaison. recomm.par mtres, dem.pl.R.R., 74, av. Marceau. Valet de ch.-mtre d'hôtel,46 ans,bnes réf.,dem.pl. J.C., 26 bis, rue de Courcelles. Levallois-Perret, Jalet de ch.ou de pied, 30 ans, dem.pl. Paris ou env. Bonnes réf., 5ans même mais. A.L., 24, r. St-Lazare. Jalet de ch.-mtre d'hôtel, 34 ans, très bonnes réf. demande place. Ecrire E. B., 2, rue d'Artois. Valet de ch., 26 ans, sach. parf. serv., dem.pl. seul ou second. Réf. verb. L. M., 3, rue Courcelles. Maître-d'hôtel, fort pâtissier, 38 ans, désire place dans famille, réf. 1er ord. 8, r. de Moscou. G.F. Très bon maître d'hôtel, 35 ans, grand, dem. pl. L. H., 15, avenue des Ternes. lalet-maître d'hôtel, 38 a., référ. 1° ord., 5 et 8 a. même mais., dés. pl. A. C. H., 53, bd Malesherbes Val. de chambre, tr. recom. par maît. à Paris, 4 a. même maison, dem. pl. L. F., 8, rue des Carmes. Waletdech., Danois, parle anglais, français, allem., dés. pl. Bnes réf. W. Petersen, 19, av. Wagram. Val. de ch.-mtre d'hôtel, 32 a., célibataire, 1 m. 80, bonnes référ., des. pl. H. G., 105, r. des Dames, Walet de ch., 40 a., 13 a. même mais., des. pl. pour Paris, ch. Mrseul pref. E. B., 129, bdSt-Germain.

Maître d'hôtel, 30 ans, célibataire, 7 ans de référ., Mi désire place. F. C., 25, avenue Grande-Armée. uxembourgeois, 1 m. 70, 24 a., dem. pl. valet de Li chambre, 7 ans référ. A. S., 120, rue la Pompe. Valet dech.-maître d'hôtel, 35 ans, célib., exc. réf. verb.dem.pl.Paris ou prov.L.B.,15,rue Roussel. Valet-maître d'hôtel, 33 a., recomm. par maître, 1 m. 80, désire place. G. O., 19, aven. Wagram. Malet de chambre, 3 ans même maison, demande V place. B. ref. M. B., 25, place de la Madeleine. Malet-maître d'hôtel, 40 ans, veuf, bonnes références, demande place. C. F., 16, rue Téhéran. Maiet de ch., très sérieux, demande place. 5 ans même famille. Félix, 16, rue La Fontaine. Val.ch., 26 a., b.réf., dem.pl.O.M., 12, r.des Sts-Pères. Male: de ch.-mtre d'hôt., 30 a.,célib.,3 et 4 a.même maison, refer. verb., dem. place.G.P.,r. d'Artois. Don valet de ch., 35 a., fait très bien cuisine, dem. pl Très bonnes références. R. N., 94, r. Miromesnil. Valet-mtre d'hôt.sérieux,36 a.,1 m.75, capable, dem. place. Références de 1er ordre. 5 et 6 ans même maison, quitte après décès. R. T., r. Bugeaud, 9. lialet de ch., 33 ans, actif, 7 ans même maison, références verbales, demande place. V. B., r. Picot, 6. Ine homme, 26 ans, 1 m.72, bonnes référ., dés.place valet de ch.ou valet de pied. J. C., 10,r. Chalgrin. Maître d'hôtel, valet, célib., 40 a.,7 et 5 a. dernière place, référ. verb., dem. pl.C.L., 87, r. de la Boëtie. Malet de ch.-mtre d'hôt., 27 a., 1m77. célib., connaît b.serv., b.ref., dem.pl. A. N., 48, r. Belles-Feuilles. Valet de ch.-maître d'hôtel,31 ans,référ.,8 et 4 ans même maison, dés. place. L., 3, r. de Courcelles. alet-maître d'hôtei,32 a.,encôre en serv.,5 ans de référ. verb., dés. place 41, av. de Friedland, A. P lalet chambre-maître d'hôtel, 45 ans, bonnes références, demande pl. F. B., 3,r. des Gobelins. Télibataire, 35 a., excellentes recomm., dem. pl val. de ch. ou mtre d'hôt. C. G., r. d'Artois, 2 alet de ch.-mtre d'hôt.sér., dem. pl.ou extra. Recomm. par mtres. Léon, r. Longchamps, 101 Val.mtred'hôt.,26 a.réf.verb.d.pl.E.D.71,b.Berthier alet de chambre-maître d'hôt., 35 a., celib., dem. pl. 11 a. réf. 1er ordre. Henry, 2, r. d'Artois. Don valet ch.-mtre d'hôt., 32 a., conn. tr. bien serv. 10 12 a. réf., dem. pl.B.réf. A.C., 36, r, Général Foy nehme, 19 a., bnes réf., dem.pl.valet de chambre ou de pied. Ecr. E. E., 24, rue de Berri Malet de chambre-mtre d'hôtel, 24 a., bonnes références, 1m73, désire place. T. M., 57, r. Boissière. Valet de chambre-maître d'hôtel, bonnes références, demande pl. Ecr. L. B., r. Copernic, 16 Ine hme, 1m68, conn. à fond serv., dés. pl. valet de ch. ou pied. Bnes réf, J. C., 6, pass. Lathuile. Walet de chambre ou de pied, 26 a., recommandé par mtre, dem. pl. O. C., 3, r. de Courcelles.

Femmes de chambre

EUNE FILLE, 18 ans, sachant la couture et repassage, demande place de femme de chambre, débutante. Ecrire M. P. M., bureau restant, Versailles. Ine fille, 24 a., B. couturière, parl. 3 lang., dés. pl. of fme ch., b.réf. Fahoun, 18, r. Lambrecht, Bécon.

medech., 32 a., dem. pl. chez 1 ou 2 pers. sait bien serv., couture. Bon. réf. M. W., 66, r. Grenelle Ive C., 33 a., tr. bonne fme de chambre, dés pl réf. p. maît., enc. en pl. Rue de l'Université, 188. lle, fme de chamb., fais. cost., coif., ling. Exc. réf Mdem.pl.,voy.,con.ital.,esp.,rus.L.M.,6, r. Surène. Dne fme de ch., 29 a., dés. pl., faisant ménage et Docuture. Bonnes références. M. B., r. Chevert, 2 Ine fille sérieuse, 28 a., dés. pl. fme de ch. Bonnes références. S'adresser L. R., 4, rue Corvetto. Fme ch., ar. camp., dés. pl., b. réf., 15, r. Penthièvre. mme de chamb. allem., dés. pl., coiffe, fait costume, voyag. Ref. verb., C. S., 10, av. du Trocadero. re fme de ch., 33 a., sach. robes, coiff., 6 a. même I maison, dem. pl. J. L., 39, r. de la Bienfaisance. pme de ch. alsacienne, 22 a., recom. par maîtres, demande place. W.F., 15, aven. du Trocadéro me de ch., 33 a., 7 et 5 a. même mais., connais. très bien serv., dem. pl. A. D., 16, rue Surcouf uissesse, 18 ans, demande place femme de cham. Références. M. D., 94, boulevard Malesherbes. me de ch. Alsacienne, 30 a., parl. allem, sach. bien Cout., serv. table et ménage, d.pl. A. B, 3, r. Rossini me de ch., 30 a., connais. lingerie et serv. table, rec. parmaîtres, dem. place. E.C., 30, rue de Lisbonne. me de ch., 25 a., faisant ménage, couture, service table, dem. pl. Aug. Saint-Jean, 27, rue de Surène. ne fille 22 ans, parl. allem., 7 ans même maison dem.pl.fme de chambre.M. L., 64, r. François-Ier me de ch. allemande, parl. anglais, sach. coiffure, robes, emballage, demande place. Excellentes références. - E. S., 101, rue Nollet.

bien service, dem. pl. Mlle M.M, 18, rueBrunel. Marie Allemandes, 30 ans, fais. robes, dem. pl. première femme de ch. Voyageraient. G., 18, rue Brochant. I/ve,34 a., dem.pl.fme de ch.Sach. coudre dans lingerieetrobes, coiff., serv.tab.J.R, 10, r. Richepanse me de ch.,32 a., tr. bnes réf. verb., dés.pl. Paris ou camp.Fait rob. ling.,coiff.E.M.,9, r. Washington. Ime de chamb., 21 ans, sach. coudre, dem. place. Bnes référ. Ecr. A. J., faub. Saint-Martin, 15. lle, sme de ch.24 ans, fais.serv.table, dem.place. 3 ans même maison. A. A., 2, cité Fénelon pme de ch., 27 a., sach.serv.table et tr. b.repass. 3 et 4 a.m. mais., d.pl. M.B., r. Pierre-Charron, 41. Ime de ch., 30 a., sach. robes; lingerie et coiffure, demande place. — T. E., 6, avenue Marceau. Plle, 22 ans, sach. bien coudre, repass., dés.place 2º fme de ch. Bnes référ. B. A., 18, r. Lafayette. Fme ch., 34 a., sach.coud., d.pl:B.D.r.Legendre, 147. Temme de ch. sach. faire cost., dés. pl., 3 et 6 a. même maison. M. O., 2, rue Tocqueville. Jeune fille, 27 ans, ven. de prov., désire pl. femme de chambre. Mathilde, 57, rue Châteaudun. helle, fme de ch., dem.pl., fait cout., menage et serv table, bnes ref. Jeanne, rue Castellane 17. me de ch., sach.tr.bien travail., serv. table et ménage, dem.pl., 12 a. de réf. L. J.,r. Châteaudun, 51 Ine fille, 22 a., sach.cout., au cour.serv., dem.pl.fme de chambre ou 2º. L. H., 118, fg Saint-Honoré. Demme de chambre, 25 a., 4 a. même mais., recom par mtre, dem. place. 144, av. Malakoff, P. B. Memme de chambre, 24 a., sach. bien faire costum. et serv.table, demande place. A. A., 15, r. Demours. ne fille franç.,25 a., sach. espag., cout., serv., dem. pl. fme de ch., bnes réf. M. D., 7, r. Logelbach. Ime de ch., 25 a., sach. serv., cost., ling., dem. place, bnes référ. M. C., 8, rue des Acacias. Eme de ch., 27 a., des. pl. ch. 1 ou 2 personnes, sait Producte. Bonnes refer. L. J., 65, r. La Boëtie. D sachant raser, coiffer, masser, habiller, repasser, Fme dech., 22a., dés.pl. Bnes réf. A.V., r. Morand, 26. lle 34a., tr.b. réf., d.pl. fme de ch.ou à t.faire ch.1ou 1) 2 pers. agées de préfér. L.N., 17, aven. Tourville. lle, 26 ans, sach bien trav., dem.pl.femme de ch 3 ans même maison. L. B., 59, aven. Kléber. me de ch. Suissesse, 29 ans, sach.cout., serv.table et menage. bnes ref., dem.pl.H.L.,55, av. Ternes. demme de ch.,27 ans,fais.couture,ménage et serv table, dem.pl., 9, rue de Chaillot. M.D.Bnes réf. n dem. femme de chambre 25 à 30 ans, ayant renseignements verbaux, faisant menage, couture, sachant bien repriser. Se présenter de une

heure à trois, 62, boulevard Courcelles. Done fme de ch.,34a.,conn.serv.de table,robes,lingdés.pl.av.val.ch.3a.1/2memais.A.A.,4,r.Mignard Jeune fille, 19 ans, arriv. de prov., dés.pl. femme de ch., sait faire cost. Bnes ref. C. J., 26, bd Voltaire. Ine fille, 20 ans, venant d'une grande prov., sach.tr b.la cout., repass. et le serv. de table, bnes réf., dés lace femme de ch. Mlle Chevrier, 36, r. Vaneau. I/ve 30 a., arriv.de prov., dés.pl.fme ch.ou nourrice sèche. Bonnes réf. Vincent, 4, rue Ménilmontant. Jemme de chambre, 20 ans, dem. place Paris ou étranger. Bonnes référen. R., 20, rue Hamelin. Fmedech..exc.réf.verb.,dem.pl.L.G.,7,r.Florence. me de ch., 22 ans, conn. serv. et couture, dem. place. Bonnes référ. E. G., 10, rue du Cirque. Teune dame, excell.réf.,dés. pl. fme de ch. France ou étrang.Xaillé,84,boulev.Victor-Hugo,Clichy. plle, 25 ans, conn. couture, dem. pl. 2º femme de chambre, 8, avenue de Lowardel Come de chambre. 8, avenue de Lowendal, Gaumet. Mrès bonne fme de ch.,32 a., fait robeset coiff., tr. bnes réf.verb., dem.pl.Mlle V; G., 20, r. Murillo. Are femme de chambre demande place ou jour-I nées bourgeoises. 50, rue Saint-Sébastien, P. Memme de chambre, 24 ans, très bonne couturière, dem.pl., bnes référ. M. L., 252, rue de Rivoli. me de ch.,28 ans, sach. robes, coiff., 5 ans même mais., dem. place. Voyagerait. C.H., 51, bd Pereire. | III pl. Bnes ref. verb. M. D., 87, boul. de Courcelles.

Memme de chambre demande place même pres personne souffrante. J. M., 225, faub. Saint-Honore. Plle,35 a., très au cour. serv.cout., ménage, dem.pl. fme de ch., voyager. Exc. réf. C.P.,72, av. Villiers. Ime de chamb., 25 a., sach.cout., serv. tab. et repas. demande place. Ecr. C.B., 27, r. St-Petersbourg. Memme de chambre, 21a., recommandée par maître, quitte cause décès. Ecr. J.L., 42, avenue Gabriel. Memme de chambre, 24 a., sait coiffer, fait cost., 2 a. momaison, dem. place. M.B., 90, bd Beaumarchais. Memoiselle sérieuse, 28 a., recommandée par mtre, connaissant parfaitem.lingerie et couture, dem. ol.fme de chamb., s'occup. d'enf. L.P.10, r. Crevaux. Ime de chambre connais.serv. de table, couture et repassage, demande pl. S'adr. C. R., 5, rue Daru. lle, 30 a., très bonne lingère, connaissant service, désire place îme de chambr. Morel, 4, av. Hoche. Ine fille,24ans,arriv.de la camp.,dés.pl. femme de ch. ou bne d'enfant. M. S., 83, rue Demours. me de ch.,23a.,enc.en serv.,2 a.,1/2 de référ.,rec. par mtres, dem. place. R.D., 20, bd de Courcelles. me de ch.,24ans, dem. pl. Fait ménage, sait bien serv.tab. et cout.b. ref.M.J., 15, r. Constantinople.

Cuisiniers

Muisinier luxemb., 26 a., dés. place avec fme de ch. Très bonnes réf. - M.R. 112, bd de Courcelles. B.cuisinier fais.ménage dés.pl. H.P. 23, rue Turin. nuisinier valet, très capable, 9 ans même maison, désire place. - E. B., 8, rue Beudant. Cuisinier-valet dem.pl.Réf.L.C.r.de la Huchette,7, tuisinier-pâtissier, 25 ans, dem.pl.comme aide ou U chef dans petite maison. F. N. r. La Boétie. 70 Jeune homme honorable, au courant du service, dem.place cuisinier-valet. H. 16, rue Lemercier. Cuisinier-valet des.pl. B.ref. D. bd Haussmann, 114. Musinier-pâtissier-glacier, 30 ans, désire place, l avant travaillé étranger, et prendrait engagenent pour tout pays. Très bonnes références. -, rue de la Coudre, Fontainebleau (S.-et-Marne). Cuisinier-val., b. réf., dem. pl. P.Q. 5, r. d'Alexandria. Muisinier, 32 ans, très bonnes références, deu mande place. - J. G. 19, rue de la Terrasse.

Cuisinier-val.,22a.,dem.pl.B.ref.Ecr.D.H.8,Figaro Cuisinières

Demoiselle,25 a., fille d.cuisine, désire même place, référ. 1° rordre. M. C., 307, rue de Charenton. Ponne cuisinière Allemandetrès bnes réf. faisant ménage, dem. pl. M. H., 14, r. Washington. Excell.cuisinière-pâtissière, 35 a., célib.Suissesse, dem. pl., réf. de 1er ordre. E. S. r. Monceau, 62. Muisinière, arriv. de Bordeaux, sort. du cercle, des. U pl. avec fme de ch. bnes réf. V. C. 1, r. Royale. Cuisinière, masseuse, demande place, encore en service. MHe A. B. 30, avenue du Trocadero. Quisinière, pouvant remplacer chef, 42 ans, deu mande place. A. T. 43, avenue Montaigne. Cuisinière, 26 a., fais. ménage, 4.a. réf. Figaro. A. F. 8. Très bne cuisinière, 33a., démande place, propré. active, bnes ref. L.S. 166. faub. Saint-Honoré. Mrès bne cuisinièse, sach. très b. pâtiss.-glaces, 33 a. désire place. Bonnes référ. O. B., r. d'Artois, 2. Cuisinière, 26 a., dés. pl. avec femme de chambre. 6 ans même maison. C. M., 8, rue Blanche. Près bonne cuisinière-pâtissière demande place. 80 8 ans de très bnes référ. D. L., 17, r. de Berlin. Cuisinière 1er ordre, 48 ans, dlle, désire place. Hautes références. L. L., 6, passage Madeleine. nuisinière, 36 a., capable pour toute cuisine, référu verbales. M. J., post. rest. nº 42, aven. Friedland. Donne cuisinière, alsac., 30 a., fait ménage, dem. place, parle allem., excell.réf. C.H., 3, r. Rossini. lrès bonne cuisinière-pâtiss., 35 a., bnes référ., dem.pl.,quitte cause décès.C.G.,35,FgSt-Honoré line cuisinière, veuve, 35 a., demande place, fais. glace et pâtiss. M. M., 12, r. l'Amiral-Roussin. ne cuisinière, 26 a., arrivant de prov., bnes ref., demande pl. L. M., 60, r. des Francs-Bourgeois. uisinière rempl. chef, glacre-pâtissre, dem. place. Excell. référ. verb. Mile O. N., 13, rue Spontini. rès bonne cuisinière, 38 a., désire place ou extra. Très bnes références. J. A., 167, rue de Grenelle. Pne cuisinière, 26 a., et fme de ch. sach. bien serv. désirent place. — L. M., 5, rue de l'Echelle. Cuisinière alsac., 35 a., dem. place. H., 17, r. Buffault. Dne cuisinière ve, 33 a., fais. pâtis., glace, dem. pl. B Bonnes références. M. F., 104, rue de Provence. Près bne cuisinière, 45 ans, enc. en serv., dem. pl. Très bs renseignements. M.D.,65,av.Ch.-Elysées. uisinière sér., 39 a., fais. cout., dés. pl. chez pers. seule Paris ou environs. D., 119, rue de Rome. Mrès bonne cuisinière, sérieuse, demande place. Bonnes références. - H. M., 17, rue d'Anjou Quisinière, 34 ans, capab., recom. par mtres, 3 ans m. mais. Bnes référ., dem. pl. J.M., 36, r. Ponthieu me de ch., 28 ans, couturière, connaissant très Donne cuisinière, 26 ans, demande place. Bnes Préférences. Ecr. L. Z., 13, rue Saint-Florentin Donne cuisinière, 35 ans. Très bnes références, désire place. - G. E., 56, avenue d'Iéna. Quisinière alsacienne, 30 ans, désire placé, fais. Q ménage.Bnes référ. M. S., 9, r. Boissy-d'Anglas Guisinière viennoise, faisant pâtisserie, demande U place. Bnes références. P.S., 102, av. des Ternes Muisinière, faisant ménage, ayant bnes références, désire place. C. I., poste restante, bureau 47. Mrès bne cuisinière, 37 ans, dem. pl., 3 et 4 ans m. mais. Recom. par mtres. L. L., 8, rue Guersant Tr.b.cuisimère, 32 a., d.pl.F. A., 4, r. Claude-Tellier. Alle, 36 ans, très b. cuisinière-pât., dem.pl.ou extra. 5 et 3 ans même maison. M.T., 12, rue Laferrière. One cuisinière, sérieuse, faisant ménage, demande place.Réf.verb.J.K., 97, boulevard Haussmann. Donne cuisinière alsacienne, 25 ans, 7 ans même maison, désire pl. H., 10, rue de la Lingerie. Ive, 43 ans, très bonne cuisinière-pâtissière, dem. place sérieuse. H. S., 238, faub. Saint-Honoré. Quisinière, 26 ans, demande place ferait ménage. U Ecrire 81, rue de Provence. Bonnes référ. C. C. Mille de cuisine, Belge, 27 ans, dem. place cuisinière avec femme de chambre. A. D., 25, rue Vignon. nlle,24 a. arriv. prov.,4 et 2 a. réf., dem. pl. cuisinière ou bonne à tout faire. Ecr. M. R., 13, rue Berlin. Mrès bne cuisinière-pâtiss., célibat., active, dés.pl. Parisou camp., 3a.ref.verb.M.F., 7, r. d'Aumale. luisinière, 32 a., sach. coudre, repasser et serv. tab., U bonnes référ., dem. pl. E. L., square du Croisic. pne cuisinière-pâtis. dem. pl. Bnes réf., fer. camp. Suisse ou Savoie. M. P., 129, fg Saint-Honore, Donne cuisinière-pâtissière-glac, demande place. Excellentes référ. N. C., 25, rue Cambacérès. Ponne cuisinière, 40 ans, faisant patisserie, dem. place. 55, rue Saint-Roch, A.B. Bonnes référ. Ponne cuisinière, 33 ans, sachant pâtisserie, dem. place, très bnes ref. L. D., 23, rue des Sablons. Donne cuisinière, 37 ans, désire place. Bonnes références. F. L., 14, rue Clément-Marot. Quisinière, 30 ans, désire place. Bons renseignements. M. B., 47, rue Joubert. Cuisinière-bonne à t'faire, 30 a., recom. pr maix., 8et 2 a. mêm. mais., b.réf., d.pl. F. P., 91, r. du Rocher. ne cuisinière, Belge, 28 ans, faisant ménage, dés, place, bonnes références. M. B., 11, rue Barye, Dne cuisinière, vve, 34 a., faitun peu ménage, des. pl.

4 a.même mais., excell.référ., 5, r.de Naples, M.G. Quisinière, Alsacienne, capable, 36 a., désire place, 4 ans même maison. M. B., 22, rue Brey. nuisinière, très capable, 10 et 8 a. même maison, excel.ref.verb.dem.pl.ou extra. B.R.r.d'Artois,2. Très bne cuisinière, 7 et 5 a. même mais., fais.mén. dés.place,recomm.parmaît. E.P.10,r. Dauphine. Muisinière, 24 a., fais. menage, tr. bon. réiér., désire place. Mlle Jeanne B., 30, avenue de l'Opéra. Donne cuisinière, 32 ans, faisant ménage, demande place, bonnes références. A.V. 10, r. Castiglione. Muisinière, 30 a., sérieuse, fait bne cuisine et ménage U bonnes référ., dem. place. M.V., 6, r. du Petit-Pont. Mrès bne cuisinière-pâtissière, 38 a., propre, active, réf.verb.dem.pl.Parisou camp. C.D.r.Gothe,11. Ponne cuisinière, recommandée par ses maîtres. demande place. Ecr. O. T., rue de Vaugirard, 34. Juisinière ou bonne à tout faire, 35 ans, 8 et 3 ans de U références. désire place. A.L., 1, r. de la Pépinière.

Ménages

enage, capable, 45 ans, cocher, femme concierge Mou cuisinière, 9 ans de bnes référ. verbales, dés.pl. Paris ou environs. L. C., 61, rue Rochechouart. Menage dem. pl., val. de ch. et cuisinière, bon, réf., M 10 et 6 a. même mais. M. C., Bd Haussmann, 60. Ménage, 30 a., val. de ch. ettr. bne cuisirière, dem,

Ménages (Suite)

nour cause de départ, une dame du monde recommande chaudement un ménage désirant se placer comme valet de chambre et cuisinière on concierge, ayant été six ans à son service. Ecrire: Germain,

3. rue Boissière. pour place stable. C.H.C. Tarbée, 18, Sens. Ménage, valet mtre d'hôtel et cuisinière, 28 et 26 a., M5 a.momn, d. pl. J.V. r. Bouquet-Longchamps, 23. Ménage, 26 a., val.ch. et fme de ch., sach. tr.b. service Met cout., dés.pl.ensembou sép. B. B. 49, r. Blanche. Ménage, 39a., valet de ch. et cuisinière, dem. place, 10 et 5 a.derenseignem. M.H.84, bd Malesherbes. Ménage sérieux, 28 a. cocher et cuisinière, tr.bnes Mréf., dés. pl. Paris ou envir. Ec. J. P. 8.r. Duperré. Ménage, 32 a., val. dech. et très bne cuisinière, bnes réf., dem. pl. Paris ou camp. R. L. 65, r. Demours.

Ménage, 37 a., mtre d'hôtel et 1re fme de ch., dés. même pl. ou concierge.long.réf.E.G.5,r.Newton. Ménage, 34 a., valet et cuisinière, demande place 11 et 4a. même maison. J.R.8, r. Frédéric-Bastiat. Ménage, val. mtre d'hôtel et fme de ch. fais. costu-Mmes, recom.p.mtres, dem.pl.A.B.48, fg St-Honoré. Ménage, 30 a., val. de chambre et cuisinière, 4 ans même maison, dem. pl. E.M.,5, av. Observatoire. Mén., mtre d'hôt. et fme ch., 10 a. et 2 a. memais. quitte Macause décès, désire place. J.L., 72, rue de Varenne Ménage, cuisinier et valet de ch., 35 et 44 ans, 5 et 7 M ans même mais., demande pl. 16, rue Surcouf ne ménage, valet ch.et fme ch. faisant costume demande pl. Bnes réf. T. B., 14 bis, r. Marbeuf. énage, 37a., s. enf., cuisinière et valet ch., désire III pl. 7 et 9 a. réf. 174, bd Saint-Germain. Q. W. Jénage, mtre d'hôt., valet et sme de chambre, 30 et 11 35 ans, désire pl. Réf. sér. J.G., r. Cambacérès, 16. Jénage, valet mtre d'hôt. et très b. cuisinière, 10 ans M même mais.Réf.verb.,dés.pl.N.P.,5,rue l'Etoile Ménage,35 a., val.-mtre d'hôt. et cuisinière-pâtiss. longues réf., dés. pl.L. S., 41, rue de Bourgogne fén.,32 a., ex-ordon. de gén., coch.-val. etb. cuisin re dem.pl.Exc.réf.verb.S.B., 68, r.de Longchamps. Ménage, val.ch. et cuisinière-fme de ch. 34 et 38 ans, 11 ans même maison. Grève, rue Scribe, 7. Ménage, 36 ans, bon cocher ou val.ch, et bne cuisi-M nière, des. pl. Bnes réf. P. E., 11, rue Jean-Nicot. Ménage, 36 a., val.-mtre d'hôt. et bne cuisinière, 7 et 3 a.deréf., d.pl. Paris ou prov. L.R., 6, r. de Surène

Ménage, 39 et 34 ans, valet-maître d'hôtel et bonne Cuisinière,12a.de réf.,d.pl.G.M,6,avenueMessine Ménage, valet ch.-mtre d'hôtel, 28 a. et sme ch. 25 a., sach.cout., coiff., d.pl.Tr.b.rés.J.M.6, av. Messine Ménage, val.dech. et sme de ch. ou cuisinière, rec. par maîtres,d.pl. - G. C., 8, rue des Fermiers. Ménage, 30 et 31 ans, valet-maîtred'hôtelettr.bonne | Drences, désire place. L. N., 12, rue Marbeuf. Mcuisinière, d.pl. 4 a. de réf. verb. B. C., 11, r. Lincoln. Mbourgeoise. Bnes référ. L. C., 2, place Vintimille Ménage, 32 et 26 ans, cuisinière et valet de ch.-mtre Md'hôtel, bnes référ., dem.pl.L.G., 10, rue du Cirque Menage,33 a., val.-mtre d'hôtel ettr. bne cuisinière-Mpatissière, dés. pl. Tr. bnes réf. D. M. 47, rue Joubert Ménage, 35 ans, valet-mtre d'hôtel et cuisinière-pâtissre,12 a, de réf. verb., d.pl.E.L.25, r. Cambacérès Ménage, 32 ans, val. de ch.-cocher et cuisin.-pâtis. dem. place. Paris ou prov. G.B.,27, rue Turgot Menage, 35 ans, valet de chambre et cuisinière, d. pl.Chauvel,ch. M.Vasset,17,r.des Pyramides Ménage, 28 et 30 ans, valet-mtre d'hôtel et cuisin. pâtis.-glac., bnes réf., d.pl.N.C., 15, r. Lisbonne Ménage, 38 ans, valet et cuisinière, 7 ans même maison, dem. place, 28, avenue Marceau, P. S. Ménage, cocher-valet et cuis., fais. mén., d.pl. Paris ou camp., excel. ref. Quinty, 9, rue de Chaillot. Ménage,33 et 38 a., s. enf., val.-mtre d'hôt. et fme de th.-coutur.,14a.detr.bnesref.Ec.B.,R.,2,Figaro. Ménage, 30 ans, val. de ch.-mtre d'hôtel et bne cuis. d.pl.,4et9a. même mais. B.L.,12,r. de la Pompe Ruénage, 30 ans, valet de chambre et cuisinière dem. place, bonnes réf. P.D., rue du Rocher, 91. Ménage, 40 ans, val.dech. et cuisin., dem. pl.prtout faire, Paris ou prov., bnesréf. M., 44, r. Cardinet.

Bonnes à tout faire

Ménage, 37 a., val.-mtre d'hôtel et cuisin.,11 ans de

réf., dem. pl. M. F., 6, rue Commandant-Rivière

Dne à t. faire, 28 a., 4 a. de réf., sach. cuis. et mén. dem. pl. ch. 1 ou 2 pers., voyag. J.C., 29, bd Ornano Donne à t. faire, sér., sach. tr. b. cuisine, couture Dlav. et repas., d. pl. Bne ref. E.N., 184, r. Courcelles. Donne à tout faire, 29 a., fais. cuisine soig., dem. pl. à Paris. Bnes référ. A. A., 19, r. du Dragon. Donne à tout faire, genre femme de ch., 19a., dem. D place. Excel. référ. L. B., 21, rue des Sts-Pères. Donne à tout faire, 25 a., sérieuse, connaiss. serv. D bonnes référ., dem.pl. M.M.,6, r. du Petit-Pont. Bne à t. fre, 35 a., dés.pl.ch.2 pers. B., 34, r.d. Dames. Donne à tout faire, 34 ans, sach, cuisine, dem. pl.

Donne à tout faire, 35 a., fait bien cuisine et mé-D nage, dem. pl. Bon. ref. M. L., r. Lamartine, 16. Négresse, dem. pl. à tout faire. Ecr. Figaro, M. P. An demande bonne à tout faire, 25 à 30 ans sach. Ménage, 36a., dem. pl. val. dech.-mtre d'hôtel et bne U bien cuisine, ch. 2 pers. s. enf. 6 mois campag Cuisinière-pâtissière, 7a. deréf. J. P. 30.r. l'Arcade | Excel. réf. exig. S'ad. F. B. 7, 2, r. Vignon de 4 à 6 h. Bonne à tout faire, 20 a., dem. pl. Ec. G. 8, Figaro. nonne à tout faire, 30 ans, sach. allem. bon. réfé-Donne à tout faire, 28 ans, sach. très bien cui-Ménage, 35 ans, cocher et cuisinière, dem. pl. maison | D sine, bonnes réf., dem. pl. M. A., r. Berlioz, 4. Ponne à tout faire, 34 ans, bonnes références, demande place. B. L., 59, rue Rambuteau.

Valets de pied, Grooms

Valet de pied ou ch.,26 a., 1m 74, dem. pl., arrivant V de province, tr.bnes réf. M.J., 22, rue d'Astorg Valet de pied, 18 a., 1m 72, dés. pl. ou valet de ch. ou Vgroom à l'écurie.H.J., poste rest., pl. Victor-Hugo Ine homme, 18 a., dem. pl. valet de pied, bnes références. — E. V., 8, r. des Petits-Champs. Ine homme, 18 ans, 1m 78, 2 ans même maison, désire pl. valet de pied. B. L., 7, rue Chevert. Ine homme, 18 ans, 1m 70, demande place valet de pied ou groom, - 7, av. de l'Alma, P. B. Valet pied, 26 a., 1 m 80, b. réf, d.pl. P.B., 91, r. la Boëtie Valet de pied demande place Paris, 18 ans, 1m 80, bonnes références. - L. J., rue Larribe leune homme, Belge, demande place valet de pied. - Clément, 1, cité Bergère. Walet de pied ou ch., 18 a., 1m 70, recommandé par mtres, désire pl. J. Naveau, 1, r. d'Astorg

Cochers

Ine hme, 27 ans, arriv. prov.. bon cocher, rec. par mtre, dem. pl. second ou écur. V.T., 7,r. Pauquet ocher, 36 a., 6 a. même mais., d. pl. stable, de préf. Camp.fer.trav.suppl.bes.C.F., 1, r. G.-de-Mauroy nocher, 40 ans, demande place. Référ. 7 ans, bien recomm. par maître. Dureuil, 12, rue Pauquet Ménage, cocher, 34 ans, 8 a. même mais. comme 1er M des, pl. seulouav.fmeconcierge ou fmedech.sach. parf.cost.ling.Repr.bien.A.V.10,r. Beffroi, Neuilly Jeunehme, 28a., dés. pl. cocher, 53, r. Blanche, A.V D., 182, fbg St-Honoré, 42 ans, cocher-jardinier 4 ans de références, demande place.

Mocher, 38 ans, 6 ans mêmemais.recomm.pr maître, U quitte cause démonte, dés.pl.E.B., 6, r. Meissonier Bon cocher, 38 ans, connaiss. serv. d'intérieur, dés. pl. Renseign.verb.D.C. 102, av. Victor-Hugo. Ine hme, recomm. pr maîtres, dem. pl. coch.-val.

pénage,35 ans, valet ch.-maître d'hôtelet bne cuisi-nière-pâtissière,12a.deréf.,d.pl.A.D.,5,r.l'Etoile ne cuisi-nière-pâtissière,12a.deréf.,d.pl.A.D.,5,r.l'Etoile ne cuisi-place. A. F., chez M. Sudour, 38, rue de Galilée. nocher, 39 a., très capable, recomm. par maîtres, U désire place. Ecrire F. G., av. Victor-Hugo, 104. Mocher, 38 a., célibat., dem. place. 5 et 4 ans même u maison. A. P., villa Pichon, Choisy-le-Roi (Seine) Teune homme dem. place cocher, sait conduire, monter à cheval. Ecrire C. M. C. Figaro. Cocher, 34 a., excell.ref., des.pl. Louis, 10, r. Troyon.

Très bon cocher, 47 ans, référ. verbales, désire place. F. B., 68, rue Saussure. Don cocher, recom. par maîtres, dem. place Paris ou campagne. François, 47, rue de Longchamps. Cocher, 30a., d.pl., rec.p. maît. A. D. 194, r. Courcelles. locher, 25 ans, sach. bien service, bonnes référ dem. place ou second. O. L., 33, rue Saint-Didier Mocher, 38 ans, quitte cause de vente d'écurie, 5 et 6 ans de réf., dem. pl. Baugniet, 10, r. Cortambert Cocher, 36a., 6a.réf., dem.pl. F.B., 11, r. Batignolles tocher, 45 ans, désire place Paris ou province Très bons renseign. A. B., 76, rue de la Victoire. Mocher, 40 ans, désire place Paris ou environs Bonnes références. J. G., 72, rue Tocqueville.

Gouvernantes, Nourrices, Bonnes d'enfants Gardes d'enfants

Nocher, célibat., 40 ans, dem. pl. Paris ou campagne

L Référ. verb. J. M., 2, rue de la Bienfaisance.

Vonrrice sèche, 36 ans, recomm. par maître, désire place. Ecrire 41, rue Taitbout, M. T. ourrice sèche, 25 ans, dem. pl. Exc. réf. 2 a. 1/2 même mais. Voyagerait. A.N., 95, av. Victor-Hugo. Nourrice au sein dés. place. A nourri déjà 2 fois. Excell. réf. verb. R.B., 14, rue Pierre-Charron. on dem. très bne nourrice au sein pour enf. de 6 mois. Exc.réf. ensig. Mme B., 20, bd Courcelles llem. du Nord, sérieuse et expérim., dem. pl. p. Aenf. apr.nourr.Saitb.coud.B.r.L.F.,r.Pompe,146 An dem'ande gouvernante sérieuse pour enfants U et aider menage. Ecrire V. M. B. au Figaro. Dame, 36 ans, dés. pl. gouvernante ou femme de charge. Bnes réf. Ecr. M. M., 22, rue Berthe. Dame mariée, 21 ans, demande place nourrice au sein. Mme Souret, 12, rue de Vaugirard. Leune fille, 22 ans, sachant coudre et faire ménage, se connaissant aux enfants, demande place bonne d'enf. 59, bd Strasbourg, Mme Fleck. Jeune Viennoise, de bonne famille, dem. place gouvern. d'enf. L. K., 19, r. Vieux-Colombier. nciens serviteurs hab. S .- et-O., 1 enf. de 4 a., dem. A un 2º à élever, Coudert, 6, rue Gluck, Paris. llemande, 20 ans, sach. peint., dess., chant, dem. pl. A pr.enf.ou Dlle Cie, voy. Mme Welter, 85, r. Rennes Dne d'enf. allem., 16 ans même maison, dem. place | Ménage d'employé sans enfant demande place de D Excell. références. L.C., 115 bis, r. Saint-Denis. ch. de préfér. campagne. Ecr. R. H. B., Figaro. D près petits enfants. P.F., 105, aven. Henri-Martin. W concierge. Pouget, 6 bis, rue de l'Assomption.

Nouvernante, Allem.du Nord, sach.franç., anglais, I cherche position, musicienne. Ecr. Figaro, C.M. A llem.du Nord, sérieuse, b. réf., dés.pl.près petits enfants. Sait très bien coudre, H.H., rue Lévis, 6. Ptsrent.d.enf.en garde, L.A.p.r. Faremoutiers (S.-M)

Concierges, Gardes

ENAGE, 40 ans, 12 ans concierge, demande même place, les meilleures références. LENOIR, 25, rue des Dames.

> garçon de bureau dans grande administration, demande place de CONCIERGE pour la femme. - Ecrire L. T. 5, Figaro. Très recommandé.

ENAGE, 38 ans, le mari ex-pompier médaillé,

TRES BON MENAGE, 35 et 28 ans, ayant été concierge, désire même place, bonnes référ., recomm. par maîtres. - B. C., 75, avenue Kléber. Ménage, 36 et 40 a., act.concierge, s.enf., 8 a., même mais., dem. même pl.ptles 2.L.A., r. Le Verrier, 15. fénage, sans enfants, demande place concierge

J. Auvray, 67, rue de Chabrol. Ménage, 45 ans, concierge, sans enfants, dem. même place, marigarçon de recettes. Ecr. J. G. 2. Figaro place, marigarçon de recettes. Ecr. J.G.2. Figaro. Moncierge-gérant, sans enfants, 46 et 30 ans, 20 ans u même mais., dem. même place. Ec. Figaro. C.M.14. Ménage,32 ans, sans enfant, actuell.concierge, dem. même place pour fme seule. J. L. 94, av. Versailles. On cherche femme ayant quelques rentes pour garder appart et faire cuisine et ménage. Gages complets pendant séjour des maîtres (envir.3 mois de l'année) et 20fr. parmois, sans nourriture, pendant reste du temps. Femme doit déjà avoir été en place. De préférence personne comprenant un peu l'allemand.Excel.références exigées.Ecr.Figaro.D.Z.33. x-garde républicain, 33 ans, marié, demande place D concierge, connaît ce service. L. C., 3, r. Taitbout Fénage demande place concierge, mari employé Etat, îme cuisinière. M. L., 17, r. Casimir-Perier Ménage, 12 ans concierge, demande même place. Mréférences 1erordre. A. 3, poste restante, bur. 28. Ménage, s.enf.d.pl.concierge, b.r. Ferret, 1, r. Lebon Ménage sans enfants, le mari retraité, 54 ans, dem M place concierge. 13, rue du Val-de-Grâce, F. V. leune ménage dés. place concierge, mari empl femme sach.serv.mais.bourg.Ecr.L. N., Figaro.

Ménage, 34 ans, demande place concierge. Bon-

nes références. P. M., 8, place des Batignolles.

Ménage, 32 a., s. enf., concierge dep. 5 a., dem. même

III pl. Exc.réf Bériou,68, av. Philippe-Auguste, E.V.

Detraité marié, 45a, fme 34, concierges depuis 7 ans,

I demande même pl. L. M., 150, boulev. Pereire

Agences de Placement

DOMESTIQUES recommandés, 48, r. Miromesnil. M. MICHALLET, 8, rue de Bretagne. Téléphone. CHOIX DE DOMESTIQUES, 24, pl. Marché-St-Honoré. A Sté DES CUISINIERS DE PARIS, fondée en 1 1840, procure chefs 1° ORDRE Mons bourgeois, hôtels, restaurts. 5, r. Coq-Héron. Lacrose, gérant.

enage, 35 ans, sans enfants, desire place con-

Jardiniers, Chefs de culture

On demande p. environs Paris ménage jardinier conn.s.métier, sach. conduire et soigner cheval,

femme p.basse-cour et soins intérieur. Référ. sér.

exigées. Ecrire: D. B., 42, bur. restant, 14, Paris.

pon jardinier, marié, s. enf., 45 a., dem. pl. mais.

Dourg. Henri, 41, r.d. Chemin-de-Fer, Vissons, S.O.

Près bon jardinier, marié, 35 ans, s. enf., 7 ans même

maison, désire place. Très bonnes références. L. B., 16, rue de l'Eglise, à Bezons, Seine-et-Oise.

pon jardinier, marié, 28 ans, s. enf., demande place

mais.bourg.,fme pour basse-cour,rec.par mtres.

Ec. J. J., route de Paris, à Bièvres, Seine-et-Oise.

Jardinier, marié, 38 ans, cap.. très bnes réf., dem. pl.J.P.,82, r. de L'Aistre à Villiers-le-Bel, S.-et-O.

Jardinier, marié, 48 ans, femme 40 ans, 1 en fant 12 a., desire place, 10 ans, 7 ans, 8 ans 1/2 même maison.

Huyart, 15, rue de l'Eglise à Livry, Seine-et-Oise.

Don jardinier, mar., 28a., dipl., fme 27a., b.-cour,

loge, dés.pl. Huart, 13, rue des Bourets, Suresnes.

Jardinier, 42a., s.enf., b.réf., d.pl. B.D., Chantilly, O.

Don jardinier, 30 ans, sans enf., sach.conduire, fme concierge ou bse-cour. B. réf. J. H., 8, r. la Harpe

lardinier, marié, 31 ans, femme sach.faire cuisine,

dem. place. Ecrire Sigonney, au Pecq (S.-et-O.)

Tard mar., sach.les 4 br. du métr, 34 a., f. bne cuisinre,

lardinier, célibat., 32 a., Suisse, bnes référ., dem.

place mais. bourg. Ecr. J.M. 4, rue Saint-Georges

Télibataire, 28 ans, dem. place jardinier, garçon

U maître. Bnes références. Léon, 3, rue Rabelais

lardinier, marié, 33 ans, sans enfants. Diplômé. Bnes

référ., dem. place. J. D.H., post. rest., Nogent-s/M.

ne hme, 25 ans, célibat., dés. place jardinier, sait conduire chev. A.B., 10, r.l'Espérance, Créteil (S.)

d.pl.,touj.pl.E.K.,28,Bdd'Argenson, Neuilly-s/S.

cierge. Ecrire M. T., rue Caplat, 3.

Le Gérant responsable : A. BOREL.

Paris. - D. Cassigneul, imprimeur, 26, rue Drouot. (Imprimerie du Figaro). - Encre LORILLEUX. Imprimé sur les nouvelles machines rotatives à six pages de MARINONI.

KLONDYKE-REVUE

Ménage, 28 a., val. dech.-mtre d'hôt. et cuisinière,

encore en serv. dem. pl. sér. B., 22, rue Chauchat.

Ménage, 38 a., b. val. dech. et bne cuisinière dés.pl

12 a. mº maison. Bnes référ. L.B., rue Nouvelle, 8.

Ménage, 37a., val. ch. et cuisinière, 7 et 5 a. réf., rec.

prmtre,d.pl.Paris ou prov.G.P.,58, r.Bourgogne.

KLONDYKE-REVUE L'organe le mieux informé sur les placers aurifères du KLONDYKE et de l'ALASKA RLONDYKE-REVUE

Directeur: E. de Lamare, le vaillant explorateur.

Service gratuit, à l'essai, pendant UN MOIS, sur

KLONDYKE-REVUE, I, r. du Quatre-Septembre, Paris.

Salle de Bain et Téléphone partout.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : "Gecelia London"

dernières applications de l'art et du LONDRES Chambres depuis 7 fr. 50 par jour, éclairage et service compris. LA PLUS FINE CUISINE D'EUROPE A. JUDAH

TIRAGE: 15 AVRIL

GROS LOTS 500,000 ET 100,000 Propr. complète du titre des 1er versemt. Droit aux 377 tirages à venir (6 par an). Rembours. à 400f. Envoy. mandt-poste ou timbre Cl. MORIN, 23, Chaussée-d'Antin, Paris. — Téléphone 133.07. SÉCURITÉ ABSOLUE BONS EXPOSITION 1900 : 2 francs par mois pendant 11 mois

BASSIN SOURCE de VICHY La meilleure pour être bue chez soi. 20 fr. la caisse de 50 litres, B'ad.au Proprietaire, M. Larbaud-St-Yorre, Pharmacien a Vichy.

Puisée à Giesshübl, près Carlsbad (Bohême LA MEILLEURE EAU MINERALE NATURELLE de Table SE TROUVE CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'HAUX MINERALES.

COLLÈGE UNIVERSITATION ST-SERVAN Bains de mer, de mai à octobre, sur plage particulière de toute sécurité. — Très nombreux élèves de Paris, pris et reconduits avec 50 0/0 de réduction de voyage. — Cours de vacances (Classes, Bains, Excursions).

Rrincipal du Collège recevra familles, du 30 mars au 10 avril, à Paris, HOTEL DE ROME, 15, rue de Rome.

ngan home promo & Ouvertures de Credit sur signature aux Biblio III. I III D Négociants gènés prétendre aff.ou améliorer situation.Banque de Crédit Général, 6, r. de Sèze, Paris. I cl ÉPH. 215-71

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

Merveilleuses Excursions à travers des contrées pittoresques, d'aspects infiniment variés. Les grands Lacs, les Prairies, les Montagnes Rocheuses, les Sources chaudes de Banff, Territoires de chasse et de pêche. Ontario, Manitoba, Colombie britannique. Pour billets et catalogue illustré gratis, s'adresser au Canadian Pacific Rallway, 67, King William Street, Londres E. C., aux bureaux de Thomas Cook et Son, ou à la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

IMPUISSANCE Guérie par les Pilules de



BOUCHUNS - TORRENT GRATIS CATALOGUE ILLUSTRE



CAPSULES DE QUININE DE PELLETIER

Ces Capsules, maltérables, de la grosseur d'un pois, ne durcissent pas comme les pilules et s'avalent plus facilement que les cachets. Elles sont souveraines pour combattre les rhumes, la grippe, l'influenza et en général les accès fébriles qui se manifestent au début de toutes les maladies. Les migraines, névralgies, les fièvres intermittentes et paludéennes, la lassitude, le manque d'énergie, le rhumatisme, la goutte, les maux de reins sont tributaires de cet héroïque médicament.

Une CAPSULE est plus active qu'un grand verre de Quinquina. Exiger sur chaque Capsule, le nom PELLETIER, incenteur de la Quinine. Prix moyen 1 fr. le gramme en 10 Capsules. - Pheio VIAL, 20, rue de Châteaudun, PARIS,

> EVIAN LA PRÉCIOSA La plus pure, la plus saine des eaux de table

La meilleur marché des eaux d'Evian Dépôt: 36, boulevard des Italiens. — Téléphone 155-19

GOUTTE - GRAVELLE - RHUMATISME GOUTTEUX Liseronine du D' Davysonn

REMEDE SOUVERAIN CONTRE CES AFFECTIONS Complètement inoffensif pour les voies digestives et les autres organes.

Pharmacie Normale

(Aucune Succursale) 17 et 19, Rue Drouot, PARIS (Aucune Succursale) Livre dans tout Paris par voitures et expédie en Province (Envoi franco du Tarif.)

BOURSE DU MARDI 4 AVRIL 1899